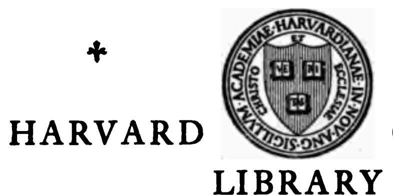



ACADEMIAE·HARVARDIANAE·IN·NOV·ANG·SIGILLUM
VE RI TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE

NOUVELLE
BIBLIOTHÉQUE HISTORIQUE,

MATÉRIAUX POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE.

(RÈGNE DE CHARLES X.)

TOME Ier. — (*Ire. LIVRAISON.*)

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4,
PLACE DE L'ODÉON.

RELATION COMPLÈTE

DU

SACRE DE CHARLES X,

AVEC

Toutes les Modifications introduites dans les Prières

ET LES CÉRÉMONIES,

ET

LA LISTE DE TOUS LES FONCTIONNAIRES PUBLICS

QUI ONT ÉTÉ APPELÉS AU SACRE PAR LETTRES CLOSES,

PAR M. DARMAING,

(UN DES RÉDACTEURS DU *CONSTITUTIONNEL*).

PARIS.

BAUDOUIN FRÈRES, ÉDITEURS,

RUE DE VAUGIRARD, N°. 36.

1825.

AVERTISSEMENT.

Je n'hésite point à signer cette relation, parce que, chargé de rendre compte du sacre dans *le Constitutionnel*, j'ai vu et observé tous les faits principaux et la plupart des circonstances que je rapporte.

Je ne me suis pas borné à faire connaître ce qui s'est passé au pied de l'autel et sur le trône. Dans l'état actuel des mœurs et de la société, on conçoit facilement que la cérémonie du sacre ait pu produire sur l'esprit des spectateurs une impression différente de celle qu'elle produisait dans d'autres temps. Quels que soient les changemens qu'on lui a fait subir, elle ressemble beaucoup plus encore à l'ancienne cérémonie que le public d'aujourd'hui ne ressemble au public d'autrefois. Il était donc intéréssant d'observer aussi les tribunes et de rendre compte des diverses sensations, que leur ont fait éprouver les circon-

stances les plus remarquables du sacre. C'est ce que j'ai fait avec bonne foi.

Je me suis permis de comparer plusieurs de ces circonstances avec celles du couronnement de Napoléon et de rappeler le rôle, que jouaient dans le sacre impérial quelques personnages qui figuraient aussi dans le sacre royal. Ce n'est pas une récrimination; c'est un rapprochement historique et peut-être assez curieux.

Enfin, j'ai indiqué avec un soin minutieux toutes les modifications introduites dans les cérémonies et les prières. C'est rendre hommage à la sagesse, à la prudence de ceux qui les ont conseillées, et du monarque qui leur a donné son approbation. C'est en même temps signaler à l'attention générale un mémorable et salutaire exemple des progrès de la raison et des lumières, de la puissance de l'opinion publique et du triomphe inévitable des grands principes de civilisation et de liberté.

TABLE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

JOURNÉE DU 28 MAI.

CHAPITRE III.

JOURNÉE DU 29 MAI.

CHAPITRE IV.

JOURNÉE DU 30 MAI.

CHAPITRE V.

JOURNÉES DES 31 MAI ET 1er. JUIN.

CHAPITRE VI.

FIN DE LA TABLE.

RELATION COMPLÈTE

DU SACRE

DE CHARLES DIX.

CHAPITRE PREMIER.

Description de la Cathédrale et du Palais archiépiscopal.

L'ÉGLISE métropolitaine de Notre-Dame de Reims est l'une des plus anciennes et des plus illustres de France. Clovis y reçut le baptême en 496. Elle fut reconstruite en 822. Un incendie la consuma entièrement en 1210. Alberic de Humbert, archevêque de Reims, la fit reconstruire en 1211. Un nouvel incendie dévora plusieurs de ses parties en 1481; mais ces dommages furent réparés en 1486 et 1487.

L'église actuelle a quatre cent trente-huit pieds de longueur et quatre-vingt-treize de largeur; la grande voûte a cent seize pieds de hauteur sous clef; la longueur de la croisée, d'une extrémité à

l'autre, est de cent cinquante pieds; la largeur de la façade est de cent quarante pieds, et les tours ont deux cent cinquante-trois pieds de hauteur.

La disposition de ce vieil édifice pour la cérémonie du sacre offrait une grande difficulté. Il fallait, malgré l'éclat et la richesse des ornemens, lui conserver toutefois son aspect gothique et ses antiques souvenirs. Il fallait éviter surtout de lui donner la moindre ressemblance avec une salle de spectacle. Je n'oserais dire que cette difficulté ait été entièrement vaincue: les lustres et les tribunes imprimaient peut-être à l'intérieur de l'église quelque chose de trop moderne et de trop théâtral; mais on voyait que la difficulté avait été sentie. On apercevait les heureux efforts de l'art pour la surmonter; et, quand on compare la décoration de cette cathédrale avec les descriptions de celle du sacre de Louis XVI, on reconnaît combien les arts et le goût public ont fait, depuis cette époque, d'immenses progrès.

En avant du portail de la basilique s'élève un porche, une façade de circonstance, que l'art s'est efforcé de coordonner et d'harmoniser avec le reste de l'édifice. Toutefois ce portail factice, malgré son style gothique, contraste d'une manière assez bizarre avec les tours, les ogives et les figures à demi brisées, qui sont au-dessus de lui et qui portent la véritable empreinte des siècles. Leur comparaison montre aux yeux les moins exercés

combien l'imitation la plus habile est encore loin de la nature.

En entrant dans la cathédrale, ce qui frappe d'abord les regards, c'est le magnifique jubé qui s'élève à cinquante pieds environ du portail et sur lequel est placé le trône du Roi. La corniche, d'ordre corinthien, est soutenue par huit pilastres et douze colonnes. On monte à ce jubé par deux escaliers de trente marches placés à droite et à gauche.

Le trône, du côté du porche, est appuyé sur deux cariatides colossales; la branche et la couronne de lauriers que tient l'une d'elles, la branche d'olivier et la couronne de chêne que présente l'autre, indiquent la récompense du mérite civil et du mérite militaire. Quatre colonnes entièrement isolées sur chaque face sont surmontées de quatre renommées, portant les insignes de la royauté, le sceptre, la main de justice, la couronne et l'épée. Sur les tympans des deux faces, au-dessus de l'arc principal; deux renommées attachent des guirlandes de lauriers dessous la frise qui porte l'inscription : *Domine, salvum fac regem.* Une dentelle formée d'écussons, de branches de lauriers et d'oliviers termine la corniche supérieure, et sur la plate-forme du haut les statues de la religion et de la France surmontent le chiffre de Charles X, qui se dessine autour d'une couronne royale supportée par un ange. Aux quatre coins de la corniche sont aussi des anges dorés.

Ce monument est supposé en marbre blanc avec les figures et les ornemens en or. Les colonnes sont en lapis lazuli ; les ornemens en style arabesque qui les recouvrent représentent les armes de France, le heaume à la royale, le chiffre de Charles X, et les décorations du Saint-Esprit, de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur.

Le baldaquin suspendu sous la voute de l'arc et sous lequel le Roi s'est assis est en velours violet semé d'or et de fleurs de lis, ainsi que les étoffes et tapis de pied du trône. Le reste de la décoration est en cramoisi.

Ce trône est d'une composition pleine de richesse, de variété et d'élégance. Il offre dans son ensemble l'aspect d'un arc de triomphe percé à jour, de sorte que de tous les points de la basilique on a pu voir le Roi sur son trône. On passe dessous pour entrer dans le chœur. Mais comme comme ce trône s'élève de quinze pieds et qu'il occupe presque toute la largeur de l'église, il masque la vue du chœur et du sanctuaire, et la première partie de la cathédrale est ainsi tout-à-fait séparée des deux autres. C'est un grand inconvénient pour l'ensemble du coup-d'œil.

Deux rangs de tribunes sont pratiqués de chaque côté de l'église. L'intérieur de ces tribunes est tendu en étoffe de couleur cramoisie ; cette étoffe en bourre de soie est un produit nouveau de notre industrie. La devanture de chaque tribune est dra-

pée sur les côtés avec des rideaux en velours cramoisi, parsemés de fleurs de lis d'or et garnis de larges galons, de glands et de cordons en or. La draperie, qui retombe sur le devant, est ornée de cinq médaillons représentant le monogramme du Roi et les armes de France, brodées en or sur un fond bleu. Les gradins de ces tribunes sont disposés en amphithéâtre et richement garnis. Le fond est de soie amaranthe.

Au-dessus de ces tribunes sont successivement placés, au premier rang, les portraits mosaïques des rois de France depuis Clovis jusqu'à Louis XVIII, coloriés sur fond d'or et accompagnés de chaque côté des armes de France; en second rang, les portraits des évêques les plus renommés de leur règne; en troisième rang, les statues des bonnes villes, placées trop haut pour qu'on puisse facilement les distinguer. Toute cette décoration est entourée des attributs de la monarchie. Ce sont des bannières, des oriflammes et des drapeaux blancs. Voici la description fort poétique, mais malheureusement peu exacte, que M. de Lamartine avait faite de cette partie du tableau au commencement de son poëme sur le sacre.

De soie et de velours les parvis sont tendus;
Les écussons royaux aux piliers suspendus,
Flottant par intervalle au souffle de la brise,
Font de soixante Rois ondoyer la devise.
L'autel est ombragé d'armes et d'étendards:

Ceux que la Palestine a vus sur ses remparts,
Ceux conquis par Philippe aux plaines de Bouvines,
Et ceux qui d'Orléans sauvèrent les ruines;
Ce panache d'Yvri que fit flotter un roi,
Ceux que ravit Condé sous les feux de Rocroy,
Ceux enfin qui, guidant les fils de la Victoire,
Du Tage au Borysthène ont porté notre gloire,
Et n'ont rien rapporté de Vienne et d'Austerlitz
Que cent noms immortels sur leurs lambeaux écrits !
Noirs, souillés, mutilés, teints de sang et de poudre,
Déchirés par le sabre ou percés par la foudre,
Pendent du haut des murs; entre leurs plis mouvans
De ce dôme sonore emprisonnent les vents,
Et semblent murmurer, en roulant sur leur lance :
« Voilà l'ombre qui sied au front d'un Roi de France ! »

A l'extrémité du chœur à droite en entrant, est la tribune des princesses, et, en face, celle de MM. les ambassadeurs. Après la première de ces tribunes, paraît la croix de l'église. Le prie-dieu du Roi est placé un peu en avant de ces tribunes vers l'autel. A droite et à gauche du prie-dieu s'élèvent des gradins en amphithéâtre, où étaient placés, d'un côté à droite, les pairs de France, les premiers présidens et les procureurs généraux des cours royales et de l'autre, les députés et les maires des bonnes villes.

Aux gros piliers de la croix qui entourent le sanctuaire, où s'est consommée la consécration, et sur la même ligne que les images des Rois se trouvent celles des quatre évangélistes saint Jean, saint

Paul, saint Luc et saint Marc, coloriées sur un fond mosaïque. Non loin, et au-dessus des tribunes du fond de la croix sont, comme témoins, les images de la Religion, de la Charité, de la Foi et de la Tempérance, qui complètent, en quelque sorte, l'enceinte du sanctuaire.

Deux vastes tribunes occupent le fond des deux branches de la croix, et l'orchestre est placé derrière l'autel élevé de six pieds en avant du sanctuaire. Enfin le fond du cœur est rempli par une immense tribune aussi large que le bâtiment, qui s'élève en pente douce jusqu'à une hauteur assez considérable et qui termine le point de vue par une perspective en amphithéâtre.

Soixante lustres de sept pieds de hauteur, chargés chacun de trente six bougies sont placés en avant des tribunes. Un lustre garni de vingt bougies est dans l'intérieur de chacune de ces tribunes et au-dessus de chaque colonne se trouve un porte-lumière gothique, chargé de vingt cierges [1].

Il est impossible de se faire une idée de la magnificence de ces décorations, qui ne laisse plus apercevoir aucun vestige réel de l'ancienne cathédrale de Reims. Elle a tout-à-fait disparu sous les ornemens dont elle est enrichie, et dans lesquels

[1] La majeure partie de ces lustres a été exécutée par M. Ravrio.

toutefois on a cherché à la reproduire. C'est en quelque sorte la vieille cathédrale remise gothiquement à neuf. C'est dans ses formes et dans sa construction un monument du douzième siècle, qui brille cependant de tout l'éclat de la jeunesse et de la nouveauté.

Lorsqu'en sortant de cette basilique toute resplendissante, on porte les regards sur ses tours extérieures, qu'on croirait prêtes à tomber de vieillesse, l'esprit est singulièrement frappé d'un pareil contraste, image anticipée de la grande circonstance, pour laquelle ces constructious ont été faites; car les cérémonies du sacre offrent elles-mêmes nécessairement un assemblage extraordinaire de choses antiques et de choses modernes, qui caractérise l'époque actuelle.

Mais ce contraste devient plus saillant encore lorsqu'on jette les yeux sur le palais archiépiscopal, qui attient à la cathédrale, et qui a été en quelque sorte improvisé. Ce bâtiment, presque ruiné, qui renfermait des tribunaux, des greffes et des prisons, a été, en moins de quatre mois, transformé en un brillant palais avec des appartemens séparés pour le Roi, pour monseigneur le Dauphin, madame la Dauphine, et *Madame*, duchesse de Berri.

En avant de ce palais on a construit un porche d'ordre corinthien jusqu'à la hauteur de la toiture, qui se prolonge sur une large surface. On monte à ce porche par un escalier de vingt-deux marches

qui s'avance dans la seconde cour du palais. La façade, de cent trente pieds environ d'étendue, sur cinquante de profondeur, est divisée en cinq arcades; elle présente une espèce de plate-forme couverte, coupée de deux rangs d'arcades, avec les ornemens les plus riches. Les fenêtres de la salle du festin royal, de forme gothique, dont les vitraux sont coloriés, donnent sur cette plate-forme.

Les appartemens du Roi se composent d'un salon d'attente, un grand salon, un petit salon, un grand cabinet de travail, une chambre à coucher et un petit cabinet de toilette. Ils sont peints en or et en blanc, et leur décoration, faite dans le style moderne, est à la fois riche et élégante. Les fenêtres donnent sur un jardin élégant qui naguère servait de préau à des prisonniers. Le Roi, en entrant dans ces appartemens, a paru agréablement surpris : *Je suis ici comme aux Tuileries*, a dit Sa Majesté.

Au-dessus des appartemens du Roi se trouvent ceux de S. A. R. Madame, duchesse de Berri. Un aile latérale du palais renferme les appartemens de LL. AA. RR. monseigneur le Dauphin et madame la Dauphine. Tous les ameublemens ont été fournis par le Garde-Meuble de la couronne.

La salle du festin royal occupe toute la longueur de la façade du palais : c'est un carré long. La voûte, très-élevée, en forme d'ogive, est d'un bleu tendre parsemé d'étoiles; elle est traversée par neuf solives à baguettes d'or, à chacune desquelles sont

suspendus deux lustres. Sept lustres, plus élevés, sont attachés à la voûte, de sorte que la salle est éclairée par vingt-cinq grands lustres. Dans le fond de la salle, à gauche en entrant, s'élève une haute cheminée gothique ornée des armes du cardinal Briconnet, au-dessus de laquelle est placée la statue de saint Remi. Plus bas, à droite et à gauche de saint Remi, on voit les portraits en pied de Clovis et de Hugues Capet. Les autres portraits de tous les rois de France qui ont été sacrés à Reims occupent toute la longueur de la salle dans l'ordre suivant :, Philippe-Auguste, saint Louis, Philippe V, Philippe VI, Charles VIII, Louis XII, François Ier., Louis XIII, Louis XIV, Louis XV. Les portraits de Louis XVI et de Charles X sont placés sur le côté qui fait face à la cheminée. Au-dessus de ces portraits sont peints, en buste, les archevêques qui ont occupé le siége de Reims. Le fond est blanc, parsemé de fleurs de lis d'or. Dans cette seule salle du festin royal, on a employé cent vingt-cinq milliers de plâtre, et quarante ouvriers y ont été occupés pendant un mois.

On a construit, en outre, une galerie vitrée où a été dressée une table de cent trente couverts, et qui s'est formée comme par enchantement. Tous les ornemens, d'un goût simple, qui ressortent sur un fond blanc et des draperies bleues, ont été posées en deux jours.

En sortant de la salle du festin royal, on entre,

à droite, par la plate-forme, dans la galerie couverte qui, par une pente douce, conduit à la cathédrale. Cette galerie est formée de vingt-quatre arcades de quinze pieds environ chacune, soutenues par des trophées d'armes chevaleresques avec l'écu au chiffre de Charles X, surmonté d'une couronne. Le ciel est d'une étoffe bleue parsemée d'étoiles d'argent; elle est couverte, dans toute sa longueur, d'un tapis fleurdelisé. Cette galerie se joint, en angle droit, avec le porche élevé en avant du portail. Au moyen de cette galerie couverte, le Roi a pu se rendre, avec son cortége, de plain-pied, de son appartement à la cathédrale.

Les cachots, dans lesquels les prisonniers se trouvaient encore le 10 mars dernier, ont été métamorphosés en offices, en glacières et en cuisines.

Ce palais, après le départ du Roi, doit être occupé par monseigneur l'archevêque de Reims.

Ce sont MM. Hittorff et Lecomte, architectes du Roi pour les fêtes et cérémonies, qui ont été chargés de faire les dessins sur lesquels ont été exécutés les travaux de la cathédrale. C'est au talent de M. Mazois que l'on doit le nouveau palais archiépiscopal.

CHAPITRE II.

JOURNÉE DU 28 MAI.

Entrée du Roi dans Reims et dans la Cathédrale.

Le 26 mai, M. le maire de Reims avait fait afficher la proclamation suivante :

« Messieurs et chers concitoyens,

» Samedi, Sa Majesté fera son entrée dans nos murs; ce moment si désiré par vous approche, et vous allez pouvoir manifester vos sentimens d'amour et de dévouement pour notre bien-aimé monarque.

» Dépositaire d'illustres souvenirs, la ville de Reims souvent héroïque, toujours fidèle, s'est empressée dans toutes les circonstances de servir ses princes, de voler à leur défense et de leur donner des preuves éclatantes de son amour ;

» Ainsi l'on vit sa milice commandée par le brave *Pierre de Rains*, soutenir seul le choc de l'ennemi et décider la victoire de Bouvines;

» En 1248, un *Baudoin* de Reims, protégeant

par son mâle courage le débarquement de saint Louis sur les côtes d'Afrique;

» Ainsi l'on vit toute la population, en 1359, supporter les fatigues d'un siége long et pénible contre une armée de cent cinquante mille hommes, et assurer le salut de la France;

» En 1429, *Jean Cauchon* rendre les services les plus signalés à Charles VII;

» *Antoine Fremyn*, *Eustache Delasalle*, soutenir et défendre, au milieu des plus grands dangers, la cause d'Henri IV;

» *Colbert*, se consacrer par ses veilles et ses travaux à la gloire du règne de Louis XIV;

» *Tronçon du Coudray* devenir le digne émule des de Sèze et des Malesherbe.

» Vous êtes, mes chers concitoyens, ce qu'étaient vos aïeux; vous avez leurs sentimens.

» Vous ne leur cédez pas, habitans de la ville du sacre, en zèle et en dévouement pour vos princes; vous venez d'en donner des preuves par votre empressement à recevoir les personnes invitées par le Roi. Vous en donnerez encore par l'accueil que vous leur ferez.

» Le Roi connaît vos sentimens pour sa personne sacrée; il m'a chargé de vous le dire.

» Ce sera un moment bien heureux pour moi que celui où je pourrai, en présentant à Sa Majesté les clefs de cette ville, être de nouveau auprès d'elle votre interprète; c'est dans cet instant que l'accent

de vos sentimens, s'unira aux miens pour lui manifester tout le bonheur que nous éprouvons en répétant mille fois : *Vive le Roi ! vivent les Bourbons !*

» *Le maire de la ville de Reims*,

» RUINART DE BRIMONT. »

A côté de cette proclamation, on lisait un avertissement ainsi conçu :

« *Extrait des arrêtés de la Mairie de Reims.*

» Les édifices publics seront illuminés le samedi 28, dimanche 29, lundi 30, mardi 31.

» Les promenades le seront le soir du jour où l'on espère que Sa Majesté voudra bien honorer de son auguste présence l'exposition des produits de l'industrie du Département.

» Ces illuminations commenceront à la nuit tombante et dureront jusqu'au jour.

» Les habitans sont invités à témoigner leur allégresse par des illuminations aux façades de leurs maisons.

» *Signé*, RUINART DE BRIMONT. »

De nombreux préparatifs avaient été faits sur la route entre Reims et le village de Tanqueux. Un arc de triomphe était placé à l'embranchement de la route. Il portait pour inscription : *A Charles X, l'arrondissement de Reims.*

A partir de ce point, jusqu'à la porte de Vesle,

à distances égales, étaient élevés quatre arcs de triomphe en feuillage. Ces arcs représentant les quatre arrondissemens du département, avaient pour inscription :

Arrondissement d'Épernay.
Arrondissement de Châlons.
Arrondissement de Vitry-le-Français.
Arrondissement de Sainte-Ménéhould.

Tous ces arcs étaient pavoisés de drapeaux et d'oriflammes aux chiffres et aux armes du Roi, et à chacun d'eux le sous-préfet, les maires et un détachement de la garde nationale à cheval, attendaient le Roi à son passage.

Entre les arcs de triomphe, à droite et à gauche de la route, étaient réunies des députations de 180 communes de l'arrondissement de Reims, composées des maires, des adjoints et des membres des conseils municipaux; leur place était désignée par un écusson, qui indiquait le nom de chaque commune. A droite et à gauche des écussons étaient plantés des pins d'Écosse; une écharpe d'étoffes, produit des manufactures du département était suspendue en forme de guirlande; de jeunes filles, vêtues de blanc, soutenaient cette écharpe et paraissaient offrir au Roi les produits de l'industrie.

Depuis la porte de Vesle, à droite et à gauche des rues, jusqu'au parvis de la cathédrale étaient suspendues des guirlandes de fleurs attachées à des

mâts ornés de feuillage et surmontés de bouquets de lis et de drapeaux.

Telles étaient les dispositions ordonnées par les autorités et exécutées sous la direction de M. Isabey.

Le 27, à quatre heures, Sa Majesté est arrivée à l'arc de triomphe élevé à l'entrée du département de la Marne, où elle était attendue par un détachement de la garde nationale à cheval de la ville de Reims et des arrondissemens.

Sa Majesté y a été reçue par le général comte Lion, commandant de la deuxième division militaire, le baron de Jessaint, préfet de la Marne; le maréchal-de-camp baron Delcambre, commandant le département; M. Leclercq, secrétaire-général et M. le comte de Gestas, sous-préfet de Reims.

Là, M. le préfet de la Marne a adressé au Roi le discours suivant :

« Sire,

» L'antique cité où Clovis fut consacré au christianisme et à la royauté vous attend. Depuis cette époque si féconde, treize siècles ont passé sur la monarchie, et à votre avénement au trône vous la trouverez jeune encore de gloire et d'espérance. La religion, en embrassant dans sa faveur le royaume très-chrétien, semble le faire participer de sa perpétuité. L'amour des peuples, qui se reproduit d'âge en âge, ajoute ses trésors

à tant de souvenirs imposans, et à ce merveilleux triomphe sur le temps.

» Oui, Sire, vous allez entendre les acclamations des fils de ceux que commandait Clovis et qu'instruisait saint Remy. Ils accourent, avides de contempler sur votre visage l'empreinte de vos royales vertus. Ils élèvent leurs voix jusqu'au ciel, à la vue du monarque qu'ils attendaient si ardemment. Je ne peux être ici que l'organe de leur impatience, car ces cris, cette ivresse d'un grand peuple, sont le seul langage qui ne soit point au-dessous du Roi de la vieille France et de l'auguste cérémonie qui l'attire au milieu de nous. »

Après avoir été complimentée à la porte de Fismes, à six lieues de Reims, par monsieur le maire, à la tête du conseil municipal et de la garde nationale, Sa Majesté a traversé la ville au milieu des acclamations, des guirlandes et des fleurs, et s'est rendue à l'hôtel qui lui avait été préparée. Elle y a couché ainsi que M. le Dauphin.

Le lendemain, jour fixé pour son entrée à Reims, le Roi, accompagné de M. le Dauphin et de sa suite, a quitté Fismes après son déjeuner. La pluie tombait par torrens.

Tout à coup, à la descente de Fismes, au moment de la détonation des batteries de l'artillerie de la garde, placées dans un vallon, sur la gauche de la route, les chevaux de la voiture où étaient

MM. les ducs d'Aumont et de Damas, les comtes de Cossé et Curial, s'effraient et prennent le mors aux dents. Au même instant, un écho très-sonore ayant doublé le bruit du canon, les huit chevaux de la voiture de Sa Majesté s'effraient à leur tour et s'emportent. Un péril imminent menace le Roi et le Dauphin. « Nous allons verser, dit le Roi à son fils, en baissant les glaces de la voiture. » — « Mon père, répond le Dauphin, nous courons un grand danger, mais la Providence est là. » Le général Vincent, écuyer de service, crie au postillon : « Ne quitte pas le pavé et va ventre à terre. » Le cocher descend de son siège, se place sur sa coquille et se met à *scier des rênes*. De son côté, le petit postillon, sentant qu'il n'est plus maître des chevaux, ne s'applique pas à les retenir, mais seulement à les diriger sur le pavé, et dès qu'il se croit sûr de ne pas dévier sur les bas côtés, il lance les chevaux avec une nouvelle vélocité. En quelques minutes ils sont tellement essoufflés, qu'ils se ralentissent d'eux mêmes, et enfin la vie du Roi et de l'héritier de sa couronne est en sûreté [1].

---

[1] Le danger a été tel, que, lorsqu'il a été passé, le cocher s'est aussitôt trouvé mal. La véritable cause de cet accident, c'est que les pièces de l'artillerie n'avaient pas été placées assez loin de la route.

Franconi jeune, qui était allé sur la route au-devant du Roi, ayant appris cet événement est accouru ventre à terre pour

L'autre voiture avait été, avec les quatre voyageurs, entraînée et précipitée dans un ravin de vingt-cinq à trente pieds. MM. le comte de Curial et le duc de Damas ont été très-grièvement blessés. Le premier a eu les côtes brisées et l'oreille droite coupée par les glaces des stores. Plusieurs valets ont été culbutés. M. le général Bordesoult est tombé de cheval deux fois, sans se faire aucun mal.

Cet accident et la sollicitude de Sa Majesté envers les blessés, ont retardé sa marche. A midi, elle est arrivée à l'arc de triomphe de Tinqueux, où elle a été accueillie avec enthousiasme par une foule de paysans, qui ont entouré sa voiture.

Sa Majesté est descendue avec monseigneur le Dauphin dans une maison de campagne de l'archevêque de Reims, où s'étaient rendus monseigneur le duc d'Orléans et monseigneur le duc de Bourbon.

Une demi-heure après son arrivée, le Roi est monté dans la voiture du sacre, qu'on avait dès dix heures du matin, dirigée de Reims sur Tinqueux, ainsi que les carrosses de cérémonie des princes et les détachemens de la maison militaire du Roi, de la garde royale et de la troupe de ligne,

---

prévenir, de la part de l'officier général qui précédait le Roi, le commandant de l'artillerie placée à Tinqueux de ne pas tirer quand S. M. approcherait. En effet, les cent vingt coups de canon n'ont été tirés que lorsque le Roi est entré dans Reims.

destinés à faire partie du cortége militaire de Sa Majesté.

Le cortége s'est mis en marche immédiatement. Dans la voiture du sacre, dont tout le monde admirait la richesse et la magnificence [1], le Roi, en habit de colonel général, avait à côté de lui monseigneur le Dauphin, et vis-à-vis monseigneur le duc d'Orléans et le duc de Bourbon.

Les états-major ouvraient la marche, suivis de la cavalerie légère, de la ligne et de la garde nationale à cheval de Paris.

Venait ensuite le carrosse de monseigneur le duc de Bourbon, dans lequel étaient des officiers de sa maison. Ce carrosse magnifique, tout doré, était traîné par huit chevaux bais, harnais noirs couverts d'or, portant sur la tête des aigrettes entourées de panaches.

La voiture du duc d'Orléans, toute semblable, venait après, traînée par huit chevaux blancs pommelés, couverts de harnais de maroquin rouge également décorés. L'ensemble de cet équipage effaçait, excepté la voiture du Roi, tout ce qu'on voyait dans le cortége.

---

[1] Cette voiture est sortie des ateliers de M. Daldringen, carrossier du Roi, faubourg Poissonnière. Les ornemens ont été dessinés par M. le chevalier Percier. Le train de la voiture et toutes les sculptures adaptées à la caisse sont dorés.

Deux escadrons des lanciers et des hussards de la garde royale.

Deux carrosses de service de Mgr. le Dauphin.

Un carrosse du Roi, dans lequel étaient des officiers de sa maison.

Le carrosse de service du Roi, dans lequel était le prince de Talleyrand, grand-chambellan.

Un escadron des gardes-du-corps.

Les pages du Roi.

Le grand-maître, le maître et les aides des cérémonies à cheval.

Les écuyers de Sa Majesté en tête des chevaux du carrosse du Roi.

Derrière le carrosse, venaient quatre escadrons des gardes-du-corps.

Un détachement de gendarmerie d'élite.

Quatre escadrons de cavalerie de la garde royale, les grenadiers à cheval, les cuirassiers, les dragons, les chasseurs.

La marche était fermée par les gendarmes à cheval de la ville de Paris, et par la grosse cavalerie de la ligne.

Depuis Tinqueux jusqu'à la cathédrale, la haie était formée par des détachemens des six régimens de la garde royale, placés à droite de la route, et par l'infanterie de ligne placée à gauche.

L'artillerie était placée de distance en distance sur un des côtés de la route.

Le cortége étant arrivé à l'arc de triomphe de

Tinqueux, édifice d'architecture gothique, sur lequel on voyait représenté le baptême de Clovis, M. de Gestas, sous-préfet de Reims, à la tête des maires des cent quatre-vingts communes de l'arrondissement de Reims, a adressé au Roi le discours suivant :

« SIRE,

» C'est dans les contrées où la France devint chrétienne, c'est aux pieds de l'autel où fut sacré Clovis, où les aïeux de Votre Majesté ont reçu l'onction royale, que le Dieu de saint Louis semble se plaire à verser ses plus abondantes bénédictions sur les rois que sa bonté nous donne.

» Du même autel aussi partent plus puissantes les inspirations d'amour, dont sont animés tous les Français pour Votre Majesté et pour son auguste dynastie; et ce sont surtout les habitans de l'arrondissement de Reims, qui, placés à la source même de ces inspirations sacrées, y puisent les sentimens de fidélité, de dévouement sans bornes et de profond respect qu'ils déposent par mon organe aux pieds de Votre Majesté.

» Sire, le Ciel a entendu leur cri de *vive le Roi! vive Charles X!* »

Sa Majesté a répondu « qu'elle était sensible aux marques d'affection que lui exprimait M. le sous-préfet. »

Aux quatre arcs de triomphe formés de feuillages et portant les noms des quatre arrondissemens du département de la Marne, Épernay, Châlons, Vitry-le-Français et Sainte-Ménéhould, se trouvaient les membres des conseils d'arrondissemens, des jeunes filles vêtues de blanc et la garde nationale à cheval de chacune de ces villes.

Les autorités civiles et militaires du département de la Marne et de la ville de Reims attendaient le Roi à la superbe grille en fer de la porte de Vesle, qui avait été décorée avec beaucoup d'élégance.

M. Ruinart de Brimont, maire de Reims, à la tête du corps municipal, a présenté les clefs de la ville à Sa Majesté, qui les a prises et les a remises à son capitaine des gardes.

M. le Maire a ensuite adressé à Sa Majesté le discours suivant :

« SIRE,

» Heureux de pouvoir être auprès de Votre Majesté l'organe des sentimens qui animent les habitans de la ville Reims, mon cœur sent mieux qu'il ne peut exprimer l'élan que votre auguste présence excite en ce moment dans cette grande cité.

» Daignez, Sire, recevoir les clefs de votre bonne ville de Reims; c'est l'amour, c'est la fidélité qui s'empressent aujourd'hui, comme dans tous les temps, de vous en faire hommage.

» Tous nos cœurs sont à vous, Sire; ils le sont

à jamais; et dans ce moment où nous avons le bonheur de contempler les traits de notre Roi bien-aimé, il ne nous reste plus qu'à adresser des vœux au Tout-Puissant, pour qu'il répande toutes ses bénédictions sur Votre Majesté et qu'il lui accorde de longs jours pour le bonheur de la France. *Vive le Roi!* »

Le Roi a répondu :

« Je suis touché des sentimens qui viennent de
» m'être exprimés; je désirerais avoir la voix assez
» forte pour me faire entendre de tous les bons Ré-
» mois et de tous les Français, et leur faire connaître
» la vive émotion que j'éprouve en ce moment. Je
» prierai le Tout-Puissant dans la cérémonie de
» mon sacre de doubler mes forces pour assurer
» le bonheur de mon peuple. »

Le Roi a fait alors son entrée dans la ville au bruit d'une salve d'artillerie de cent un coups de canon, de toutes les cloches de la ville et de nombreuses acclamations.

La matinée avait été pluvieuse. Mais, vers midi, le soleil a paru et il a continué de faire assez beau temps.

Le cortége a traversé la rue de Vesle, qui était bordée par la garde nationale et la garde royale. La cavalerie de la garde, les gardes-du-corps, la voiture des princes, les capitaines des gardes, MM. de

Mouchy, de Luxembourg, d'Havré, de Grammont, de Rivière et de Mortemart, précédaient la voiture du Roi. M. le duc de Bellune était à l'une des portières, le bâton de maréchal à la main, et M. le général Partouneaux à l'autre [1].

Sa Majesté a été reçue sous le dais, à la porte de la cathédrale, par M. l'archevêque de Reims, vêtu pontificalement, précédé de sa croix et de sa crosse, et accompagné des évêques de Soissons, de Beauvais, de Châlons-sur-Marne, et d'Amiens, ses suffragans, tous en chapes et en mitres, ainsi que du chapitre de son église, en chapes.

L'archevêque a présenté l'eau bénite et l'encens au Roi, qui s'est agenouillé devant le portail sur un carreau porté sur le drap de pied. Sa Majesté s'est relevée après une courte prière, et l'archevêque l'a complimentée en ces termes :

« Sire,

» Aux vives acclamations de bonheur et d'amour qu'excite dans mon diocèse la présence d'un Roi

---

[1] Pendant la marche du cortége, on assure avoir vu les princesses aux fenêtres d'une des maisons de la rue de Vesle.

Au sacre de Louis XVI, les princesses ne firent pas non plus partie du cortége. Madame Clotilde et madame Elisabeth furent reçues la veille par le corps municipal et firent leur entrée au bruit de l'artillerie. La Reine et Madame arrivèrent *incognito* pendant la nuit, et s'étaient placés aux fenêtres de la maison de M. Andrieux, rue de Vesle, pour y voir passer le roi.

digne fils de Saint-Louis, et aux sincères expressions de la reconnaisance et de la fidélité de cette bonne ville, si heureuse de se voir encore la ville du sacre, qu'il me soit permis d'ajouter les hommages et les vœux d'un chapitre aussi recommandable par la pureté de ses principes que par la solidité de ses vertus, et de tout un clergé qui connaît, qui aime et remplit ses devoirs.

» Quant à moi, Sire, j'ose me croire dispensé de manifester des sentimens qui, invariables comme principes, sont depuis long-temps connus de Votre Majesté.

» Mais, après avoir, comme un serviteur fidèle, pris part, pendant une si longue suite d'années, à tous les événemens de la vie de Votre Majesté, je dois aujourd'hui bénir hautement la divine Providence qui, dans une cérémonie si remarquable par toutes ses circonstances, m'a destiné à remplir auprès de votre auguste personne la plus belle, la plus consolante des fonctions de mon saint ministère; et je rends grâce à Dieu, la sagesse éternelle, de vous avoir inspiré, Sire, la grande et religieuse pensée de venir sanctifier la dignité de Roi par un acte solennel de religion au pied du même autel où Clovis reçut l'onction sainte; car, dans tous les lieux soumis à votre puissance, Sire, tout vous fera assez entendre que vous êtes Roi, tandis qu'ici, dans ce temple, dans cette cité, berceau de la foi de vos pères, tout vous rappellera que vous

êtes chrétien; tout vous dira que, pour votre bonheur, comme pour le bonheur de vos peuples, et afin d'accomplir les desseins de Dieu en marchant sur les traces de tant de rois dont, par le droit de votre naissance, vous portez la couronne; oui, Sire, tout vous dira que toujours vous êtes le fils aîné de l'Église et le Roi très-chrétien.

» Daigne le Roi agréer l'expression de nos sentimens! daigne le Ciel exaucer tous nos vœux!»

Le Roi a répondu avec l'accent d'une vive émotion [1].

Après cette réponse, un chanoine a entonné l'antienne : *Ecce ego mitto angelum meum*, et le Roi a été conduit processionnellement vers le sanctuaire dans l'ordre suivant :

Le chapitre de la métropole;

Les évêques suffragans;

L'archevêque de Reims;

Le service de la maison civile et militaire de Sa Majesté, marchant en avant d'elle et se tenant sur les ailes;

Le Roi;

Le service de la maison civile et militaire de Sa Majesté, marchant en arrière;

Monseigneur le Dauphin, monseigneur le duc d'Orléans et monseigneur le duc de Bourbon, pré-

---

[1] Cette réponse du Roi n'a été publiée nulle part.

cédés et suivis des premiers officiers de leur maison.

Arrivée au sanctuaire, Sa Majesté s'est placée à son prie-dieu, élevé sur une petite estrade sous un dais magnifique, à douze ou quinze pieds de l'autel; à sa droite, étaient monseigneur le Dauphin et le duc de Bourbon; à sa gauche, le duc d'Orléans; et derrière les princes, les premiers officiers de leurs maisons. Le grand et le premier aumônier, deux des aumôniers et l'aumônier ordinaire, se tenaient à droite, en avant du prie-dieu. A gauche, et en avant, étaient MM. les cardinaux, en rochets et en camails.

Madame la Dauphine s'était rendue dans sa tribune avec Madame duchesse de Berri, et LL. AA. RR. les princesses du sang.

La tribune des ambassadeurs, placée en face de celle de madame la Dauphine, était occupée; les autres tribunes sont restées vides.

Les personnes admises avec des billets dans la cathédrale ont été placées dans le fond du sanctuaire, derrière la musique du Roi. On y a vu arriver en masse les maires, les adjoints et les membres des conseils municipaux, revêtus de leurs écharpes blanches et conduisant leurs jeunes villageoises par la main.

Après avoir porté ses regards autour de lui, le Roi s'est agenouillé et a fait sa prière au milieu du plus profond silence. Il s'est relevé au bout de quelques minutes. L'archevêque, placé devant l'autel, a

récité alors quelques oraisons, et a été ensuite se placer dans la première stalle du chœur, ayant à sa gauche MM. les évêques de Soissons et de Châlons. Dans les stalles en face se trouvaient les évêques de Beauvais et d'Amiens. Les autres stalles étaient occupées par le chapitre de la métropole.

Alors l'archevêque a entonné les vêpres.

Après les vêpres, monseigneur le cardinal de Lafare, un des assistans de Sa Majesté est monté dans la chaire, élevée du côté de l'Évangile à quelques pas du Roi et a prononcé le sermon.

Son Éminence s'est exprimée en ces termes :

« *Spiritus Domini super me eo quod Dominus unxerit me.*

» Le Seigneur a imposé sur mon front l'onction sacrée, et l'esprit de Dieu est descendu dans mon âme. »

« Sire,

» Il est au-dessus des Rois et des peuples un dominateur suprême dont toute puissance émane. Sa volonté, à laquelle rien ne résiste, forme, élève et fait disparaître les empires de ce monde et ceux qui les gouvernent. Il tient dans sa main les cœurs des dépositaires du pouvoir, et suivant ses desseins impénétrables, il en fait ou des agens de sa miséricorde ou des agens de sa colère.

» Heureux les peuples sur qui, du haut de son

sanctuaire, le Tout-Puissant daigne abaisser des regards de complaisance ! Heureux ce royaume, qui depuis tant de siècles jouit de cette prédilection signalée, et qui dans cette série étonnante de princes du même sang, dont le trône français s'honore, n'a que des tributs d'admiration et de reconnaissance à payer à leur mémoire !

» Mystérieuse et touchante cérémonie ! Dieu lui-même en a fait à la terre le présent céleste ; il l'institua dans Israël, l'ordonna à Samuël pour la consécration de Saül et de David ; la fit continuer par ses prophètes, et passer de l'Ancien Testament dans le Nouveau, rehaussée de cette pompe imposante qu'étale le culte catholique et qui embellit ses fêtes d'un si majestueux appareil !

» Déjà combien d'émotions excite dans tous les cœurs ce spectacle tout divin et tout monarchique ! avec quelle édification la piété comtemple l'attitude aussi religieuse que royale de notre monarque !

» On admire sur son front tant de bonté unie à tant de grandeur ; on est ébloui de la magnificence qui l'environne ; mais la foi du chrétien s'attache à des pensées plus hautes. Dans l'ensemble de cette antique cérémonie, la foi se plaît à rechercher l'esprit particulier qui la dirige ; elle y remarque avec intérêt l'action tutélaire de la religion, qui, toujours occupée de la félicité commune, d'une part consacre les obligations du monarque avec les peu-

ples, de l'autre constate et garantit les devoirs des peuples envers les monarques. »

L'action tutélaire de la religion sur les obligations et les devoirs réciproques du monarque et des peuples, tel est le sujet que monseigneur le cardinal a choisi et qu'il a développé dans un discours divisé en trois points.

L'orateur a terminé ainsi :

« Protecteur de cette race chérie à qui, depuis plus de huit siècles, vous avez confié l'apanage de ce beau royaume, Dieu tout-puissant, continuez de manifester sur elle votre faveur et vos merveilles !

» Que toujours étendu sur l'homme de votre droite, votre bras couvre sa personne sacrée de votre égide impénétrable !

» Que tous les vrais Français, aussi fiers de lui obéir que lui-même s'est dit fier de les gouverner, l'entourent à l'envi de confiance et d'amour !

» Que calmes comme son âme et purs comme ses désirs, ses jours égalent, par leur durée, la mesure et l'étendue de nos soins !

» Que constamment heureux comme Roi, Charles X le soit constamment comme père !

» Que ses regards paternels voient toujours auprès de lui briller d'un éclat que rien n'altère, cette famille si précieuse, l'ornement de sa cour, le charme de sa vie, l'avenir de la France !

» Cet illustre Dauphin, terreur du génie du mal,

vengeur rapide de la majesté des Rois, héros conquérant et pacificateur !

» Cette princesse magnanime, image vivante de la charité céleste, providence visible de l'infortune, modèle d'héroïsme comme de vertu !

» Cette mère admirable de l'enfant du miracle, qui rendit l'espoir à la nation consternée, l'étonna par son courage, la captive par sa bonté !

» Ce tendre rejeton de la première tige des lis, qui fut avant de naître l'objet de tant de vœux, et qui l'est aujourd'hui de tant d'espérance !

» Dieu de Clovis, s'il est ici-bas un spectacle capable d'intéresser votre majesté infinie, ne serait-ce pas celui qui, dans cette solennité, fixe l'attention universelle, appelle et réunit tous les vœux ?

» Pourraient-ils, confondus avec la multitude des événemens humains, s'ensevelir et se perdre dans les annales éternelles, ces jours saintement privilégiés, où le héros de Tolbiac, et treize siècles après lui, le soixante-cinquième des Rois ses successeurs, sont venus, dans le même temple, recevoir la même consécration ?

» A quoi donc, grand Dieu ! si ce n'est à la persévérance de vos immuables décrets, attribuer sur cette terre, toujours si mobile et toujours si changeante, le don surnaturel d'une durée qui tient du prodige !

» Même royaume, mêmes Rois, même basilique, même autel, même culte, mêmes pontifes ! Même

double chaîne qui, à force d'être antique, semble suspendue à l'Éternité, lie d'un côté Clovis à l'auguste héritier de son trône, et de l'autre, le grand saint Remy au digne successeur qui le remplace dans son siége!

» Intervalle immense dans les fastes de notre éphémère et périssable humanité!

» Celui qui se complaît à protéger et à maintenir, et notre culte qu'il a soutenu toujours pur, et la maison de France qu'il a toujours aimée, et ce royaume qu'il a élevé si haut, leur aurait-il transmis quelque chose de son ineffable immutabilité?

» Seigneur, il vous a plu, sans avoir égard à la faiblesse de notre ministère, de nous rendre, dans deux circonstances d'un souvenir ineffaçable, l'organe de votre parole sainte [1].

» A cette époque à jamais déplorable, que déjà le laps de trente-six années et le torrent des âges ont emportée loin de nous, vous avez voulu que du haut de la chaire de vérité, en présence de cette assemblée fatale, qui fut le premier instrument de la démolition du trône et de la monarchie, notre voix annonçât les orages destructeurs amoncelés sur nos têtes, et près de fondre sur la France!

» Aujourd'hui, quelles actions de grâces ne devons-nous pas à votre bonté, de nous avoir, à la

[1] Le cardinal de Lafare, alors évêque de Meaux, prononça le 4 mai 1789 un sermon devant les États-Généraux.

fin de notre carrière, réservé la plus douce des jouissances, celle de présager à notre patrie et au monde, qu'autant de la coupe de votre colère enfin épuisée il était sorti de châtimens et de fléaux, autant des trésors intarissables de vos miséricordes il sortira de félicité et de bienfaits !

» Fasse, Seigneur, votre volonté protectrice, que si l'excès des maux a surpassé nos pressentimens et nos craintes, la réalité des biens surpasse, à son tour, nos souhaits et nos espérances !

» Daigne le secours permanent de votre grâce conduire par un chemin non interrompu de prospérités, et amener au bonheur qui n'aura plus ni vicissitude, ni fin, notre Roi, votre adorateur sincère, et son peuple, qui, sous ses lois et avec ses exemples, sera plus que jamais religieux et fidèle ! »

Après ce sermon l'archevêque se rend à l'autel et entonne le *Te Deum*, qui est exécuté par les musiciens de la Chapelle et qui a été composé pour cette grande circonstance par M. Plantade. Le Roi l'entend debout.

Pendant le *Te Deum*, MM. les aumôniers du Roi, conduits par le maître des cérémonies, ont apporté les présens de Sa Majesté, et les ont posés sur l'autel, à l'exception du reliquaire de la vraie croix, qu'un des aumôniers de Sa Majesté a gardé.

Ensuite, MM. les évêques de Soissons et de Beauvais ont conduit le Roi à l'autel, et Sa Majesté l'a baisé.

Le premier gentilhomme de la chambre du Roi a reçu des mains de l'aumônier le reliquaire de la vraie croix, et l'a remis au Dauphin, qui l'a présenté à Sa Majesté.

Le Roi s'est avancé pour offrir le reliquaire à Dieu; il l'a posé sur l'autel et a baisé la vraie croix.

Après cette dernière cérémonie, la musique de la chapelle a exécuté une très-belle marche, de la composition de M. Lesueur, et Sa Majesté s'est retirée, accompagnée comme à son entrée.

Au moment où le Roi traversait la galerie extérieure, il a été accueilli par de nouvelles acclamations. La foule s'est précipitée sur son passage avec tant de violence, que la force armée s'est mise en mesure de l'écarter. Mais le Roi ordonna aux gendarmes de s'arrêter : « Votre service a cessé, leur a dit Sa Majesté, vous pouvez vous retirer; je veux que mon peuple puisse s'approcher. » Les gendarmes ayant obéi, tout le monde s'approcha de Sa Majesté et quelques personnes baisèrent ses habits.

Arrivé dans ses appartemens, le Roi a reçu le chapitre de Reims, ayant à sa tête M. l'archevêque, M. le commandant de la seconde division militaire, M. le préfet de la Marne, M. le commandant du département, M. le sous-préfet de Reims, le tribunal civil, le tribunal de commerce, M. le maire de Reims et le corps municipal, qui ont présenté à Sa Majesté les présens de la ville, lesquels con-

sistent en vins de Champagne, en pain d'épice, en poires de rousselet et en biscuits.

En présentant ces fruits du pays au Roi, « Sire, a dit M. le maire, comme un de mes aïeux le disait à Henri IV, je dirai à un de ses petit-fils : Nous lui offrons ce que nous avons de meilleur, nos vins, nos poires et nos cœurs ; veuillez les agréer. »

Les autres autorités ont aussi harangué le Roi. On a recueilli les réponses suivantes de la bouche de Sa Majesté :

A M. le préfet.

Monsieur le préfet, je reçois avec beaucoup de satisfaction l'expression des vœux et des sentimens des habitans de mon département de la Marne. Leur dévouement à ma personne ne date point de ces jours de prospérités. Je n'oublie point celui qu'ils m'ont témoigné à mon arrivée au milieu d'eux en 1814, et dans des temps si voisins du danger. Je suis assuré qu'ils persévèrent dans leurs bons sentimens, sous une administration sage et vigilante telle que la vôtre, Monsieur, et que tout va concourir sous vos yeux à justifier ma confiance, et à mériter de plus en plus mon affection.

A M. le président du tribunal civil.

Monsieur le président, c'est par la justice que règnent les Rois ; et la partie la plus importante de mon autorité vous est déléguée : usez-en, Monsieur, avec

la religieuse fidélité qui caractérise les vrais magistrats, et soyez persuadé que vous vous concilierez des droits à ma bienveillance et à ma protection, à mesure que vous apporterez dans vos jugemens de l'exactitude et de l'impartialité. »

A M. le président du tribunal de commerce.

Monsieur le président, vous avez raison de dire que je place parmi les premiers sujets de ma sollicitude les progrès du commerce et de l'industrie; j'apprécie combien ils influent aujourd'hui sur la puissance et la prospérité des états. Comme négocians, vous pouvez compter sur ma protection; comme juges, j'attends de votre zèle que vous vous efforcerez de maintenir dans le commerce la bonne foi, qui en est l'âme.

Les mêmes autorités ont été ensuite admises à présenter leurs hommages aux princes et aux princesses de la famille royale et du sang. Les discours suivans ont été prononcés :

A Monseigneur le Dauphin.

MONSEIGNEUR,

Daignez recevoir nos hommages respectueux et nos vœux. Permettez-nous d'admirer dans votre personne l'alliance si touchante du courage et de la vertu. Tandis que les acclamations publiques en-

tourent votre auguste père et réfléchissent sur vous comme la plus noble image, votre nom, Monseigneur, est béni dans les chaumières et célébré par nos braves. Le ciel a voulu venger la France de ses longues souffrances, puisqu'au sacre de Charles X, nous trouvons réuni tout ce qui peut assurer le bonheur d'un grand peuple et perpétuer ses espérances.

A Madame la Dauphine.

MADAME,

Vous allez assister à l'antique solennité du sacre et vous y serez entourée des ombres de cent Rois vos aïeux. Quelque grande que soit cette illustration, la première du monde; vos vertus, Madame, y ont encore ajouté. Tous les malheureux vous connaissent. A votre voix, les larmes tarissent et la douleur se tait. La princesse qui fut un si beau modèle de courage en est encore un de cette inépuisable charité qui semble descendre du Ciel. C'est ici, Madame, c'est à Reims, en contemplant son auguste race replacée sur le pavois et consacrée par la religion, que la fille des Rois devait recevoir le prix de ses héroïques vertus.

Daignez, Madame, recevoir nos hommages très-respectueux et nos vœux.

A Madame duchesse de Berry.

MADAME,

Votre présence à l'auguste cérémonie qui rassemble ici la famille royale, émeut tous les cœurs. Et qui peut voir sans attendrissement la princesse qui, éprouvée au printemps de sa vie, porta l'espérance au milieu du malheur; celle à qui nous devons l'enfant du miracle qui fera le bonheur de nos neveux !

La France a contracté avec Votre Altesse Royale une dette immense d'amour et de reconnaissance dont vous trouvez partout le tribut. Vous exciteriez ces sentimens par vos seules vertus; et à la grace dont vous savez les recouvrir, on s'aperçoit, Madame, qu'en arrivant en France, vous avez retrouvé votre patrie.

Daignez, Madame, recevoir nos hommages très-respectueux et nos vœux.

A Monseigneur le duc d'Orléans.

MONSEIGNEUR,

La solennité du sacre est un jour de triomphe pour les fils d'Henri-le-Grand. Tous sont couronnés dans le chef de cette auguste race, qui a tour à tour montré à nos pères ce que le courage a d'héroïque, la grandeur d'imposant et la bonté d'enivrant pour les peuples.

Monseigneur, vous prenez votre part des sentimens que les Français conservent aux descendans du bon Roi, et nous contemplons avec confiance dans Votre Altesse Royale, et sa nombreuse famille, l'appui et l'ornement du trône.

Daignez, Monseigneur, recevoir nos hommages respectueux et nos vœux.

A Madame la duchesse d'Orléans.

MADAME,

Fille et épouse d'un Bourbon, Votre Altesse Royale retrouve, dans la solennité du sacre de nos Rois, le plus grand titre de son illustre famille. Dans chaque siècle, la maison de France a fourni des héros modèles de courage, ou des princesses modèles de vertus. Elle n'en a pas perdu le privilége. Si on en voulait signaler, il suffirait de nommer Votre Altesse Royale, et de la montrer au sein de son heureuse famille. C'est là, Madame, qu'adonnée toute entière aux devoirs sacrés et touchans de mère et d'épouse, vous avez trouvé le trône que votre cœur eût choisi.

Veuillez, Madame, agréer nos hommages respectueux et nos vœux.

A Mademoiselle d'Orléans.

MADAME,

Vous paraissez à la solennité du sacre à un ti-

tre bien cher aux Français, celui de petite-fille d'Henri IV. Vous reproduisez, Madame, les grâces de l'esprit et la sincérité de ce grand Roi. C'est par là surtout que Votre Altesse Royale règne sur les cœurs, et qu'elle complète l'éclat et le bonheur de la famille des princes qui croissent sous ses yeux.

Daignez, Madame, agréer nos hommages respectueux et nos vœux.

A Monseigneur le duc de Bourbon.

Monseigneur.

La valeur qui caractérise si éminemment les Français n'eût été qu'imparfaitement représentée au sacre, s'il ne s'y fût pas trouvé un Condé! Partout Votre Altesse Royale a acquitté cette dette de famille; et après qu'a cessé l'heure des combats, elle a reporté au sein de la paix une grandeur modeste et la bienfaisance qui se cache.

Monseigneur, la France vous découvre, plaint votre solitude et vous admire! Il n'est pas donné à un prince de votre nom d'échapper aux regards de son siècle et à l'immortalité.

Daignez, Monseigneur, recevoir nos hommages respectueux et nos vœux.

Dans la matinée de ce même jour, avant l'arrivée du Roi, Monseigneur le cardinal, prince de Croï, grand-aumônier de France, s'était rendu, accom-

pagné de deux aumôniers du Roi, à l'Hôtel-de-Ville; Son Éminence était en rochet et camail; MM. les aumôniers en rochet et manteau. Elle fut reçue par MM. les commissaires du Roi, Bellard et Delamalle, conseillers d'état; vicomte de Peyronnet, et baron de Crouzeilhes, maîtres des requêtes, qui lui présentèrent la liste de cinquante détenus que le Roi avait jugés dignes de sa clémence, avec des notes sur chacun d'eux. Son Altesse Éminentissime sortit ensuite, accompagnée de ces messieurs, et passa dans la cour où les prisonniers étaient ruénis. Ces prisonniers ayant salué Son Éminence par les cris de *grâce! grâce!*.... M. le cardinal leur a parlé en ces termes :

« Oui, mes enfans, ce Roi, que la divine Providence a, dans sa miséricorde, donné à la France, aime à signaler toutes ses actions, et particulièrement ses grands actes religieux, par des bienfaits. L'esprit de charité est l'âme de notre sainte religion : consoler ceux qui sont dans l'affliction; secourir ceux qui sont dans le besoin : voilà ce que la religion de Jésus-Christ commande à ses enfans; voilà ce que notre monarque bien-aimé aime à pratiquer.

» Eh bien, mes enfans, témoignez votre reconnaissance à Dieu par un véritable changement : la religion et vos cœurs vous le commandent également. Si vous avez jusqu'à présent mérité les châtimens de

Dieu et des punitions de la part de la justice, prenez tous la plus ferme résolution de vivre désormais en honnêtes gens et en vrais catholiques ; instruisez-vous de vos devoirs de chrétiens, et pratiquez-les exactement : sans cela, point de salut pour l'éternité, point de bonheur sur la terre.

» De la part du Roi, je vous annonce la grâce que vous demandez ; on va, en son nom, vous distribuer des secours. Vivez en bons chrétiens, en bons Français. Le Roi, auteur de la grâce que je vous annonce, va nous réjouir tous par son arrivée : portez-vous sur son passage, on va vous y conduire : exprimez-lui par vos acclamations ce que vos cœurs éprouvent. *Vive le Roi!* »

A ces mots, les prisonniers ont répondu par des cris réitérés de *vive le Roi!* et ont témoigné à la fois leur repentir, leur joie et leur reconnaissance de la manière la plus vive. Son Éminence ayant ajouté quelques paroles d'édification, s'est retirée comblée des bénédictions des captifs qu'elle venait de rendre à la liberté. MM. les aumôniers du Roi ont distribué à chacun de ces prisonniers une somme de 20 fr.

CHAPITRE III.

JOURNÉE DU 29 MAI.

Cérémonie du Sacre. — Festin royal.

Dès quatre heures du matin, tout était en mouvement dans la ville de Reims comme au milieu de la journée. Les équipages parcouraient déjà les rues. Avant cinq heures, malgré l'extrême froideur d'un temps pluvieux, une foule de dames, en parure de cour, avec des barbes pendantes à leur chevelure, et une foule d'hommes en habits à la française ou en uniformes assiégeaient les avenues de la cathédrale. L'entrée par le portail était réservée aux personnes ayant des lettres closes; les autres entraient par les petites portes latérales.

A cinq heures et demie les portes ont été ouvertes, et la foule s'y est précipitée. On se pressait tellement dans le vestibule, que les cris de quelques dames ont causé un moment d'alarme; mais les précautions avaient été prises de manière à prévenir tout accident. Les gardes à pied et les gardes-du-corps veillaient à l'entrée, les premiers à l'extérieur, et les autres dans l'intérieur.

Une fois dans la cathédrale, la foule se divisait, et chacun se dirigeait vers la tribune indiquée par son billet. On s'y rendait par un escalier couvert d'un tapis. Celles des princesses et des ambassadeurs étaient précédées d'un petit salon éclairé par un lustre.

A six heures un quart les tribunes étaient déjà garnies, sans être toutefois entièrement pleines. Leurs premières banquettes, occupées exclusivement par les dames, offraient le coup d'œil le plus riche et le plus varié. On n'apercevait guère de toutes parts que des visages qu'on se souvenait d'avoir vus à Paris. On remarquait, dans les tribunes du chœur qui avoisinaient celle du corps diplomatique, madame la baronne de Damas, mère du ministre des affaires étrangères; madame de Chabrol, madame de Clermont-Tonnerre, madame de San Carlos, madame de Lépine, madame de Béthisy, madame la duchesse de Guiche, mesdames de Crillon, de Maillé et de Noailles; madame de Villèle, madame de Bracchi, madame de Berthier, madame de Caraman, madame ***, fille du maréchal Moreau [1].

La musique de la chapelle du Roi, au nombre de deux cents personnes, était réunie à six heures dans le vaste parquet élevé derrière l'autel.

---

[1] Mademoiselle Delphine Gay a reçu, dit-on, une lettre close du Roi, ainsi que M. Abel-Hugo et autres littérateurs.

MM. les Députés sont arrivés successivement, et se sont placés sur les banquettes de velours cramoisi disposées en amphithéâtre dans la croix de l'église, du côté de l'Évangile; MM. les Pairs de France se plaçaient sur les banquettes en face, du côté de l'Épître.

En avant des Pairs de France et des Députés, de chaque côté, étaient, aussi sur des gradins, les ministres d'état, les lieutenans-généraux et grands dignitaires, les cordons-bleus, les députations des deux chambres, et les députés des ordres royaux de Saint-Louis et de la Légion-d'honneur.

Les premiers présidens des cours royales, les procureurs-généraux, les préfets et les maires des bonnes villes, occupaient des stalles de chaque côté dans le chœur.

A la droite du fauteuil du Roi, sur des siéges, étaient placés les ministres secrétaires d'état, dans l'ordre suivant: M. le président du conseil, M. le garde des sceaux, M. le ministre des affaires étrangères, M. le ministre de la guerre, M. le ministre de la marine, M. le ministre de l'intérieur, M. le ministre de la maison du Roi, et M. l'évêque d'Hermopolis, sur le dernier siége du côté de l'autel, laissant, entre lui et M. le ministre de la maison du Roi, trois siéges vacans, destinés aux deux cardinaux assistant S. M. et au grand-aumônier.

Les avenues de l'Église étaient garnies des députations des corps de la garde et de la ligne réunis au

camp. Chaque députation, composée de dix hommes et du colonel, avait un drapeau. Lorsque les portes ont été ouvertes les colonels ont pris en main les drapeaux et ont été se ranger au pied du trône, ceux de la cavalerie à gauche, et ceux de l'infanterie à droite, se prolongeant depuis le trône jusqu'au sanctuaire.

Des grands gradins du chœur, on apercevait derrière l'autel les vases sacrés, en or, de forme antique, ciselés; la couronne en diamans du Roi, surmontée du *Régent*, placée sur un carreau de velours fleurdelisé et les autres attributs de la royauté.

De magnifiques candélabres d'or s'élevaient sur l'autel construit en marbre vert veiné très-précieux.

Au milieu de la croix de l'Église on voyait suspendu à la voûte, au-dessus du fauteuil et du prie-dieu du Roi, un dais immense en velours cramoisi, orné de fleurs de lis d'or et surmonté d'un trône revêtu de même.

Vers sept heures, le corps diplomatique, ayant à sa tête le nonce du pape, est introduit et conduit à sa tribune par les aides des cérémonies. Les membres prennent place dans l'ordre suivant : Au premier rang, le nonce, les ambassadeurs du Pape, de Naples, de Russie, d'Autriche, de Prusse, le prince de Wolkonski, ambassadeur extraordinaire de Russie; le duc de Northumberland; le prince

d'Estherazy, ambassadeur extraordinaire d'Autriche ; les envoyés de Portugal et de Sardaigne ; dans le second rang, M. le duc de San Carlos, les ambassadeurs des Pays-Bas, de Danemark, de Suède et Sidi-Mamouth. Leur réunion offre un brillant assemblage de costumes européens et asiatiques. On remarque M. le duc de Northumberland, M. le prince d'Estherazy et M. de Wolkonski par la richesse de leur costume et par les décorations en diamans qui brillent sur leur poitrine [1].

Un instant après, madame la Dauphine, accompagnée de M. le duc de Lévis, pair de France et Madame duchesse de Berry, madame la duchesse d'Orléans et mademoiselle d'Orléans, suivies de leurs dames d'honneur, sont introduites et montent à leur tribune. Messieurs les ambassadeurs se lèvent, saluent les princesses et ne s'assoient que lorsque leurs Altesses Royales ont rendu le salut et se sont assises. Avant de s'asseoir, les Princesses s'agenouillent et font une courte prière.

Tous les regards se portent sur leurs Altesses Royales et sur leurs magnifiques parures. Madame la Dauphine avait une robe brodée d'argent sur un fond d'or et portait un diadème étincelant de dia-

---

[1] Parmi la nombreuse suite qui marchait derrière les ambassadeurs se trouvait M. de Rotschild, portant un uniforme rouge et deux épaulettes. M. de Rotschild est consul général de l'empereur d'Autriche.

mans. Madame, duchesse de Berry, avait une robe rose lamée d'argent ; elle était coiffée en cheveux, avec une couronne de roses mêlées de diamans. Madame la duchesse et Mademoiselle d'Orléans étaient vêtues de robes blanches brodées d'argent, et coiffées avec des toques blanches, surmontées de plumes de la même couleur.

Plus de dix mille bougies allumées dans toutes les parties de ce vaste édifice ajoutaient encore à l'éclat de ses ornemens et à celui des innombrables diamans, des broderies étincelantes et des costumes d'or et d'argent, qui de toutes parts éblouissaient les yeux.

Tel était en ce moment la disposition et le coup d'œil général de l'assemblée.

A sept heures et demie, le clergé arrive à l'église. Monseigneur le comte de Latil [1], archevêque de Reims, s'avance vers l'autel, précédé de messieurs les évêques de Soissons [2] et d'Amiens [3], en mitre, faisant les fonctions de diacre et de sous-diacre, et de messieurs l'archevêque de Besançon [4], l'arche-

[1] M. le comte de Latil, (Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine), Pair de France, est né aux îles Sainte-Marguerite le 6 mars 1761, et a été sacré le 7 avril 1816.

[2] M. de Simony.

[3] M. de Chabons, sacré le 17 novembre 1822.

[4] M. Frère de Villefrancon, Pair de France, sacré en 1821.

vêque de Bourges [1], l'évêque d'Autun [2] et l'évêque d'Évreux [3], nommés pour chanter les Litanies. A leur entrée, l'orgue et la musique du Roi se font entendre. Après avoir fait sa révérence à l'autel, l'archevêque s'assied au milieu du sanctuaire, le visage tourné vers le chœur, dans un fauteuil placé vis-à-vis le prie-dieu du Roi. Les évêques de Soissons et d'Amiens se placent à ses côtés, et les archevêques et évêques qui doivent chanter les Litanies prennent place au côté droit de l'autel.

La cérémonie s'ouvre par l'hymne *Rector potens verax Deus*, etc. On chante ensuite le psaumes de Sexte.

Pendant ce chant, vers huit heures moins un quart, les cardinaux assistans (MM. le duc de Clermont-Tonnerre, pair de France, archevêque de Toulouse et de Narbonne et le duc de Lafare, pair de France, archevêque de Sens et d'Auxerre), tous deux en chape, étole et mitre, sortent de l'église, précédés du chapitre en chape, et vont chercher le Roi à son appartement.

Le chapitre arrive à la porte de la chambre où se trouve Sa Majesté avec monseigneur le Dauphin, monseigneur le duc d'Orléans, monseigneur le duc

---

[1] M. de Villèle, Pair de France, sacré en 1822.

[2] M. de Vichy, Pair de France, sacré en 1819.

[3] M. le comte Salmon-Duchatellier, Pair de France, sacré en 1822.

de Bourbon, les grands-officiers de la couronne ou ceux qui les répresentent, les grands-officiers de la maison du Roi, les premiers officiers et officiers de la maison de Sa Majesté ayant fonction à la cérémonie du sacre ou étant de service. Alors le grand-chantre de la cathédrale frappe à la porte, et le grand-chambellan dit à haute voix : *Que demandez-vous ?*

Le cardinal de Clermont-Tonnerre, premier des cardinaux assitans (comme le plus ancien), répond : *Charles X que Dieu nous a donné pour Roi.*

Les huissiers de Sa Majesté ouvrent les portes ; les deux cardinaux s'approchent du Roi, qui se lève de son fauteuil à leur entrée, et ils saluent Sa Majesté, qui leur rend le salut [1].

---

[1] C'est ici la première modification, et ce n'est pas la moins importante. Voici comment cette même cérémonie s'était passée au sacre de Louis XVI.

« Arrivés à la chambre du Roi, qu'ils trouvent fermée, le chantre y frappe de son bâton. Le grand-chambellan, sans ouvrir la porte, dit : *Que demandez-vous ?* L'évêque de Laon répond : *Le Roi;* le grand-chambellan réplique : *Le Roi dort.* Le chantre frappe de nouveau ; l'évêque demande une seconde fois *le Roi*, et le grand-chambellan fait la même réponse. Mais à la troisième fois, le chantre ayant frappé, et le grand-chambellan ayant répondu de même, l'évêque ajoute : *Nous demandons Louis XVI que Dieu nous a donné pour Roi.* Aussitôt les portes de la chambre s'ouvrent, et le grand-maître des cérémonies conduit les deux évêques auprès de Sa Majesté, qu'ils

Alors les princes partent pour l'église.
Vers huit heures, monseigneur le Dauphin,

---

saluent profondément. Le Roi est couché sur un lit de parade; l'évêque de Laon lui présente de l'eau bénite et récite une oraison, puis les deux évêques soulèvent le Roi de dessus son lit et le conduisent processionnellement à l'église. »

Le sens moral de cette cérémonie est évident. *Le Roi dort*, et ce sont les prêtres qui l'éveillent; *le Roi est couché*, et ce sont les prêtres qui le soulèvent. N'est-ce pas exprimer aussi clairement que possible que le Roi n'est rien tant que les prêtres ne l'ont pas fait quelque chose, que le Roi n'est Roi qu'en vertu de l'onction sacrée?

Aujourd'hui tout cela a disparu. Le Roi était couché sur un lit, il est assis sur un fauteuil; le Roi était soulevé par l'évêque, il se lève de lui-même pour se rendre à l'église. On a fait précisément tout le contraire.

Des personnes prétendent que cette cérémonie faisait seulement allusion à un principe qui fut en vigueur jusqu'au douzième siècle, principe d'après lequel les princes qui succédaient au trône n'étaient reconnus Rois que le jour de leur sacre. Avant cela, *le Roi dormait*, disent les vieilles chroniques, et l'autorité demeurait si absolument aux grands et au régent, que leur nom seul était marqué sur les actes.

Ces personnes accordent par cela même ce qu'elles sembleraient vouloir nier; car notre première explication n'est autre chose que le développement et la conséquence de celle qu'elles donnent elles-mêmes.

D'ailleurs, si cette cérémonie n'avait pas eu en effet le sens et l'intention que nous indiquons, si elle n'avait pas consacré une usurpation par trop révoltante du clergé sur la royauté, pourquoi l'aurait-on modifiée?

monseigneur le duc d'Orléans et monseigneur le duc de Bourbon, portant tous trois la couronne de prince et des manteaux à très-longue queue, entrent dans la cathédrale conduits par M. le grand-maître des cérémonies, précédés et suivis de leurs premiers officiers.

Quelques instans après, le Roi se rend à l'église par la grande galerie couverte construite le long du côté droit de la cathédrale. Le cortége s'avance dans l'ordre suivant :

Le chapitre de la métropole ;

Les gardes à pied ordinaires du Roi, marchant sur deux files en tête ;

La musique ;

Les hérauts d'armes [1] ;

Le roi d'armes ;

Les aides des cérémonies ;

Le grand-maître des cérémonies (M. le marquis de Dreux-Brézé, pair de France) ;

Les quatre chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit destinés à porter les offrandes ;

M. le duc de La Vauguyon, le vin dans un vase d'or ;

M. le duc de Larochefoucault, le pain d'argent ;

M. le duc de Luxembourg, le pain d'or ;

---

[1] MM. de Vanzelles, le chevalier de Maradas, Cordier de Saint-Elne, le chevalier Fabvre, le baron Laîné et Leconte.

M. le duc de Grammont, l'aiguière d'or remplie de médailles;

Les pages du Roi sur les ailes;

Le maréchal Moncey, duc de Conégliano, faisant fonctions de connétable (comme le plus ancien maréchal de France), tenant à la main son épée nue, et ayant à ses deux côtés deux huissiers de la chambre du Roi portant leurs masses [1].

En arrière du connétable, sur le côté à droite, M. le duc de Mortemart, capitaine-colonel des gardes à pied ordinaires du Roi, et M. le duc de Bellune, major-général de la garde royale;

En arrière du connétable, sur le côté à gauche, le maréchal marquis de Lauriston [2], le comte de Cossé et le duc de Polignac, nommés par Sa Majesté pour porter la queue du manteau royal;

Le Roi paraît ensuite, accompagné des deux cardinaux;

A sa droite, le cardinal de Clermont-Tonnerre;

A sa gauche, le cardinal de Lafare;

Sur les ailes, à la hauteur du Roi, six gardes de la Manche, trois de chaque côté;

---

[1] Au sacre de Napoléon, M. le maréchal Moncey portait la corbeille qui devait recevoir le manteau de l'impératrice.

[2] Au sacre de Napoléon, M. le maréchal Lauriston (alors général), marchait comme aide de camp à la gauche du grand-chambellan, et madame de Lauriston figurait parmi les dames du palais de l'Impératrice, entre madame de Talhouet et madame la maréchale Ney.

Derrière le Roi, à droite et à gauche, M. le marquis de Rivière et M. le duc d'Havré de Croï, capitaines des gardes-du-corps;

Le major des gardes-du-corps, marchant derrière le capitaine des gardes de service;

Le chancelier de France (M. d'Ambray);

Le duc d'Uzès, représentant le grand-maître de France, portant le bâton de grand-maître à la main, haut levé;

A sa droite, M. le prince de Talleyrand, grand-chambellan [1];

A sa gauche, M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre;

A droite, un peu en arrière du grand-chambellan, M. le marquis d'Avarai remplissait les fonctions de grand-maître de la garde-robe, à la place de M. le comte Curial, que son accident a empêché d'assister à la cérémonie;

Les deux gentilshommes de la chambre, l'un derrière le grand-chambellan, l'autre derrière le premier gentilhomme de la chambre;

Les officiers des gardes-du-corps de service, suivis d'un détachement des gardes-du-corps.

Les gardes à pied, en entrant dans la nef, se mettent en haie des deux côtés.

---

[1] M. de Talleyrand remplissait les mêmes fonctions au sacre de Napoléon, et portait la corbeille destinée à recevoir le manteau de l'empereur.

Le chapitre s'arrête à l'entrée de la nef.

Les gardes de la Manche et les hérauts d'armes s'avancent et se placent au bas des degrés du sanctuaire.

A l'arrivée du Roi à l'entrée de l'église, le cardinal de Lafare dit cette oraison [1] :

« O Dieu qui savez que le genre humain ne peut subsister par sa propre vertu! accordez votre secours à Charles, votre serviteur, que vous avez mis à la tête de votre peuple, afin qu'il puisse lui-même secourir et protéger ceux qui lui sont soumis. »

On chante alors en faux bourdon le psaume : *Domine, in virtute tuâ lætabitur Rex*, et le Roi s'avance à pas lents vers l'autel, toujours entre les deux cardinaux, et revêtu d'une simple camisole de satin blanc (figurant une chemise), de mules blanches aux pieds (en guise de pantoufles), et d'une toque de velours noir, surmontée de plumes blanches et noires.

Le plus profond silence règne dans l'assemblée, et l'expression d'un sentiment pénible se peint sur toutes les physionomies. L'humble vêtement du Roi, au milieu des ornemens éclatans dont il est entouré, et à côté du resplendissant archevêque [2], fait

[1] Toutes ces oraisons sont récitées en latin.

[2] Quelques instans après, l'archevêque va se revêtir de ses ornemens pontificaux qui sont en or brochés sur un fond d'or. La mitre est enrichie de pierreries.

un étrange contraste, et produit dans tous les cœurs une émotion mêlée d'étonnement[1].

Arrivé au pied de l'autel, le Roi s'agenouille, et l'archevêque de Reims, debout et sans mitre, dit sur S. M. l'oraison suivante :

« Dieu tout-puissant qui réglez tout ce qui est au-dessus de nous, et qui avez daigné élever au trône votre serviteur Charles, nous vous supplions de le préserver de toute adversité, de le fortifier du don de la paix ecclésiastique, et de le faire arriver, par votre grâce, aux joies d'une paix éternelle. »

Après cette oraison, le Roi, toujours conduit par les deux Cardinaux, s'avance jusqu'au fauteuil qui lui a été préparé sous le dais au milieu du sanctuaire.

Le Roi étant à son fauteuil, la séance est ainsi disposée :

Monseigneur le Dauphin, monseigneur le duc d'Orléans, monseigneur le duc de Bourbon à droite de Sa Majesté sur le côté, ayant leurs couronnes ducales sur la tête ;

Derrière le Roi :

A droite et à gauche et debout deux capitaines des gardes-du-corps ; un peu plus en arrière et plus sur les côtés, à droite, le capitaine-colonel des

---

[1] A son entrée dans l'église, Napoléon était revêtu des ornemens impériaux.

gardes à pied ; à gauche, parallèlement, le major-général de la garde royale aussi debout ;

Sur le même alignement, mais un peu plus sur le côté, le maréchal marquis de Lauriston, le comte de Cossé, le duc de Polignac, debout ;

Le major des gardes-du-corps se tient en arrière du capitaine des gardes de service près de la première marche du sanctuaire.

Le grand-maître, le maître et les aides des cérémonies se tiennent debout à droite et à gauche en avant du prie-dieu du Roi.

Le maréchal duc de Conégliano, représentant le connétable, est placé au bas des degrés du sanctuaire, au milieu, sur un tabouret.

A ses côtés sont les deux huissiers de la chambre du Roi, debout et portant leurs masses.

Le chancelier est placé aussi sur un tabouret, à environ trois pieds derrière le connétable ;

Le duc d'Uzès, représentant le grand-maître de France, le grand-chambellan et le premier gentilhomme de la chambre, sont tous trois sur un même banc, le grand-maître au milieu, le grand-chambellan à sa droite, et le premier gentilhomme de la chambre à sa gauche.

Sur un tabouret, à droite et un peu en arrière du grand-chambellan, le premier chambellan, maître de la garde-robe.

Deux gentilshommes de la chambre sont sur des tabourets, l'un derrière le grand-chambellan,

l'autre derrière le premier gentilhomme de la chambre.

En arrière de monseigneur le Dauphin se tient le lieutenant des gardes-du-corps du Roi, de service auprès de sa personne.

Les quatre chevaliers des Ordres destinés à porter les offrandes sont placés dans le chœur; deux du côté de l'Épître, deux du côté de l'Évangile, aux premières hautes stalles les plus près du sanctuaire.

La séance étant prise, l'archevêque se lève et va présenter l'eau bénite au Roi, qui se découvre pour la recevoir. L'archevêque donne l'eau bénite à l'assemblée et se retire ensuite derrière l'autel pour se revêtir, de ses habits pontificaux. Pendant ce temps le chœur chante Sexte.

L'archevêque revient à l'autel, apportant la sainte-ampoule [1].

---

[1] La cérémonie de la sainte-ampoule, qui eut lieu au sacre de Louis XVI, a été supprimée.

La sainte-ampoule était apportée de Saint-Remy en procession par le grand-prieur de l'abbaye, monté sur un cheval blanc de l'écurie du Roi, et placé sous un dais porté par quatre barons, et accompagné du vicomte de la Rochefoucault, du comte de Talleyrand, du marquis de Rochechouart et du marquis de la Roche-Aymond, otages de la sainte-ampoule. L'archevêque de Reims allait recevoir la sainte-ampoule des mains du grand-prieur.

Le 6 octobre 1793, la sainte-ampoule fut brisée par un commissaire de la convention sur le piédestal de la statue de

Après avoir salué l'autel et le Roi, il quitte la mitre et entonne le *Veni Creator*. Sa Majesté reste à genoux pendant la première strophe.

Le *Veni Creator* chanté, l'archevêque reprend sa mitre et s'avance vers le Roi, accompagné de ses deux assistans portant l'un, le livre des Évangiles, et l'autre la vraie croix. L'archevêque prend le livre des Évangiles sur lequel il pose la vraie croix et le tient ouvert devant Sa Majesté en lui présentant les formules de sermens placées aussi sur le livre des Évangiles.

Charles X, assis et couvert, la main posée sur le livre des Évangiles et sur la vraie croix, lit les sermens suivans d'une voix assez forte pour être entendu de ceux qui l'entourent.

Serment du Sacre.

« En présence de Dieu, je promets à mon peuple
» de maintenir et d'honorer notre sainte religion,
» comme il appartient au Roi très-chrétien et au
» fils aîné de l'église; de rendre bonne justice à
» tous mes sujets; enfin de gouverner conformé-

Louis XV; mais on a lu dans tous les journaux comment on parvint à recueillir des fragmens de cette sainte-ampoule, et une partie du baume qu'elle renfermait. Ce fait est constaté dans un procès-verbal déposé au greffe du tribunal de Reims, et ces précieux restes sont aujourd'hui renfermés dans un reliquaire de vermeil donné par S. M. Charles X.

» ment aux lois du royaume et à la Charte con-
» stitutionnelle, que je jure d'observer fidèlement :
» qu'ainsi Dieu me soit en aide et ses saints Évan-
» giles. »

Serment du Roi comme chef et souverain grand-maître de l'Ordre du Saint-Esprit.

« Nous jurons à Dieu le Créateur de vivre et de
» mourir en sa sainte foi et religion catholique,
» apostolique et romaine; de maintenir l'Ordre du
» Saint-Esprit, sans le laisser déchoir de ses glo-
» rieuses prérogatives; d'observer les statuts dudit
» Ordre et de les faire observer par tous ceux qui
» sont ou seront reçus : nous réservant néanmoins
» de régler les conditions d'admission selon le bien
» de notre service. »

Serment du Roi comme chef souverain et grand-maître de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'Ordre royal de la Légion-d'honneur.

« Nous jurons solennellement à Dieu de maintenir
» à jamais, sans laisser déchoir leurs glorieuses
» prérogatives, l'Ordre royal et militaire de Saint-
» Louis et l'Ordre royal de la Légion-d'honneur;
» de porter la croix desdits Ordres, et d'en faire
» observer les statuts : ainsi le jurons et promettons
sur la sainte croix et sur les saints Évangiles [1]. »

[1] On a remarqué que S. M. a appuyé d'une manière toute par-

Les sermens prêtés, l'archevêque se place à son siége au bas de l'autel. Le Roi est conduit à l'autel

---

ticulière sur les mots; *Charte constitutionnelle* et l'*ordre royal de la Légion-d'Honneur*. Cela est si vrai, que beaucoup de personnes qui étaient placées trop loin pour pouvoir entendre le serment, et qu'on interrogeait avec curiosité à leur sortie de l'église, répondaient : « Je n'ai point entendu le serment, mais je suis sûr que le Roi a parlé de la Charte constitutionnelle et de la croix de la Légion-d'Honneur; car j'ai entendu distinctement ces deux mots. »

Voici le serment tel qu'il fut prêté par Louis XVI :

L'archevêque, après avoir fait la révérence à l'autel et au Roi, va s'asseoir sur son fauteuil devant l'autel, et puis, assisté des évêques de Laon et de Beauvais, s'approche de Sa Majesté et lui fait la requête suivante, pour toutes les églises de France : « Nous vous demandons de conserver les priviléges canoniques, les droits et la juridiction dont chacun de nous, et les églises qui nous sont confiées, sommes en possession, et de vous charger de notre défense, comme un Roi le doit dans son royaume à chaque évêque et à l'église qui est commise à ses soins. » Alors le Roi, sans se lever de son fauteuil, et la tête couverte, répond ainsi : « Je promets de conserver à chacun de vous et aux églises qui vous sont confiées les priviléges canoniques, les droits et la juridiction dont vous jouissez, et de vous protéger et défendre, autant que je le pourrai, avec le secours de Dieu, comme il est du devoir d'un Roi dans son royaume de protéger chaque évêque et l'église qui est commise à ses soins. »

Ensuite les deux évêques suffragans demandent aux Princes et au peuple s'ils acceptent Louis XVI pour leur Roi? Le consentement de l'assemblée ayant été reçu par un respectueux

par les deux cardinaux assitans, et demeurant debout quitte sa première robe ; elle lui est ôtée par M. le

---

silence (cette circonstance a été supprimée), l'archevêque demande au Roi le serment du royaume. Sa Majesté assise, la tête couverte, le prononce tout haut en latin, et tenant les mains sur le livre des Évangiles. « Je promets, au nom de Jésus-Christ, au peuple chrétien qui m'est soumis, 1°. de faire conserver en tous temps, à l'église de Dieu, la paix par le peuple chrétien; 2°. d'empêcher les personnes de tout rang de commettre des rapines et des iniquités de quelque nature qu'elles soient; 3°. de faire observer la justice et la miséricorde dans tous les jugemens, afin que Dieu, qui est la source de la clémence et de la miséricorde, daigne la répandre sur moi et sur vous aussi; 4°. de m'appliquer sincèrement, et de tout mon pouvoir, à exterminer, de toutes les terres soumises à ma domination, les hérétiques nommément condamnés par l'Église. Je confirme par serment toutes les choses énoncées ci-dessus : qu'ainsi Dieu et ces saints Évangiles me soient en aide. »

Voici le serment qui fut prêté par Napoléon le jour de son sacre, la main levée sur l'Évangile et la couronne sur la tête :

« Je jure de maintenir l'intégrité du territoire de la république, de respecter et de faire respecter les lois du concordat et la liberté des cultes; de respecter et de faire respecter l'égalité des droits, la liberté politique et civile, l'irrévocabilité des ventes des biens nationaux; de ne lever aucun impôt, de n'établir aucune taxe qu'en vertu de la loi; de maintenir l'institution de la Légion-d'Honneur; de gouverner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français. »

Ce serment ne fut prêté qu'après l'intronisation et sur le trône même. Il termina la cérémonie.

premier gentilhomme de la chambre, qui la remet au premier valet de chambre.

Sa Majesté donne sa toque au premier chambellan, maître de la garde-robe, qui la remet au plus ancien des valets de chambre.

Le Roi n'étant plus revêtu que de la camisole de satin rouge avec des galons d'or sur les coutures, reste debout pendant que l'archevêque dit l'oraison suivante :

« O Dieu, qui êtes l'auteur ineffable du monde, le Créateur du genre humain, qui gouvernez les empires et en êtes le soutien [1], comblez de vos bénédictions, par l'intercession de la bienheureuse Marie mère de Dieu et de tous les saints, votre serviteur notre Roi Charles [2]! affermissez-le sur le trône [3], et faites que ses sujets lui gardent la fidélité, que les grands de son royaume vivent en paix, qu'ils

---

[1] Dans l'oraison qui fut récitée au sacre de Louis XVI, il y avait ici ces mots : « *qui avez choisi dans la race d'Abraham, notre patriarche, votre fidèle ami, un roi qui devait faire le bonheur des siècles à venir.*

[2] On a retranché ici ces mots : *avec son armée* (cum exercituo suo.)

[3] A cet endroit on a retranché tout ce qui suit : « Visitez-le de votre présence comme vous avez visité Moïse dans le buisson ardent, Josué, fils de Navé, dans le combat ; Gédéon au milieu d'un champ ; Samuel dans le temple. Envoyez d'en haut sur lui cette rosée de votre bénédiction céleste, qui donne la sagesse ; cette bénédiction que le saint roi David a reçue du

aiment la charité, qu'ils s'abstiennent de la cupidité, que la justice soit dans leur bouche, qu'ils gardent la vérité; que son peuple, nourri de vos bénédictions, se multiplie de plus en plus, et que, supérieur à ses ennemis, il goûte les douceurs de la paix : que celui qui règne avec vous, dans la suite des siècles, daigne lui accorder cette grâce. »

Après l'oraison, on apporte le fauteuil du Roi en face de celui de l'archevêque. Alors le grand-chambellan quitte sa place et va chausser à Sa Majesté les bottines de velours violet, semées de fleurs de lis d'or en broderies, que le grand-maître des cérémonies vient de prendre sur l'autel.

Le premier valet de chambre retire la chaussure de mules que le Roi a quittée.

En même temps le grand-maître des cérémonies s'avance vers monseigneur le Dauphin et le conduit auprès du Roi. Il va prendre ensuite les éperons sur l'autel, et les présente à monseigneur le Dauphin, qui les met au Roi et les lui ôte aussitôt. Le Prince les remet au grand-maître des cérémonies, qui les reporte sur l'autel.

---

ciel en composant ses psaumes, ainsi que l'a reçue Salomon son fils. Soyez sa cuirasse contre les armées de ses ennemis, son casque dans l'adversité, son diadème dans la prospérité, et son bouclier dans son voyage et dans ses démarches. »

Au sacre de Napoléon l'oraison fut récitée par le Pape, telle qu'elle l'avait été au sacre de Louis XVI. Les suppressions ci-dessus indiquées n'eurent pas lieu.

Bénédiction de l'épée. — M. le maréchal duc de Conégliano, faisant fonctions de connétable, après avoir quitté son épée, s'avance vers le Roi par le côté droit. Sa Majesté se lève et s'approche de l'autel, où l'archevêque monte en même temps, fait la bénédiction de l'épée de Charlemagne, alors dans son fourreau et déposée sur l'autel, en disant l'oraison suivante :

« Exaucez nos prières, Seigneur, et daignez bénir de votre main cette épée dont votre serviteur Charles veut être ceint, afin qu'elle puisse lui servir à défendre et protéger les églises, les veuves et les orphelins, et tous vos serviteurs [1], et que cette épée inspire la crainte et la terreur à quiconque osera tendre des piéges à notre Roi. »

La bénédiction terminée, l'archevêque ceint l'épée au Roi et la lui ôte aussitôt ; puis l'ayant tirée du fourreau, il la présente au Roi en disant, la mitre en tête :

« Prenez cette épée qui vous est donnée avec la bénédiction du Seigneur, afin que par elle et par

---

[1] Dans la même oraison récitée au sacre de Louis XVI, il y avait ici ces mots : *contre la méchanceté des infidèles* (contra sævitiam paganorum). Ils ont été retranchés, ils étaient incompatibles avec l'article 5 de la Charte, qui consacre la liberté des cultes.

Au sacre de Napoléon, dans cette même oraison récitée par le pape, ces expressions furent conservées. Seulement on remplaça le mot *paganorum* par celui *infidelium*.

la force de l'esprit saint vous puissiez résister à tous vos ennemis et les vaincre ; protéger et défendre la sainte église et le royaume qui vous est confié [1]. Prenez cette épée, afin que par son secours vous exerciez la justice, vous protégiez avec bonté les veuves et les orphelins ; que vous répariez les désordres, que vous conserviez ce qui a été rétabli, que vous affermissiez tout ce qui a été mis dans l'ordre, afin que vous couvrant de gloire par la pra-

---

[1] Ici on a retranché les passages suivans qui se trouvaient dans l'oraison, telle qu'elle a été récitée au sacre de Louis XVI :

« Prenez, dis-je, de nos mains consacrées par l'autorité des saints apôtres, cette épée dont nous vous avons ceint, ainsi qu'on a ceint les rois, et qui, bénite par notre ministère, est destinée de Dieu pour la défense de sa sainte église. Souvenez-vous de celui dont le prophète David a parlé ainsi dans ses psaumes : *O vous qui êtes le fort d'Israël, prenez votre épée et disposez-vous au combat*, afin que par son secours vous exerciez la justice, vous brisiez la mâchoire des injustes, que vous protégiez et défendiez la sainte église de Dieu et ses enfans ; que vous n'ayez pas moins d'horreur pour les ennemis secrets du nom chrétien que pour ceux qui le sont ouvertement, et que vous travailliez à les perdre. »

Ces paroles, qui tendraient à établir en France l'inquisition et la conversion des hérétiques par les échafauds, étaient aussi incompatibles avec l'article de la Charte qui garantit la liberté des cultes et la tolérance religieuse.

Ces mêmes expressions avaient été textuellement conservées dans l'oraison prononcée par le Pape en remettant l'épée à Napoléon.

tique de toutes les vertus, en faisant régner la justice, vous méritiez de régner avec celui dont vous êtes l'image. »

Pendant que l'archevêque remet l'épée nue entre les mains du Roi, le chœur chante cette antienne: « Armez-vous de force et soyez toujours homme de cœur ; gardez les lois du Seigneur votre Dieu ; marchez dans ses voies, observez ses préceptes, ses ordonnances et ses jugemens, et que Dieu soit votre appui en quelque circonstance que vous soyez. »

Et, dans le temps que le Roi tient l'épée, l'archevêque debout et sans mitre dit cette oraison sur le Roi, qui est aussi debout et tenant l'épée la pointe en l'air: « O Dieu, qui réglez avec sagesse tout ce qui se passe dans le ciel et sur la terre! soyez propice à notre Roi très-chrétien ; que toute la force de ses ennemis soit brisée par la vertu de votre glaive spirituel ; combattez pour lui, et ils seront entièrement détruits. »

A la fin de l'oraison, Sa Majesté monte à l'autel, baise l'épée et la pose sur l'autel en se mettant à genoux. Alors l'archevêque reprend l'épée et la met une seconde fois entre les mains du Roi, qui la reçoit à genoux et la donne aussitôt à M. le maréchal duc de Conégliano. Immédiatement après, M. l'archevêque dit sur le Roi, toujours à genoux, les oraisons suivantes :

« Jetez, Seigneur, des regards favorables sur votre serviteur Charles, qui est ici environné de

l'éclat de la royauté. Daignez le combler des bénédictions de votre grâce spirituelle, et revêtez-le de la plénitude de votre puissance; que sous son règne les peuples jouissent de la santé; que la paix règne dans le royaume, et que la splendeur de la puissance royale éclate dans le palais de nos Rois; qu'il soit le puissant protecteur de la patrie et le consolateur des églises; qu'il aime à répandre des grâces, et que toujours aimable et bon pour les grands et les fidèles de son royaume, il soit craint et aimé de tous [1]. Enfin, qu'il soit digne de gouverner sagement ses états, et, qu'après un règne glorieux il mérite de jouir de la béatitude éternelle. »

Deuxième oraison. — « Bénissez, Seigneur, notre Prince, et dans la confiance où nous sommes que vous nous l'avez donné pour le bien de votre peu-

---

[1] Voici cette même oraison, telle qu'elle a été récitée au sacre de Louis XVI. Les passages soulignés ont été retranchés :

« Jetez, Seigneur, des regards favorables sur votre serviteur Louis, qui est ici environné de l'éclat de la royauté ; et *comme vous avez béni Abraham, Isaac et Jacob*, daignez le combler des bénédictions de votre grâce spirituelle, et revêtez-le de la plénitude de votre puissance ; *que la rosée du ciel et la graisse de la terre procurent dans ses états une abondance de blé, de vin et d'huile, et que, par vos divines largesses, la terre soit couverte de toutes sortes de fruits pendant de longues années*, afin que, sous son règne, les peuples jouissent de la santé ; que la paix règne dans son royaume ; que la splendeur de la

ple, donnez-lui une longue vie, une santé vigoureuse, qu'il arrive à une heureuse vieillesse et enfin au bonheur éternel. »

Troisième oraison. — «Que Dieu le Père, qui règne éternellement, soit votre aide et votre protecteur; que le Tout-Puissant vous bénisse; qu'il exauce vos prières en toutes choses, et qu'il vous accorde une longue suite de jours; qu'il affermisse de plus en plus votre trône ; qu'il conserve à jamais votre nation et votre peuple ; qu'il couvre de confusion vos ennemis ; que Jésus-Christ soit sanctifié en vous, afin que celui qui vous a donné sur la terre un empire, vous donne dans le ciel une récompense éternelle [1]. »

---

puissance royale éclate dans le palais de nos rois ; *qu'elle brille aux yeux de tous avec la vivacité éblouissante des éclairs.* Faites qu'il soit le puissant protecteur de la patrie, le consolateur des églises *et des saints monastères; qu'ils se ressentent de sa piété et de ses libéralités royales ; qu'il soit le plus puissant des rois ; qu'il triomphe de ses ennemis ; qu'il assujettisse les nations rebelles et idolâtres ; que sa puissance royale le rende la terreur de ses ennemis ;* qu'il se plaise à répandre ses grâces sur les grands de son royaume, etc. »

On a retranché ici non-seulement ce qui était contraire à la tolérance religieuse ; mais encore ce qui avait rapport à des idées de guerre et de conquête.

Cette oraison ne fut point prononcée au sacre de Napoléon.

[1] Cette oraison est celle que récita le Pape en faisant les onctions à l'Impératrice Marie-Louise.

Alors Sa Majesté est conduite à son fauteuil par les deux cardinaux assistans.

Préparation du saint-chrême.— L'archevêque fait ouvrir le reliquaire renfermant la sainte-ampoule qui est tirée d'un petit coffre d'or ; il en retire avec la pointe d'une aiguille d'or une parcelle qu'il mêle avec du saint-chrême sur la patène.

Pendant cette cérémonie, le chœur chante cette antienne :

« Le saint évêque Remi, ayant reçu du ciel ce précieux baume, sanctifia l'illustre race des Français dans les eaux du baptême, et les enrichit du don du Saint-Esprit. »

L'archevêque, debout et sans mitre, récite quelques versets et ajoute :

« Seigneur, qui avez donné le bienheureux Remi à votre peuple pour le ministre de son salut, faites que nous ayons pour intercesseur dans le ciel celui que nous avons eu pour docteur sur la terre. »

Alors les deux cardinaux assistans délient les ouvertures faites à l'habillement du Roi pour les onctions, et conduisent Sa Majesté à l'autel. Un grand drap de velours fleurdelisé est étendu sur le devant, et l'on place dessus deux carreaux de velours, l'un sur l'autre, de chaque côté.

Le Roi se prosterne très-profondément ayant la face contre ces carreaux. L'archevêque se prosterne de la même manière à droite de Sa Majesté, tandis



que les deux cardinaux assistans restent debout à sa gauche.

En ce moment un vif mouvement de curiosité s'était manifesté dans l'assemblée ; on voyait dans les tribunes toutes les têtes penchées vers le sanctuaire, et ce spectacle, qui s'est prolongé pendant plusieurs minutes, avait laissé sur les visages une impression qu'il serait difficile de caractériser [1].

L'archevêque de Besançon, l'archevêque de Bourges, l'évêque d'Autun et l'évêque d'Évreux s'avancent au bas des marches de l'autel, et debout chantent les litanies, auxquelles le chœur répond. Après le verset *Ut obsequium servitutis*, l'archevêque se lève, la mitre en tête, sa crosse dans la main gauche, et dit trois versets sur le Roi prosterné. Après ces trois versets, que le chœur répète, l'archevêque quitte sa crosse, et se prosterne une seconde fois.

Les litanies continuées et achevées, les quatre prélats qui les ont chantées s'agenouillent et s'in-

[1] Le roi était exactement dans la position où les gravures représentent Louis XVI, c'est-à-dire couché sur les coussins. Il est même arrivé que Sa Majesté, fatiguée peut-être de cette position ou croyant que les litanies étaient terminées, s'est relevée un instant ; l'archevêque alors lui a parlé, sans doute pour lui faire observer qu'il n'était pas encore temps, et le Roi s'est étendu de nouveau sur le coussin jusqu'à la fin des litanies.

Voici comme la même circonstance se passa au sacre de Napoléon :

« Le Pape, les archevêques et évêques ayant la mitre sur

clinent. L'archevêque s'étant relevé dit, sans mitre, le *Pater noster* et les deux oraisons suivantes :

« Accordez, Seigneur, le secours de votre grâce céleste à votre serviteur Charles, afin qu'il vous recherche de tout son cœur, et qu'il mérite d'obtenir ce qu'il vous demande humblement. »

« Nous vous supplions, Seigneur, de prévenir nos actions par votre esprit, et de les conduire par une assistance particulière de votre grâce, afin que toutes nos prières et toutes nos œuvres sortent de vous comme de leur principe, et se rapportent à vous comme à leur fin. »

Alors l'archevêque se place à son siége, le dos tourné à l'autel. Le Roi est conduit près du siége de l'archevêque par les deux cardinaux. S. M. s'agenouille, et l'archevêque, assis, la mitre en tête, dit sur le Roi cette première oraison :

« O Dieu, qui veillez sur vos peuples par votre puissance, et qui régnez sur eux par votre amour, donnez à votre serviteur Charles l'esprit de sagesse et celui du gouvernement, afin qu'en vous demeu-

---

tête ont récité à genoux les litanies, pendant lesquelles Leurs Majestés sont restées assises sur le petit trône.

» Après le verset *Ut omnibus fidelibus*, *Sa Sainteté* s'est levée, et, tournée du côté de l'Empereur et de l'Impératrice, elle a récité les trois versets suivans et donné ses bénédictions, pendant lesquelles Leurs Majestés se sont mises à genoux en s'inclinant. »

rant attaché de tout son cœur, il soit toujours capable de régir son royaume; que sous son règne l'église jouisse d'une pleine tranquillité; que la piété réside dans ses membres, afin que, persévérant dans les bonnes œuvres, il parvienne, sous votre conduite, au royaume du ciel. »

L'archevêque continue ensuite en disant cette seconde oraison :

« Que toute équité et toute justice naissent sous son règne; qu'il soit le protecteur de ses amis, le rempart de ses peuples contre ses ennemis, la consolation des humbles; qu'il réprime les orgueilleux; qu'il soit une leçon pour les riches; qu'il soit charitable envers les pauvres [1]; qu'il fasse régner la paix et la sûreté parmi ses sujets [2], et que, comblé de

[1] Ici on a retranché ces mots : *qu'il soit le pacificateur des nations étrangères.*

Cette modification remarquable, qui n'avait encore été signalée nulle part, n'est-elle pas une sage protestation contre le droit d'intervention dans les affaires des autres peuples? L'intention est d'autant plus évidente que ce sont deux mots seulement qu'on supprime au milieu d'une longue phrase. Dans l'oraison première, on demandait à Dieu que le Roi *pacifiât les étrangers, et fît régner la paix et la sûreté parmi ses sujets.* (*Peregrinis pacificatio et propiùs in patriâ pax et securitas.*) On a laissé la seconde de ces demandes, et on a retranché la première.

[2] Dans l'oraison récitée au sacre de Louis XVI, il y avait ici ces mots : « *Qu'il gouverne avec modération les uns et les autres,*

vos grâces, il ne donne que des exemples de piété[1]; qu'ainsi, mettant en vous toutes ses pensées et tous ses desseins, il gouverne toujours son peuple avec paix et avec sagesse; qu'il jouisse par votre secours d'une vie longue et heureuse; que les temps, toujours favorables pour lui, le conduisent jusqu'à une extrême vieillesse; que délivré des liens de tout péché par les richesses de votre miséricorde, et arrivé à la fin de cette vie périssable, il mérite de jouir de la récompense du bonheur sans fin et de la société éternelle avec les anges. »

Consécration du Roi. — L'archevêque, la mitre en tête et d'une voix élevée, dit l'oraison suivante, pendant laquelle Sa Majesté demeure à genoux :

« Dieu tout-puissant et éternel, qui gouvernez

---

chacun selon son état. (*Unumquemque secundùm suam mensuram moderatè gubernans.*) »

Ces paroles étaient incompatibles avec l'article 1er. de la Charte, qui consacre l'égalité des Français devant la loi; elles ont été supprimées.

[1] On a retranché aussi à cet endroit le passage suivant : « Que marchant par la voie de la vérité avec le *troupeau qui lui est soumis* (*cum grege sibi subdito*), il amasse avec modération les richesses qui lui sont nécessaires. Donnez-lui, Seigneur, tout ce dont il a besoin, non-seulement pour la santé du corps, mais pour celle des âmes. »

Les mots de *troupeau soumis* n'étaient plus applicables au peuple d'une monarchie constitutionnelle.

Cette oraison ne fut point recitée au sacre de Napoléon.

le ciel, qui avez créé la terre; roi des rois, seigneur des seigneurs, qui réglez le sort des anges et des hommes [1], écoutez nos très-humbles prières, et répandez vos abondantes bénédictions sur votre serviteur Charles notre Roi [2], afin que doué de la fidélité constante d'Abraham, de la douceur de Moïse, de la force de Josué, de l'humilité de David, et orné de la sagesse de Salomon, il vous complaise en toutes choses; qu'il marche d'un pas ferme et sûr dans le sentier de la sagesse [3], et que, jouissant de l'amour

---

[1] On a retranché ici les mots suivans, sans doute pour élaguer des longueurs inutiles : « Qui avez fait triompher de ses ennemis Abraham, votre fidèle serviteur ; qui avez fait remporter un grand nombre de victoires à Moïse et à Josué, les chefs de votre peuple ; qui avez tiré de l'obscurité David pour l'élever au trône ; qui l'avez délivré de la gueule du lion ; qui l'avez fait sortir vainqueur du combat avec Goliath , échapper du glaive de Saül et l'avez délivré de tous ses ennemis ; qui avez enrichi Salomon du don de la sagesse et l'avez fait régner en paix. »

[2] Il y avait ici, dans l'oraison récitée au sacre de Louis XVI, quelques mots très-remarquables que Mgr. l'archevêque n'a point prononcés cette fois. Les voici : « Votre serviteur Louis, *que nous élisons pour le roi de ce royaume au milieu des prières que nous vous adressons (quem supplici devotione in hujus regni regem eligimus).* »

[3] On a encore retranché ce qui suit : « Qu'il pourvoie aux besoins des églises de son royaume; qu'il en soit le moniteur et le défenseur ; que par votre puissance il gouverne ses états avec toute l'autorité royale ; qu'il réprime tous ses ennemis visibles et invisibles ; qu'il n'abandonne point ses droits sur les

dont il est digne, il affermisse et gouverne en paix par votre grâce le trône de ses pères pendant une longue suite de jours [1]. Honorez-le de bénédictions abondantes, et répandez sur lui l'onction du Saint-Esprit. »

Alors M. l'évêque de Soissons, faisant les fonctions de diacre, va chercher sur l'autel le saint-chrême et le présente à l'archevêque.

---

royaumes des Saxons, des Merciens et des peuples du nord et des Cimbres, etc. »

[1] Enfin, dans cette même oraison, on a supprimé le passage suivant. « Que toujours muni du casque et du bouclier de votre protection, et tout environné des armes célestes, il triomphe heureusement, et selon nos souhaits, de tous ses ennemis; que sa puissance inspire de la terreur aux infidèles. (*Terroremque suæ potentiæ infidelibus inferat.*) Que par ses vertus qui l'accompagneront dans les combats il recueille avec joie les fruits de la paix. »

Cette même oraison fut aussi récitée par le Pape au sacre de Napoléon, et il est curieux de voir comment elle fut modifiée. Au lieu de ces mots : « *Que nous élisons pour roi* (quem in regem eligimus) » le Pape dit : *que nous allons consacrer pour empereur* (quem in imperatorem consecraturi sumus).

Le passage relatif aux Saxons et aux Cimbres fut retranché comme aujourd'hui.

Le dernier passage : « *Que toujours muni du casque et du bouclier de votre protection, il triomphe heureusement* », etc., fut conservé. Mais au lieu de ces mots, *que sa puissance inspire de la terreur aux infidèles* (infidelibus), le Pape dit : *que sa puissance inspire de la terreur aux ennemis* de la sainte croix du Christ. (Sanctæ crucis Christi hostibus.)

Le Roi à genoux, l'archevêque de Reims assis, tenant la patène d'or du calice de saint Remi, sur laquelle est l'onction sacrée, en prend avec le pouce droit et sacre le Roi.

La première onction sur le sommet de la tête, en faisant le signe de la croix et en disant: « Je vous sacre Roi avec cette huile sanctifiée, au nom du » Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

La seconde sur la poitrine, les deux cardinaux tenant la camisole et la chemise ouvertes; la 3e. entre les deux épaules; la 4e. sur l'épaule droite; la 5e. sur l'épaule gauche; la 6e. au pli du bras droit; la 7e. au pli du bras gauche, faisant à chaque onction le signe de la croix et répétant la même prière. M. l'évêque-diacre essuie les onctions à mesure qu'elles sont faites.

Pendant les onctions, le chœur chante l'antienne suivante: « Le prêtre Sadoch et le prophète Nathan » sacrèrent Salomon dans Sion, et s'approchant de » lui ils lui dirent avec joie : *Vive le Roi éternelle-* » *ment* [1] ! »

---

[1] Voici comme s'est passée cette même circonstance au sacre de Napoléon et de Marie-Louise :

« S. Em. monseigneur Fesch, grand-aumônier de France, et monseigneur le cardinal de Belloy, le premier des cardinaux français, archevêques, monseigneur de Rohan, premier aumônier de l'Impératrice, le plus ancien archevêque, et monseigneur de Beaumont, évêque de Gand, le plus ancien

L'archevêque, toujours assis avec sa mitre et le Roi à genoux devant lui, dit les oraisons suivantes:

« O Christ! sacrez vous-même ce Roi pour le » gouvernement, ainsi que vous avez sacré les prê- » tres, les rois, les prophètes, les martyrs, qui par » la foi ont subjugué des royaumes, ont accompli » les devoirs de la justice, ont reçu l'effet des pro- » messes; que cette onction sacrée se répande sur » sa tête, qu'elle pénètre jusque dans son âme et » dans le fond de son cœur, et qu'il mérite d'avoir » part aux promesses dont les rois fameux par leurs » victoires ont vu en eux l'accomplissement, en sorte » qu'il règne heureusement dans le siècle présent, et » qu'il soit admis dans leur société dans le royaume

---

évêque, avertis par le grand-maître des cérémonies et par monseigneur l'abbé de Pradt, aumônier ordinaire de l'Empereur (depuis évêque de Poitiers), nommé par Sa Majesté maître des cérémonies du clergé pour la cérémonie du couronnement, se sont rendus auprès de Leurs Majestés, leur ont fait une inclination profonde, et les ont conduites au pied de l'autel pour y recevoir l'onction sacrée. Personne n'a suivi *Leurs Majestés* dans cette marche.

» Leurs Majestés se sont mises à genoux au pied de l'autel sur des carreaux.

» Sa Sainteté a fait à l'Empereur une triple onction, l'une sur la tête, les autres dans les deux mains, en récitant les prières, etc.

» S. S. a fait ensuite les mêmes onctions à l'Impératrice.

» Pendant cette consécration, la musique impériale a exécuté la même antienne ci-dessus indiquée. »

» des cieux. Nous vous le demandons par notre » Seigneur Jésus-Christ[1], à qui appartiennent la vic» toire, la gloire, la puissance. »

Deuxième oraison. O Dieu, qui êtes la force des élus; qui, au commencement du monde, avez voulu punir par les eaux du déluge les crimes des hommes, et qui avez fait connaître par une colombe portant un rameau d'olivier, que vous rendiez la paix à la terre; qui avez sacré prêtre votre serviteur Aaron par le moyen de l'huile sainte; qui par cette même onction avez établi les prêtres, les rois, les prophètes pour gouverner le peuple d'Israël; qui avez prédit par la bouche prophétique de David, votre serviteur, que toute la face de votre église serait resplendissante par une telle onction ! nous vous supplions, Dieu tout-puissant, de sanctifier, par votre bénédiction et par l'effet de cette huile sainte, votre serviteur ici présent : faites que participant à la douceur de la colombe, il donne la paix à tout le peuple qui lui est confié : qu'il imite avec soin les exemples d'Aaron dans le service du Seigneur : qu'il monte sur le trône, assisté dans

[1] On a ici retranché ces mots : « Qui a été sacré d'une huile de joie d'une manière plus excellente que tous ceux qui participent à sa gloire, et qui, par la vertu de sa croix, a vaincu les puissances de l'air, a détruit l'enfer, triomphé de l'empire du démon, et est monté vainqueur aux cieux. »

s jugemens des conseils de la science et de l'équité, ie par votre bénédiction et par l'onction de cette iile sainte, la satisfaction et la joie éclatent touurs sur son visage aux yeux de tout son peuple.

» Que notre Seigneur Jésus-Christ, le Fils de ieu, répande sur votre tête, par l'effusion de cette iile sainte, la bénédiction du Saint-Esprit, et qu'il ı pénètre votre cœur; afin que, par ce don viɔle et sensible, vous méritiez d'avoir part aux ens invisibles, et qu'après avoir gouverné avec ıe juste modération un royaume temporel, vous éritiez de régner avec celui qui seul, le Roi des ɔis, et sans péché, vit et est glorifié avec Dieu le Père.»

Le grand-chambellan s'avance alors et met à Sa [ajesté la tunique et la dalmatique de satin violet ·amoisi, semé de fleurs de lys d'or, que le maître : un aide des cérémonies viennent de prendre ır l'autel. Le grand-chambellan place ensuite paressus le manteau royal de velours violet, semé de eurs de lys d'or, doublé et bordé d'hermine.

Ainsi revêtu des habits royaux, le Roi se met à ;enoux; l'archevêque, assis et la mitre en tête, reɔrend le saint-chrême et fait les onctions aux paunes des deux mains de Sa Majesté, en disant: «Que :es mains reçoivent l'onction de l'huile sanctifiée, le laquelle les rois et les prophètes ont été sacrés, ;t de la même manière que Samuel sacra le roi David, afin que vous soyez béni et établi Roi dans ce royaume que Dieu vous a donné à régir.»

Alors le Roi, toujours à genoux, joint les mains devant la poitrine et reste prosterné dans un profond recueillement. L'archevêque se lève, quitte sa mitre, et dit cette dernière oraison :

« O Dieu, qui êtes la gloire des justes, et qui faites miséricorde aux pécheurs; qui avez envoyé votre Fils pour racheter le genre humain par son précieux sang; qui terminez les guerres en combattant pour ceux qui espèrent en vous, et qui tenez sous l'empire de votre volonté toute la puissance des rois! nous vous supplions humblement de bénir sur ce trône votre serviteur Charles, ici présent, qui met toute sa confiance dans votre bonté, et de lui être propice. Et puisque votre protection est l'objet de ses vœux, faites qu'il soit supérieur à tous ses ennemis; qu'il en soit le vainqueur, et que le bonheur l'accompagne. Couronnez-le de la couronne de justice et de sainteté, afin que, plein de foi en vous, de tout son cœur et de toute son âme, il vous serve fidèlement, qu'il défende votre sainte Église[1], qu'il conduise avec équité le peuple que vous lui avez confié, et qu'à l'abri de toute adversité il lui enseigne à pratiquer la justice. Enflammez son cœur de l'amour de votre grâce, par l'effet de cette huile sainte, et qu'après avoir régné comme les meilleurs rois pendant le cours des années que vous

[1] On a retranché ici ce mot, difficile à traduire : *Et sublimet* (et qu'il la mette au-dessus de tout).

avez réglé, il mérite d'arriver aux joies éternelles. »

Bénédiction des gants. Les neuf onctions étant terminées, le premier valet de chambre s'avance et présente à monseigneur l'évêque-diacre une paire de gants sur un plat de vermeil. L'évêque prend le plat et le soutient pendant que l'archevêque, debout et sans mitre, asperge les gants d'eau bénite en disant :

« Dieu tout-puissant, qui avez donné à l'homme créé à votre image des mains [1] que vous avez voulu que l'on conservât sans tache, afin qu'elles pussent porter, pour ainsi dire, une âme toujours digne de Dieu, et qu'elles servissent d'instrument à la célébration de vos saints mystères; daignez bénir ces vêtemens qui servent à couvrir les mains, afin que les rois qui voudront en faire usage ne montrent que des œuvres pures, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. »

Après cette oraison, l'archevêque, assis et la mitre en tête, met les gants aux mains du Roi, en disant :

« Environnez, Seigneur, les mains de Charles votre serviteur de toute la pureté de l'homme nou-

[1] On a retranché ici cette phrase de mauvais goût : « Et dont les doigts sont propres à divers ouvrages comme un organe de discernement pour bien agir. »

veau qui est descendu du ciel, afin que comme Jacob votre bien-aimé reçut la bénédiction paternelle, de même ce Roi mérite d'obtenir la bénédiction de votre grâce. »

Tradition de l'anneau. — L'archevêque se lève, quitte la mitre et bénit l'anneau qui a été présenté par le premier valet de chambre du Roi à l'évêque diacre sur le même plat de vermeil où ont été placés les gants. En faisant cette bénédiction, l'archevêque dit :

« O Dieu, qui êtes le principe et la fin de toute créature ! répandez votre bénédiction sur cet anneau : daignez le bénir et le sanctifier, afin qu'étant le signe représentatif des honneurs de votre serviteur, il le soit aussi de ses vertus; qu'il ait toujours l'esprit de discernement; qu'il brille de la splendeur de la vraie foi. »

L'anneau étant bénit, l'archevêque s'assied, reprend sa mitre, et le met au quatrième doigt de la main droite du Roi en disant :

« Recevez cet anneau, qui est le signe de la foi et de votre dignité royale, la marque de votre puissance, afin que, par son secours, vous triomphiez de vos ennemis [1], vous teniez vos sujets dans l'u-

[1] Il y avait ici : *Vous détruisiez l'hérésie* (hæreses destruere). Ces mots ont été supprimés.

Cette oraison ne fut point prononcée au sacre de Napoléon; le pape récita seulement la précédente.

nion, et demeuriez persévéramment attaché à la foi catholique. »

Tradition du sceptre. — L'archevêque ayant remis sa mitre, remonte à l'autel, prend le sceptre et le met dans la main droite du Roi, en disant : « Recevez ce sceptre qui est la marque de la puissance royale [1], pour vous bien conduire, et vous-même et la sainte Église et le peuple chrétien qui vous est confié ; pour la défendre des méchans par votre autorité royale ; pour corriger les pervers, pour pacifier les bons et les aider à marcher dans les sentiers de la justice, afin que, par le secours de celui dont le règne et la gloire s'étendent dans tous les siècles, vous passiez d'un royaume temporel à un royaume éternel. »

Ensuite, ayant ôté sa mitre, il ajoute : « Dieu tout-puissant, qui êtes la source de tous les biens, l'auteur des progrès qu'on fait dans la vertu, faites que votre serviteur Charles use avec sagesse de sa dignité. Donnez-lui la force nécessaire pour soutenir l'honneur de la royauté, dont vous lui avez fait part ; faites-le respecter [2], comblez-le de vos béné-

[1] On a retranché ici ces mots : *appelé sceptre de droiture et règle de la vertu.*

[2] A cet endroit on a retranché ces mots : *Plus que tous les Rois de la terre.* (Præ cunctis regibus terræ.)

La première de ces deux oraisons fut aussi récitée par le pape au sacre de Napoléon pendant la tradition du sceptre.

dictions, affermissez-le sur son trône, accordez-lui une longue vie; que la justice fleurisse sous son règne, et qu'il soit couvert de gloire et comblé de joie dans le règne éternel. »

Tradition de la main de justice. — Puis, remettant sa mitre, l'archevêque va pareillement prendre sur l'autel la main de justice, qu'il met dans la main gauche du Roi, en disant :

« Recevez ce sceptre (virgam) de vertu et d'équité; qu'il vous apprenne [1] à remettre dans le droit chemin ceux qui s'égarent, à tendre la main à ceux qui sont tombés, à confondre les orgueilleux, à relever les humbles; afin que Jésus-Christ notre Seigneur vous ouvre la porte du ciel, lui qui a dit de lui-même : « Je suis la porte; si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé [2]; » afin que vous méritiez de suivre en toutes choses celui dont le pro-

---

[1] On a retranché ici ces mots, *à user de douceur envers les gens de bien, à vous faire craindre des méchans.* (Mulcere pios et terrere reprobos.)

[2] On a encore retranché ce passage : « Qu'il vous secoure lui-même qui est la clef de David, le sceptre de la maison d'Israël; qui ouvre, et personne ne ferme; qui ferme, et personne n'ouvre; qui tire de prison le captif assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort. »

Cette oraison fut recitée sans modification au sacre de Napoléon.

phète David a parlé en ces termes : « Votre trône, ô Dieu! est un trône éternel, et le sceptre de votre empire est un sceptre d'équité; » et que vous imitiez celui qui dit : « Parce que vous avez aimé la justice et haï l'iniquité, Dieu vous a sacré d'une huile de joie : » à l'exemple de celui que Dieu avait sacré avant tous les siècles, d'une manière plus excellente que tous ceux qui participent à sa gloire; savoir, notre Seigneur Jésus-Christ. »

Alors Sa Majesté se lève, et l'archevêque s'assied.

Couronnement. — Le chancelier, averti par le grand-maître des cérémonies, quitte sa place et monte à l'autel pour prendre les ordres du Roi, puis s'avançant vers monseigneur le Dauphin et vers monseigneur le duc d'Orléans et monseigneur le duc de Bourbon, il indique par un salut fait à chacun de ces princes de s'approcher de Sa Majesté.

Les princes s'étant avancés près du Roi, se placent à la droite et à la gauche de Sa Majesté, selon leur rang.

L'archevêque, la mitre en tête, prend à deux mains sur l'autel la couronne de Charlemagne, et la tient au-dessus de la tête du Roi sans qu'elle touche. Aussitôt les princes y portent la main pour la soutenir. L'archevêque ne la tenant plus que de la main gauche, dit en faisant la bénédiction de la main droite :

« Que Dieu vous couronne de la couronne de

gloire et de justice; qu'il vous arme de force et de courage, afin qu'étant béni par nos mains, plein de foi et de bonnes œuvres, vous arriviez à la couronne du règne éternel. »

Alors, l'archevêque pose seul la couronne sur la tête du Roi [1] (les princes y portant une seconde fois la main comme pour la soutenir), et dit :

« Recevez la couronne de votre royaume, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, afin que, rejetant les prestiges de l'ancien ennemi des hommes, et vous gardant de la contagion de tous les vices, vous soyez si zélé pour la justice, si accessible à la compassion, et si équitable dans vos jugemens, que vous méritiez de recevoir de notre Seigneur Jésus-Christ la couronne du royaume éternel dans la société des saints. Recevez donc cette couronne, et faites qu'elle porte les marques glorieuses et honorables de votre piété et de votre courage [2], afin que, orné de toutes les vertus, et couronné de la récompense du bonheur éternel, vous régniez glorieusement avec Jésus-Christ, notre Rédempteur et

---

[1] Au même instant le roi a porté la main à la couronne pour mieux l'assurer.

[2] Dans l'oraison récitée au sacre de Louis XVI se trouvait le passage suivant : « Et sachez que c'est par elle que vous participez à notre ministère, et que de même qu'on nous regarde comme les pasteurs et les conducteurs des âmes dans les choses spirituelles, de même vous preniez notre défense contre les ennemis de l'église; que, par le ministère de notre bénédic-

notre Sauveur, dont on vous regarde comme le lieutenant : lui qui, étant Dieu, vit et règne dans tous les siècles des siècles [1].

Ensuite, l'archevêque debout et sans mitre fait plusieurs bénédictions.

Intronisation. — Le couronnement étant terminé, l'archevêque soulève le Roi par le bras droit et Sa Majesté marche en cortége vers le trône, soutenue à droite par l'archevêque et ayant à sa gauche les trois princes du sang. Elle y monte par les degrés du jubé du côté de l'Évangile, s'arrête devant le fauteuil et s'y place debout, l'archevêque la tenant par le bras droit [2].

---

tion, et tandis que nous faisons en cette partie la fonction des apôtres et de tous les saints, au milieu de nos cantiques, vous vous montriez le protecteur et le ministre fidèle du royaume qui est confié à vos soins, etc. »

[1] Voici comme se passa cette cérémonie du couronnement au sacre de Napoléon :

« L'Empereur a remis la main de justice à l'archichancelier et le sceptre à l'architrésorier, est monté à l'autel, a pris la couronne, et l'a placée sur sa tête ; il a pris dans ses mains celle de l'impératrice, est revenue se mettre auprès d'elle, et l'a couronnée. (C'est le sujet d'un tableau de David.) L'Impératrice a reçu à genoux la couronne. Le pape a fait la prière du couronnement ci-dessus rapportée. »

[2] Voici comme cette intronisation a eu lieu au sacre de Napoléon :

« L'Empereur, entouré des princes et dignitaires, précédé

En ce moment, l'assemblée jusqu'alors paisible et silencieuse, prend un aspect à la fois plus animé et plus imposant. Des cris de *vive le Roi!* retentissent long-temps et de toutes parts dans cette vaste église; les dames agitent leurs mouchoirs blancs; la cérémonie est suspendue pendant un quart d'heure et les acclamations recommencent de minute en minute. Le trône présente un magnifique spectacle, qu'on ne peut se lasser d'admirer. Les princesses et les ambassadeurs sont tournés comme tous les spectateurs, vers le jubé, et leurs regards restent attachés sur le Roi.

Quel contraste frappant! ce même Roi, qu'on voyait tout à l'heure dans un état d'humilité et de soumission, qu'on voyait couché entre deux cardinaux debout, apparaît tout à coup, dans toute la splendeur souveraine, revêtu de ses habits royaux, tenant le sceptre et la main de justice et dominant tout ce qui l'environne! Tous les yeux de l'assemblée, constamment baissés jusqu'alors vers l'autel

---

des grands-officiers qui portaient ses honneurs et ceux de Charlemagne, et suivi par les colonels-généraux de la garde, ayant pris le sceptre et la main de justice, a marché au trône.

» Le Pape, précédé par le maître des cérémonies du clergé, et entouré de cardinaux, a suivi l'Empereur jusqu'au grand trône.

Sa Sainteté, après y être montée, et Leurs Majestés étant assises, a baisé l'Empereur sur la joue, et se tournant vers les assistans, a dit à haute voix : *Vivat Imperator in æternum!*

et le prie-dieu, se lèvent maintenant vers le trône pour y contempler le Monarque. L'enthousiasme et la joie brillent sur tous les visages, auparavant empreints de tristesse et de surprise. On éprouve une satisfaction intérieure en voyant la royauté, échappée en quelque sorte à la domination sacerdotale, et remise enfin à sa place.

En arrivant au bas des degrés du trône, le Roi d'armes et les hérauts d'armes s'y étaient arrêtés et étaient rangés sur les côtés à droite et à gauche.

Trois gardes de la manche étaient rangés de distance en distance sur chacun des escaliers.

Les chapelains portant la croix et la crosse de l'archevêque s'étaient arrêtés au bas des degrés du trône, à droite et à gauche.

Monseigneur le Dauphin, le duc d'Orléans et le duc de Bourbon, sont placés sur des ployans à droite du Roi.

Les deux cardinaux assistans sont sur des ployans à la gauche de Sa Majesté.

En avant et au-dessous de l'estrade du trône, à droite du Roi est le grand-chambellan.

A droite, un peu en avant et sur le côté, le premier chambellan, maître de la garde-robe.

En avant de l'estrade du trône, et au milieu, est le connétable tenant l'épée de Charlemagne nue à la main, assis sur un tabouret, ayant à sa droite et à sa gauche les deux huissiers de la chambre du Roi, tenant leurs masses;

Un peu en avant du connétable, et à sa droite, le chancelier sur un tabouret;

Un peu en avant du connétable, à sa gauche, parallèlement au chancelier, le grand-maître de France sur un tabouret.

Les capitaines des gardes, le capitaine-colonel des gardes à pied et le major général de la garde royale se tiennent derrière le Roi, sur les côtés.

Le maréchal marquis de Lauriston, le comte de Cossé et le duc de Polignac sont sur les côtés, faisant face au petit autel construit sur le côté, à droite de Sa Majesté.

Le grand-maître des cérémonies se tient debout au haut des degrés du trône, à droite du Roi.

Les séances prises, et chacun étant debout, l'archevêque tourné vers l'autel, et tenant le Roi, debout, par le bras droit, dit ces paroles : « Demeurez ferme et maintenez-vous dans la place que vous avez occupée jusqu'ici comme ayant succédé à vos pères, qui vous a été transmise par droit d'héritage, par l'autorité du Dieu tout-puissant [1]. »

---

[1] Monseigneur l'archevêque s'est arrêté à ces mots. L'oraison récitée au sacre de Louis XVI continuait ainsi : « Et dont nous vous mettons en possession, nous et tous les évêques, et tous les serviteurs de Dieu ; et comme vous voyez le clergé plus près des saints autels que le reste des fidèles, aussi vous devez avoir plus d'attention à le maintenir dans la place la plus honorable en tous lieux convenables, afin que le médiateur de Dieu et des hommes vous établisse le médiateur du clergé et du peuple.

L'archevêque, toujours dans la même position, récite encore l'oraison suivante :

« O Dieu, qui avez affermi les mains victorieuses

(*Et quantò clerum propinquiorem sacris altaribus prospicis, tantò ei potiorem in locis congruentibus honorem impendere memineris.*)

Mais l'oraison latine, telle qu'elle a été récitée par monseigneur l'archevêque de Reims, contient autre chose que la traduction française. L'oraison latine se termine ainsi, *per auctoritatem Dei omnipotentis, et per præsentem traditionem nostram*. Dans l'oraison française, on a traduit les quatre premiers mots ; mais on n'a pas traduit les suivans, qui signifient que la royauté a été transmise non-seulement par droit d'héritage (*hæreditario jure*), non seulement par l'autorité du Dieu tout-puissant (*per auctoritatem Dei omnipotentis*) ; mais encore par le ministère des prêtres, par la consécration (*per præsentem traditionem nostram*). Si ces mots sont en contradiction avec le principe même de la légitimité, avec le principe qui a motivé les autres modifications introduites dans les prières, pourquoi les conserver dans l'oraison latine? Et puisqu'on les a conservés dans l'oraison latine, pourquoi les retrancher dans l'oraison française, qui en est la traduction? Quelle misérable et jésuitique supercherie! La raison veut que la même autorité qui a exigé le retranchement de la fin de cette oraison, exige aussi, et pour le même motif, la suppression de ces mots inconvenans et destructifs de la légitimité royale.

Les plus importantes de ces modifications ont été rapportées le jour même de la cérémonie par le *Constitutionnel*, et répétées ensuite avec éloge par le *Journal des Débats* et par le *Journal de Paris*.

L'*Aristarque français* a dit dernièrement que d'illustres pré-

de Moïse dans la prière [1], exaucez nos prières et affermissez l'ouvrage de nos mains. Père saint, nous avons pour intercesseur auprès de vous Jésus-Christ notre Sauveur, qui a étendu pour nous ses mains sur la croix. C'est par lui que nous vous supplions d'anéantir l'impiété [2]. Faites, grand Dieu, que votre peuple, libre de toute crainte, apprenne à ne craindre que vous seul. »

Ces prières achevées, l'archevêque quitte sa mitre, fait une profonde révérence au Roi, le baise, et dit à haute voix par trois fois : *Vivat rex in æternum!*

Ce *vivat* est à l'instant répété par les spectateurs

---

lats avaient réglé le formulaire des sermens et déterminé les modifications que les formes de notre gouvernement et l'état actuel de la société pouvaient réclamer, et que les ministres avaient pris connaissance de ce travail.

Ce qui est certain, c'est que l'original du cérémonial, que j'ai lu, porte ce titre : *Cérémonial du sacre approuvé par le Roi.*

(L'oraison ci-dessus rapportée ne fut point récitée au sacre de Napoléon.)

[1] Ici on a retranché ces mots : « Lui qui, quoique avancé en âge, n'en était pas moins infatigable dans le combat, afin qu'après avoir vaincu l'injuste Amalec, après avoir subjugué des nations profanes, et exterminé les étrangers, il rendît votre peuple possesseur d'une vaste étendue de pays. »

[2] Ici on a retranché ces deux mots, *de tous ses ennemis*, (*impietas universorum hostium.*)

Cette oraison fut récitée au sacre de Napoléon immédiate-

au milieu d'une musique retentissante [1], et toute l'assemblée est en mouvement. Les fanfares se font entendre; trois salves de mousqueterie sont tirées par la garde royale, et l'artillerie y répond des remparts de la ville; les cloches sont en branle. On voit flotter auprès du trône les drapeaux blancs des gardes-du-corps, de la garde royale, et de toutes les troupes du camp, qui sont rassemblés en ce lieu; et portés par les colonels des régimens. Les hérauts d'armes distribuent des médailles, et les oiseleurs

---

ment après le *Te Deum*, et les passages ci-dessus rapportés furent entièrement conservés.

Mais on fit, à cette époque un autre retranchement curieux à observer, puisqu'il indique tout à la fois et le caractère despotique de Napoléon, et la basse flatterie de ceux qui donnèrent leurs soins à ces suppressions.

On retrancha ces derniers mots, qui avaient été prononcés au sacre de Louis XVI, et qui l'ont été au sacre de Charles X :

« *Faites, grand Dieu, que votre peuple, libre de toute crainte, apprenne à ne craindre que vous seul. (Populusque tuus, cessante formidine, te solum timere condiscat.)* »

[1] Toutes les cérémonies diverses du sacre ont été accompagnées de chants et de morceaux de musique exécutés par messieurs les musiciens de la chapelle du Roi, et composés par M. Lesueur, surintendant du service de la chapelle, qui, dans cette grande circonstance, a justifié sa réputation. L'orchestre, composé de plus de deux cents personnes, était dirigé par M. Plantade, sous l'inspection de messieurs Lesueur et Chérubini.

lâchent dans l'église plusieurs centaines de moineaux et de colombes qui voltigent autour du trône, des lustres et des tribunes[1].

Tout à coup une agitation tumultueusè se manifeste à l'entrée de la nef, et des acclamations nombreuses se font entendre. C'est le peuple, auquel on vient d'ouvrir les portes[2], et qui se précipite au-devant du trône, aux cris de *vive le Roi!* Le Roi se retourne vers cette multitude, et en ce moment surtout un air de joie et de satisfaction brille sur sa figure.

Pendant cette scène d'enthousiasme, monseigneur

---

[1] En rapportant cette circonstance, le *Drapeau blanc* avait ajouté l'observation suivante :

« On a remarqué que la plupart de ces oiseaux sont venus se brûler à la flamme des lustres et des candelabres. On s'est généralement communiqué à ce sujet une réflexion qui se présente d'elle-même à l'esprit, sur le funeste usage que fait de la liberté un peuple qui la reçoit tout à coup et avant qu'on ait éloigné ce qui peut lui nuire. »

Voici ce que lui a répondu le lendemain le *Courrier français* :

« Il est probable que les spectateurs se sont communiqué cette réflexion plus naturelle et moins ambitieuse, qu'il vaut mieux pour des oiseaux être lâchés en plein air que dans un lieu fermé où il y a des lustres et des candelabres. »

[2] On avait placé devant le portail une toile qui cachait au peuple la vue de l'église : elle s'est tout à coup déchirée avec fracas, et a ouvert une large voie à la multitude. Les sentinelles qui n'étaient pas prévenues ont voulu d'abord, mais inutilement, s'opposer à son entrée.

le Dauphin et les princes ayant quitté leurs couronnes s'avancent vers le Roi, et chacun d'eux reçoit l'accolade de S. M., en disant : *Vivat rex in æternum !*

Au moment où monseigneur le Dauphin veut fléchir le genou devant S. M., le monarque tend les bras vers son fils, et le presse quelques instans contre son cœur. Les cris de *vive le Roi! vive le Dauphin !* retentissent avec plus de force encore dans l'assemblée.

M. l'archevêque se rend à l'autel, où il attend que les acclamations aient cessé pour entonner le *Te Deum.*

Pendant ce cantique, les cris de *vive le Roi!* ont encore retenti et se sont mêlés plus d'une fois aux sons d'une musique pleine d'élan et d'énergie. On eût dit que M. Lesueur avait composé son *Te Deum* sur cette invocation, qui termine le *Te Deum* de M. Lamartine :

Et toi qui, relevant les débris des couronnes,
Viens du trône des rois embrasser les colonnes,
Rêve des nations, qu'ont vu passer nos yeux,
Que le Christ après lui fit descendre des cieux,
LIBERTÉ ! dont la Grèce a salué l'aurore,
Que d'un berceau de feu ce siècle vit éclore !
Viens ! le front incliné sous le sceptre des rois,
Poser le sceau du peuple au livre de nos lois !
Trop long-temps l'univers, lassé de tes orages,
Aux mains des factions vit flotter tes images ;
Trop long-temps l'imposture, usurpant ton beau nom,

De ses honteux excès fit rougir la raison :
L'univers cependant, effrayé de lui-même,
T'invoque et te maudit, t'adore et te blasphême,
Et comme un nouveau culte aux humains inspiré,
Ne peut fixer encor ton symbole sacré!
Je ne sais quel instinct, plus sûr que l'espérance,
Présage aux nations ton règne qui s'avance!
L'opprimé, l'oppresseur te rêvent à la fois :
Un peuple enseveli ressuscite à ta voix ;
Le voile qui des lois couvrait le sanctuaire
Se déchire, et le jour de tes yeux les éclaire.
Les partis triomphans, si prompts à t'oublier,
Se couvrent de ton nom comme d'un bouclier;
Chaque peuple à son tour te possède ou t'espère,
Et ton œil cherche en vain un tyran sur la terre!
Viens donc! viens, il est temps, tardive LIBERTÉ!
Que ton nom incertain par le ciel adopté,
Avec la vérité, la force et la justice,
Du palais de nos rois orne le frontispice!
Que ton nom soit scellé dans les vieux fondemens
De ce temple où la foi veille sur leurs sermens;
Et que l'huile en coulant sur leur saint diadême
Retombe sur ton front et te sacre toi-même!
Règne! mais souviens-toi que l'illustre exilé
Par qui, dans ces climats, ton deuil fut consolé,
Précurseur couronné que salua la France,
T'annonça dans nos maux comme une autre espérance;
Et t'arrachant lui seul aux mains des factions,
Fit de tes fers brisés l'ancre des nations!
Que ton ombre régnant sur un peuple en délire,
Et victime bientôt des fureurs qu'elle inspire,
Fit au monde étonné regretter les tyrans!
Que tu fus enchaînée au char des conquérans,

Que ton pied traîne encor les fers de la victoire
A ces anneaux dorés qu'avait rivés la gloire,
Et que pour affermir et consacrer tes droits,
Ton temple le plus sûr est le cœur des bons rois [1]!

Le *Te Deum* achevé, la grand'messe commence, et un chapelain de Sa Majesté dit en même temps une messe basse au petit autel construit sur une estrade du trône, à droite du Roi.

Au moment où l'évêque-diacre commence l'évangile de la grand'messe, le Dauphin ôte sa couronne et la pose sur son siége; le duc d'Orléans et le duc de Bourbon font de même. Les cardinaux assistans ôtent leurs mitres.

Le Dauphin va ôter la couronne du Roi, qu'il pose sur l'appui du prie-dieu de Sa Majesté.

Après l'évangile, le Dauphin remet la couronne du Roi sur la tête de Sa Majesté, retourne à sa place, reprend sa couronne, la remet sur sa tête, ainsi que les autres princes.

L'évêque-diacre remet le livre des Évangiles au grand-aumônier, qui le présente ouvert à baiser au Roi.

Offrandes. — Pendant que le chœur chante l'offertoire et que l'archevêque fait l'oblation, le roi d'armes et trois des hérauts d'armes vont prendre

---

[1] *Le Chant du Sacre*, ou *la Veille des Armes*.

près du maître-autel les offrandes et les apportent sur des tavayoles à MM. les quatre chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, à M. le duc de la Vauguyon le vin dans un vase d'or, à M. le duc de Larochefoucault le pain d'argent, à M. le duc de Luxembourg le pain d'or, à M. le duc de Grammont les médailles frappées à l'occasion du sacre.

Les quatre chevaliers s'avancent au milieu du chœur, précédés des hérauts d'armes et des officiers de cérémonies; ils montent ensuite au trône et présentent les offrandes au Roi.

En ce moment tous les regards se portent avec intérêt sur un vieillard (M. le duc de la Vauguyon) dont la faiblesse et le grand âge ralentissent la marche. Un de MM. les aides de cérémonies le soutient et porte avec lui le vase d'or contenant le vin.

Sa Majesté descend de son trône en cortége, et s'avance vers le sanctuaire. Après avoir salué l'autel, elle remet son sceptre à M. le maréchal Soult duc de Dalmatie, et la main de justice à M. le maréchal duc de Trévise [1]. Elle s'agenouille sur un carreau

---

[1] Au sacre de Napoléon, la couronne de Charlemagne était portée par le maréchal Kellermann (mort); le sceptre de Charlemagne, par le maréchal Pérignon (mort); l'épée de Charlemagne, par le maréchal Lefebvre (mort); le collier de l'empereur, par Bernadotte (roi de Suède), ayant à sa droite le général Rapp, aide-de-camp (mort); l'anneau, par le colonel-général

placé devant l'archevêque, qui est assis sur son siége, le dos tourné à l'autel. Le Roi prend les offrandes des mains de MM. les quatre chevaliers des ordres, et les présente successivement à M. l'archevêque, baisant à chaque offrande l'anneau du prélat officiant. L'archevêque, à mesure qu'il reçoit une offrande des mains du Roi, la place dans un bassin tenu par un chanoine. Sa Majesté reprend alors son sceptre et sa main de justice, et remonte à son trône.

Pendant le lever-Dieu, la couronne est ôtée au Roi par monseigneur le Dauphin, qui quitte aussi la sienne, ainsi que les princes; ils la reprennent après le lever-Dieu.

Lors du *Pax domini*, l'évêque-diacre, la mitre en tête et la crosse de l'officiant dans la main gauche, se tourne vers l'autel, et annonce la bénédiction.

Alors l'archevêque, tourné vers le chœur et tenant sa crosse de la main gauche, dit les bénédictions.

Baiser de paix. — Après les bénédictions, le

Beauharnais (mort), ayant à sa droite, comme aide-de-camp, M. le général Savary, aujourd'hui duc de Rovigo; le globe impérial, par le maréchal Berthier (mort).

Les offrandes consistaient en un pain d'argent, un pain d'or, un vase, et deux cierges incrustés de treize pièces d'or, l'un porté par madame d'Arberg, et l'autre par madame la maréchale Ney.

grand-maître des cérémonies vient avertir le grand-aumônier d'aller prendre le baiser de paix pour le porter au Roi. Le grand-aumônier va prendre le baiser de paix de l'archevêque et ensuite va le donner au Roi.

Le Dauphin et les princes, ayant quitté leurs couronnes, viennent le recevoir de Sa Majesté.

Le chœur chante l'*Agnus Dei* et le *Domine salvum fac Regem.*

Communion du Roi. — Sa Majesté, tenant en ses mains le sceptre et la main de justice, descend de son trône et s'avance en cortége vers le chœur, les yeux baissés avec recueillement vers la terre, et au son d'une musique religieuse [1]. En ce moment, quelques cris de *vive le Roi!* se font entendre; mais, par sentiment des convenances, on leur impose silence aussitôt.

Arrivé au pied de l'autel, monseigneur le Dauphin, après avoir quitté sa couronne, s'avance pour ôter celle du Roi, et la remet à M. le maréchal comte Jourdan. Sa Majesté remet son sceptre au duc de Dalmatie, et sa main de justice à M. le duc de Trévise. Elle se rend ensuite au confessionnal, derrière l'autel, et y reste trois minutes. Pendant ce temps on prépare la sainte table au bas de l'autel; sur un

---

[1] Les morceaux de musique exécutés pendant la grand'messe, sont de la composition de M. Cherubini.

siége et carreau. Elle est tenue du côté de l'autel par le grand-aumônier et par M. l'évêque d'Hermopolis, premier aumônier du Roi, et du côté du Roi par monseigneur le Dauphin et le duc d'Orléans.

A son retour du confessionnal, Sa Majesté vient se mettre à genoux sur un carreau devant la sainte table, et dit son *confiteor* à haute voix. L'archevêque donne à Sa Majesté l'absolution dans la forme ordinaire, et le Roi communie sous les deux espèces.

En ce moment, toute l'assemblée est à genoux.

Après la communion, monseigneur le Dauphin s'approche du Roi et lui remet sa couronne. Sa Majesté reste quelques instans à genoux en prières. L'archevêque s'approche alors du Roi, lui ôte la grande couronne de Charlemagne, qu'il remet à M. le maréchal Jourdan pour la porter devant Sa Majesté, prend sur l'autel une couronne plus légère, ornée des plus beaux diamans [1], et la pose sur la tête du Roi.

Le chœur entonne le psaume *Exaudiat*, et le chapitre de la métropole se met en marche.

L'archevêque apporte le corporal à baiser au Roi.

Le maréchal duc de Dalmatie et le maréchal duc

---

[1] Cette couronne est évaluée plus de dix-huit millions, y compris le *Régent*. Elle est remontée à neuf à l'époque de chaque sacre.

de Trévise s'approchent de Sa Majesté, qui reprend de leurs mains le sceptre et la main de justice.

Le Roi, s'étant levé et ayant salué l'autel, traverse l'église en cortége. Il marche, tenant en ses mains le sceptre et la main de justice, et soutenu à droite par l'archevêque.

Des cris de *vive le Roi!* partent de chacune des tribunes, à mesure que Sa Majesté passe devant elles. Le Roi s'arrête quelquefois dans sa marche pour saluer très-affectueusement l'assemblée. Au moment où Sa Majesté arrive devant le trône, tous les drapeaux sont inclinés à la fois devant elle. Les cris de *vive le Dauphin!* retentissent aussi dans les tribunes au passage de monsigneur le duc d'Angoulême, et des cris de *vivent les Bourbons!* se font entendre lorsqu'on aperçoit monseigneur le duc d'Orléans et monseigneur le duc de Bourbon. Des acclamations non moins vives accueillent le Roi et les princes hors de la cathédrale.

La cérémonie, qui avait commencé à huit heures, s'est terminée à onze heures et demie.

Le Roi, en arrivant dans ses appartemens, a remis le sceptre et la main de justice à MM. les ducs de Dalmatie et de Trévise, et s'est déshabillé en partie. La chemise et les gants qui ont touché la sainte ampoule, et qu'il est dans l'usage de brûler, ont été remis au grand-aumônier.

L'archevêque de Reims et les archevêques et

évêques, conviés au sacre, ont été ensuite reçus en audience par le Roi.

Dans cette audience, Son Excellence monseigneur le cardinal de Clermont-Tonnerre, à la tête du clergé, a adressé le discours suivant à Sa Majesté :

« Sire,

» L'auguste cérémonie du sacre de Votre Majesté a répandu la joie et le bonheur dans tous les cœurs français..... Elle est encore le triomphe de la religion.

» Pour la première fois depuis un demi-siècle, cette religion sainte vient de consacrer d'une manière solennelle les destinées de la France. . . . .

» Le digne fils de saint Louis a reçu l'onction sainte des mains du pontife du Seigneur : Votre Majesté a conquis tout son héritage.

» Le clergé de votre royaume, Sire, dont j'ai l'honneur d'être l'organe, a offert au Dieu qui régit les empires, les vœux les plus ardens pour la prospérité du règne de Votre Majesté. Il les exaucera, Sire, ils sont inspirés par l'amour, le respect, le dévouement le plus entier. Ils sont formés pour un Roi dont la foi est aussi vive qu'elle est vraie.

» Votre Majesté veut la religion. Nous la seconderons de tous les efforts d'un zèle prudent et éclairé.

» Puisse la sagesse de Votre Majesté me trouver

aucun obstacle dans l'exécution de ses desseins, pour accorder à l'Église de France une bienveillante protection que sollicitent les besoins des peuples confiés à notre sollicitude pastorale.

» Permettez, Sire, à un vieillard que sa longue carrière à placé à la tête de l'épiscopat, de déposer dans le cœur de Votre Majesté les vœux du sacerdoce français, qui se confie entièrement dans les sentimens religieux de Votre Majesté.

» Sire, je bénis le Seigneur qui m'a donné de voir l'aurore des beaux jours de la religion; plus heureux que les patriarches de l'antique Israël, je puis saluer de près d'aussi belles espérances. Pénétré d'un si consolant espoir, j'avance avec confiance vers la céleste patrie qui est le but et le terme des Rois et des sujets. »

Festin royal.

Le Roi s'est de nouveau revêtu de son manteau [1] et des insignes royaux pour aller au festin royal.

Sa Majesté s'est rendue dans la grande salle de l'archevêché.

Les grands-officiers de la couronne avaient été prendre le Roi dans ses appartemens, et l'avaient conduit dans la salle du banquet terminant la galerie latérale extérieure établie à la gauche de la cathédrale.

---

[1] Ce manteau pèse à lui seul quatre-vingt-quatre livres.

Cette salle était disposée de la manière suivante : dans l'une de ses extrémités se trouvait sous un dais richement décoré la table destinée au Roi et aux princes. Le Dauphin et le duc de Bourbon à droite, le duc d'Orléans à gauche, près d'une tribune où étaient les princesses [1].

Sur le côté, à droite, étaient deux tables, la première destinée au corps diplomatique, la seconde à MM. les pairs.

Sur le côté, à gauche, la première table destinée aux ministres ; la seconde, à MM. les députés ; à l'autre extrémité, en face de la table du Roi, était établie une autre table destinée à MM. les cardinaux, archevêques et évêques, qui assistaient au festin en chape et en mitre.

Le Roi, les princes et autres autorités ont pris place.

Le Roi avait la couronne de diamans en tête, les princes leur couronne ducale en or. Les insignes royaux ont été déposés sur la table, qui a été servie par les grands-officiers et officiers de l'hôtel ; les maréchaux de France étaient debout devant le Roi, et prêts à reprendre les insignes déposés sur la table.

M. le comte de Cossé-Brissac présidait à l'ordonnance du festin.

---

[1] Au sacre de Louis XV, on avait dressé aussi une tribune, d'où les princesses voyaient la cérémonie du festin, ainsi que plusieurs princes étrangers qui y étaient *incognito*.

Les convives étant entrés et placés, on a fermé les portes, et, quelques minutes après, les huissiers ont annoncé le *service du Roi*.

Ce service, composé de huit plats, était porté par huit pages.

Avant de porter le plat sur la table, le premier maître d'hôtel le découvrait, et le page y goûtait.

Quelques minutes après le Roi est entré par la porte du milieu accompagné des princes et de monseigneur l'archevêque de Reims, qui a dit le *benedicite*. Après avoir pris un bouillon, le Roi s'est levé; le prélat a dit les grâces et Sa Majesté s'est retirée.

Pendant ce festin, qui a duré près d'une demi-heure, au son d'une musique militaire, tous les convives étaient assis et couverts.

CHAPITRE IV.

JOURNÉE DU 30 MAI.

Cérémonie de la tenue du Chapitre des Ordres du Roi.

Selon l'ancien usage, le lendemain ou le surlendemain du sacre est le jour fixé pour cette cérémonie.

Les tribunes de l'église ont été ouvertes à midi. La foule était plus considérable encore que la veille, et en quelques instans les tribunes ont été entièrement remplies [1]. On remarquait dans le public beaucoup plus d'habitans de Reims que le jour de la cérémonie du sacre.

Quelques changemens avaient été faits dans les dispositions intérieures. Le trône avait été descendu du jubé et placé au milieu du chœur. Un autre trône, où devait se faire la réception des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, s'élevait dans le sanctuaire à gauche sur une estrade de trois mar-

[1] On a été ce jour-là moins rigoureux pour le costume, et l'heure était plus favorable.

ches, devant les gradins occupés par MM. les Députés. Le dais, qui le jour du sacre était suspendu au milieu du sanctuaire devant l'autel, était attaché à la voûte de la croix de l'église au dessus du fauteuil de Sa Majesté. Les deux trônes, ainsi que leurs dais et les stalles hautes et basses du chœur, étaient revêtus d'étoffe de soie verte ornée des emblèmes des ordres brodés en or. Le dais de l'autel ainsi que les marches étaient couverts de même étoffe.

A droite du fauteuil du Roi, sur deux tables couvertes de velours cramoisi fleurdelisé étaient posés sur des carreaux de velours les insignes de l'ordre du Saint-Esprit. A gauche au bas de l'estrade était la table sur laquelle les chevaliers devaient signer leurs sermens. Vis-à-vis du fauteuil du Roi, de l'autre côté de la croix, était le fauteuil de l'archevêque.

Avant la cérémonie de la réception de MM. les chevaliers du Saint-Esprit, a eu lieu la réception des chevaliers non reçus de l'ordre de Saint-Michel, qui a été faite par monseigneur le Dauphin de la manière suivante :

Monseigneur le duc d'Orléans, monseigneur le duc de Bourbon; les deux anciens chevaliers, MM. les ducs de la Vauguyon et de Larochefaucault-Liancourt; les quatre commandeurs, grands-officiers, M. d'Ambray, sur-intendant des finances de l'ordre; M. le marquis d'Aguesseau, grand-prévôt maître des cérémonies; M. le comte de Sèze, grand-trésorier;

et M. le marquis de Villedeuil, commandeur-secrétaire ; le héraut roi d'armes, M. le chevalier Desmaisons, et l'huissier des ordres du Roi, M. le chevalier Tiolier, se sont rendus dans les appartemens de monseigneur le Dauphin, revêtus du costume prescrit ainsi que de leurs insignes.

Les chevaliers non reçus se sont rassemblés à la même heure dans la grande salle qui précède les appartemens du Roi et revêtus du costume complet, mais sans aucun insigne quelconque autre que la croix brodée en paillettes d'argent, qu'ils conservent sur le côté gauche de l'habit par-devant, et sur le côté gauche du manteau par derrière.

Monseigneur le Dauphin s'est placé dans un fauteuil en avant du dais du Roi, entouré des princes du sang, des deux anciens chevaliers et des grands officiers.

Les chevaliers récipiendaires ont formé devant Son Altesse Royale un cercle à quelque distance d'elle.

Le héraut d'armes a fait l'appel des récipiendaires six par six.

Monseigneur le Dauphin s'est levé, a ôté son chapeau, puis l'a remis en tirant son épée, et a frappé successivement les deux épaules de chaque récipiendaire, en prononçant ces paroles : *Au nom du Roi, de par saint Georges et saint Michel, je vous fais chevalier*. Il a donné ensuite l'accolade à chaque chevalier, qui se relevant lui a fait une profonde révérence et s'est retiré.

Tous les autres récipiendaires ont suivi six par six la marche des premiers.

Cette réception terminée, monseigneur le Dauphin, précédé des princes du sang, de tous les chevaliers et des grands et petits officiers, s'est rendu processionnellement dans le cabinet du Roi pour y attendre Sa Majesté.

Le commandeur grand-prévôt maître des cérémonies (M. le marquis d'Aguesseau), après avoir pris les ordres du Roi, pour la marche de l'ordre à la cathédrale, a fait ouvrir la porte du cabinet de Sa Majesté par l'huissier de l'ordre et a ordonné au héraut de faire l'appel des membres de l'ordre. Les chevaliers se sont rangés sur deux colonnes et le cortége a commencé sa marche vers la cathédrale.

A une heure, les acclamations du dehors annoncent l'arrivée du Roi. Sa Majesté porte le manteau de l'ordre du Saint-Esprit, en velours noir, doublé de soie verte brochée d'or. Le surplus du vêtement de Sa Majesté, est de drap d'argent, elle porte une toque de velours noir, surmontée d'une aigrette de héron. Pardessus le manteau est le grand collier de l'ordre.

Le cortége s'avance dans l'ordre suivant:

L'huissier des Ordes, seul en avant;

Le héraut seul, derrière;

M. le marquis d'Aguesseau, grand-prévôt, maître des cérémonies de l'Ordre; ayant à sa droite M. le comte de Sèze, commandeur grand-trésorier, et à

sa gauche M. le marquis de Villeneuil, commandeur, secrétaire des Ordres;

Le chancelier seul.

Suivent deux colonnes de chevaliers.

Colonne à droite.	*Colonne à gauche.*
MM.	MM.
Vte. de Châteaubriant,	Marquis de Talaru,
Duc de San-Carlos,	Duc de Doudeauville,
Prince de Castelcicala,	Comte de Villèle,
Vicomte Lainé,	Maréchal marquis de Lauriston,
Marquis de Caraman,	Cte Charles de Damas,
Marquis Dessolle,	Baron Pasquier,
Maréchal marquis de Vioménil,	Duc de Blacas d'Aulps,
Duc d'Avaray,	Marquis de Rivière,
Maréchal duc de Raguse,	Marquis de Latour-Maubourg,
Maréchal duc de Tarente,	Duc Decazes,
Maréchal duc de Conégliano,	Maréchal duc de Reggio,
Duc de Lévis,	Maréchal duc de Bellune,
Duc de Duras,	Duc de Dalberg,
Duc d'Aumont,	Prince de Poix,
Duc de Luxembourg,	Duc de Grammont,
Prince de Hohenlohe,	Prince de Talleyrand,

Duc de La Vauguyon. Duc de La Rochefoucault[1].

Monseigneur le duc de Bourbon,
Monseigneur le duc d'Orléans,
Monseigneur le Dauphin,
LE ROI

accompagné de tous les grands-officiers de sa maison, et de MM. les commandeurs ecclésiastiques, monseigneur le cardinal duc de La Fare, monseigneur le cardinal prince de Croï, monseigneur le cardinal duc de Clermont-Tonnerre, monseigneur l'archevêque de Bordeaux, M. l'abbé duc de Montesquiou, monseigneur l'archevêque de Reims.

En entrant dans le chœur, les membres de l'ordre se découvrent et les deux colonnes de chevaliers se déploient à droite et à gauche du trône, et s'avancent jusqu'aux marches du sanctuaire, les grands et petits officiers devant elles.

Les grands officiers, le héraut et l'huissier font les premiers, tous ensemble, une révérence à l'autel et vont se ranger à leur siége en avant du trône du chœur.

Les premiers chevaliers de chaque colonne, qui suivent immédiatement les grands officiers, font une révérence, et se séparant ensuite vont prendre leur place à droite et à gauche de l'autel.

---

[1] M. le duc de Damas n'a pu assister à la cérémonie à cause de son accident.

Tous les autres chevaliers font successivement la même manœuvre, et restent debout et découverts, chacun devant sa stalle.

Monseigneur le Dauphin, le duc d'Orléans et le duc de Bourbon, après avoir fait une révérence à l'autel, montent aux hautes stalles et s'y placent.

Le duc d'Orléans est à la tête de la colonne gauche des chevaliers;

Le duc de Bourbon passe à la colonne droite;

Le Dauphin se place le premier de la colonne droite, auprès du duc de Bourbon.

Chaque chevalier est revêtu du manteau avec le Saint-Esprit en paillettes d'argent sur l'épaule gauche, du grand collier et de la toque couverte de plumes blanches. Les revers du manteau, retroussés par devant, sont de velours vert semé de flammes d'or.

Le Roi, entouré de ses grands officiers, s'avance au milieu du chœur près des marches du sanctuaire, fait une révérence à l'autel et monte sur son trône, précédé du commandeur grand-prévôt, du héraut et de l'huissier.

Sur des siéges au bas de l'estrade à droite du trône, sont placés M. le ministre des affaires étrangères, M. le ministre de la guerre, M. le ministre de la marine, M. le ministre de l'intérieur, M. le ministre des affaires ecclésiastiques.

M. le ministre des finances et M. le ministre de la maison du Roi sont parmi les chevaliers.

M. le garde-des-sceaux est en face, du côté des pairs de France, à la tête du conseil d'état.

La cérémonie commence. Lorsque le Roi est assis sur son trône et couvert, tous les grands et petits officiers quittent leurs places au bas du trône et s'avancent au pied du sanctuaire, où ils font successivement onze révérences, savoir : une à l'autel, une au Roi, une au clergé, une à monseigneur le Dauphin, une à madame la Dauphine et aux princesses de la famille royale dans leur tribune, une à monseigneur le duc d'Orléans, une à monseigneur le duc de Bourbon, une à MM. les ambassadeurs dans leur tribune, une aux commandeurs ecclésiastiques, une aux chevaliers de la droite, une aux chevaliers de la gauche.

Ces révérences finies, les grands-officiers retournent à leurs premières places au bas du trône du chœur.

Aussitôt le commandeur grand-prévôt se lève ainsi que le héraut et l'huissier, et, précédé de ces derniers, va seul au milieu du chœur près du sanctuaire, où il fait une révérence à l'autel. Il s'avance ensuite vers le trône, se place près de la première marche, d'où il salue le Roi, monte près de Sa Majesté, reçoit ses ordres pour commencer les Vêpres, et va de suite les porter à l'archevêque près de l'autel.

On chante les Vêpres.

Lorsqu'elles sont terminées, les quatre grands

officiers, précédés de l'hérault et de l'huissier, quittent leurs places et s'avancent près des marches du sanctuaire où ils font deux révérences, l'une à l'autel et l'autre au Roi. De là, ils marchent au trône du sanctuaire, où ils se placent, selon leur rang, autour du fauteuil que le Roi doit occuper.

Le grand-prévôt, précédé du hérault et de l'huissier, se dirige vers la stalle de monseigneur le Dauphin, et l'invite par une révérence à en descendre. Son Altesse Royale s'avance au milieu du chœur, où elle fait successivement dix révérences, savoir : une à l'autel, une au roi, une au clergé, une à madame la Dauphine et aux princesses royales, une à monseigneur le duc d'Orléans, une à monseigneur le duc de Bourbon, une aux ambassadeurs, une aux commandeurs ecclésiastiques, une aux chevaliers de droite, une aux chevaliers de gauche.

Après ces dix révérences, le Dauphin s'avance vers le trône du sanctuaire, et se place sur le côté droit du trône, au bas et contre la marche de l'estrade.

Le duc d'Orléans et le duc de Bourbon descendent alors de leurs stalles, répètent, l'un après l'autre, les mêmes révérences, au milieu du chœur, et vont successivement se placer à coté de monseigneur le Dauphin.

MM. les ducs de La Vauguyon et de La Roche-

foucault suivent en tout la même marche, et font aussi les mêmes révérences, mais ensemble.

Alors le grand-prévôt va chercher le Roi au trône du chœur, et le conduit auprès des marches du sanctuaire.

Le Roi, au milieu du chœur, fait successivement les neuf révérences déjà indiquées; puis S. M. monte au sanctuaire, et va se placer sur le trône, après avoir fait encore une révérence en passant devant l'autel.

Toutes les révérences terminées, on apporte sur l'estrade du trône et devant le Roi un fauteuil tourné du côté de S. M.

L'archevêque de Reims monte au trône, et s'assied dans ce fauteuil.

On place devant le Roi une table décorée des attributs de l'ordre. Le commandeur secrétaire des ordres présente à S. M. le serment écrit et la plume. Le Roi signe le serment. Le commandeur secrétaire reprend le serment et la plume. L'archevêque se lève, et, après avoir fait deux révérences au Roi, retourne à la sacristie pour s'y revêtir de ses habits pontificaux.

Le grand-prévôt descend du trône, et va prévenir monseigneur le Dauphin de venir rendre hommage au Roi; S. A. R. s'avance aussitôt en face du trône; là elle fait une première révérence à l'autel; une seconde au Roi; puis elle monte sur l'estrade, où elle fait encore une révérence au Roi; elle va se

mettre à genoux sur un coussin placé aux pieds de S. M., et lui baise la main. Le Roi serre la main du Dauphin avec beaucoup d'affection.

Le prince se relève, fait une révérence au Roi, redescend de l'estrade, fait au bas une autre révérence à S. M., une autre à l'autel, et revient se placer en tête de la colonne des cinq chevaliers anciens reçus.

Monseigneur le duc d'Orléans et monseigneur le duc de Bourbon exécutent ensuite l'un après l'autre les mêmes formalités, et le Roi leur serre aussi la main très-affectueusement.

MM. les ducs de La Vauguyon et de La Rochefoucault rendent ensuite hommage, tous deux ensemble, de la même manière.

M. le duc de La Vauguyon veut se prosterner, malgré son grand âge. Le Roi lui tend la main avec la plus touchante affabilité, et le relève.

Cet acte se termine par l'hommage des quatre grands-officiers, du héraut et de l'huissier, qui a lieu selon le rang qu'occupe chacun de ces officiers.

Dès que les trois princes et les deux anciens chevaliers sont rendus à leurs stalles, monseigneur l'archevêque entonne le *Veni Creator*.

Pendant le chant de cette hymne, tous les chevaliers récipiendaires, à l'exception du prince de Castelcicala et du duc de San-Carlos [1], descendent

---

[1] Ces deux chevaliers, étant étrangers, doivent prêter un serment différent de celui des chevaliers français.

dans le chœur et viennent y former deux colonnes, qui s'avancent ensuite le long des basses stalles jusqu'au sanctuaire, où elles s'arrêtent et se tournent en face l'une de l'autre. Elles restent stationnaires dans cette position.

Dans le même moment, les commandeurs ecclésiastiques récipiendaires s'avancent de front dans le sanctuaire et se placent en face du Roi, dans la même direction et à la même hauteur que la colonne droite des chevaliers. Ils demeurent dans cette position.

Alors a lieu la réception des commandeurs ecclésiastiques. Le grand-prévôt, après avoir pris les ordres du Roi, envoie le héraut d'armes prévenir les récipiendaires ecclésiastiques de venir au trône, et cet officier les amène. Là ils se rangent sur une même ligne en face du Roi. Le commandeur chancelier des ordres s'avance sur le devant de l'estrade, lit à haute voix la formule du serment des commandeurs ecclésiastiques, et retourne à sa place près le Roi.

Les récipiendaires ne répondent rien dans ce moment, mais ils montent aussitôt sur l'estrade, font une révérence au Roi, et s'agenouillent sur des carreaux placés aux genoux de Sa Majesté.

Le chancelier des ordres prend le livre des Évangiles et le tient ouvert sur les genoux du Roi; il lit les sermens à haute voix; les récipiendaires posent chacun leur main droite sur le livre, et prononcent: *Je le jure.*

Le serment prêté, le Roi revêt chaque récipiendaire ecclésiastique de la manière suivante :

Ceux qui sont cardinaux et en grand costume de leur dignité, du cordon bleu, arrangé en sautoir, avec la croix d'or de l'ordre suspendue à la pointe; le Roi leur remet aussi un *livre d'Heures* et *le Dixain* [1].

Ceux qui sont archevêques, évêques ou prélats, sans dignité ecclésiastique, d'abord du mantelet ou camail, ayant sur le côté gauche la croix de l'ordre brodée en paillettes d'argent, ensuite du cordon bleu, ajusté comme celui des cardinaux. Ils reçoivent aussi le *livre d'Heures* et *le Dixain*.

Les commandeurs ecclésiastiques rendent alors leur hommage au chef et souverain grand-maître des ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel, en baisant chacun la main du Roi.

Il se relèvent, font une révérence à Sa Majesté,

---

[1] Un des statuts de l'ordre du Saint-Esprit oblige les commandeurs et officiers de l'ordre « à communier les premiers jours de l'an et les jours de la Pentecôte ; à être catholique et gentilhomme de trois races paternelles; de ne faillir deux fois fois l'an pour le moins, à se confesser à personne constituée; d'assister chaque jour dévotement au saint sacrifice de la messe, et aux jours de fête à la célébration du service divin.

Ils sont en outre obligés chaque jour de dire un chapelet d'un dixain, qu'ils doivent porter ordinairement sur eux, ainsi que les heures du Saint-Esprit.

Voilà ce qui explique la remise des heures et du *dixain*.

descendent du trône et passent à une table préparée à côté pour signer le serment.

On commence ensuite la réception des chevaliers non reçus. Le commandeur chancelier des ordres, après avoir pris le consentement du Roi, descend du trône et s'avance sur les marches du sanctuaire. Là, ce grand-officier annonce à tous les chevaliers récipiendaires, qu'il va leur donner connaissance de la teneur du serment que chacun d'eux va prêter entre les mains du Roi, et lit à haute voix la formule du serment des chevaliers [1]. Tous les ré-

---

[1] Pendant mon séjour à Reims, j'ai fait d'inutiles efforts pour obtenir la communication de la formule de ce serment, et, malgré les réclamations du *Constitutionnel*, le *Moniteur* ne l'a pas encore publié. On ne conçoit pas quel peut être le motif d'un pareil mystère.

Voici le texte de l'ancien serment, qui aura subi nécessairement de grandes modifications.

« Je jure et voue à Dieu en la face de son église, et vous promets, Sire, sur ma foi et honneur, que je vivrai et mourrai en la foi et religion catholique, sans jamais rien départir, ni de l'union de notre mère sainte église, apostolique et romaine; que je vous porterai entière et parfaite obéissance, sans jamais y manquer, comme un bon et loyal sujet doit faire. Je garderai, défendrai et soutiendrai de tout mon pouvoir l'honneur, les querelles et droits de Votre Majesté Royale envers tous et contre tous : qu'en temps de guerre je me rendrai à votre suite, en l'équipage tel qu'il appartient à personne de ma qualité : et en paix, quand il se présentera quelque occasion d'importance; toutes et quantes fois qu'il vous plaira me mander pour vous

cipiendaires entendent cette lecture découverts. Lorsque le chancelier des ordres a repris sa place

---

servir contre quelque personne qui puisse vivre et mourir, sans nul excepter, et ce jusqu'à la mort : qu'en telles occasions je n'abandonnerai jamais votre personne ou le lieu où vous m'aurez ordonné servir, sans votre exprès congé et commandement signé de votre propre main ou de celui auprès duquel vous m'aurez ordonné d'être, sinon quand je lui aurai fait apparoir d'une juste et légitime occasion; que je ne sortirai jamais de votre royaume, spécialement pour aller au service d'aucun prince étranger, sans votre dit commandement, et ne prendrai pension, gages, ou état d'autre roi, prince, potentat et seigneur que ce soit, ni m'obligerai au service d'autre personne vivante que de Votre Majesté seule, sans votre expresse permission; que je vous révèlerai fidèlement tout ce que je saurai ci-après importer à votre service, à l'état, et conservation du présent ordre du Saint-Esprit, duquel il vous plaît m'honorer; et ne consentirai ni permettrai jamais, en tant qu'à moi sera, qu'il soit rien innové ou attenté contre le service de Dieu, ni contre votre autorité royale, et au préjudice dudit ordre, lequel je mettrai peine d'entretenir et augmenter de tout mon pouvoir. Je garderai et observerai très-religieusement tous les statuts et ordonnances d'icelui. Je porterai à jamais la croix cousue, et celle d'or au col, comme il m'est ordonné par lesdits statuts; et me trouverai à toutes les assemblées des chapitres généraux, toutes les fois qu'il vous plaira me le commander, ou bien vous ferai présenter mes excuses, lesquelles je ne tiendrai pour bonnes, si elles ne sont approuvées et autorisées de Votre Majesté, avec l'avis de la plus grande part des commandeurs qui seront près d'elle, signé de votre main, et scellé du scel de l'ordre, dont je serai tenu de tirer acte. »

au trône, le héraut appelle de suite les deux premiers récipiendaires de chacune des deux colonnes. Ils s'avancent, et le héraut les conduit dans le milieu du sanctuaire, où ils font tous ensemble une première révérence à l'autel, et une seconde au Roi. Le héraut les dirige alors vers le trône.

Arrivés près de l'estrade, ils se rangent de front, font une autre révérence au Roi, montent sur l'estrade, où ils font encore une révérence et se mettent à genoux sur les carreaux placés aux pieds du Roi.

Alors, le commandeur-chancelier des ordres prend le livre des Évangiles et le tient ouvert sur les genoux du Roi. Les quatre chevaliers récipiendaires posent la main droite sur le livre et prononcent ces mots : *Je le jure.*

Ensuite les quatre grands-officiers, aidés de l'huissier et du héraut, détachent par devant le manteau de chaque chevalier et l'abaissent par derrière. Le Roi passe sur les habits de droite à gauche, en forme de bandoulière, les cordons bleus avec la croix d'or suspendue au bas ; Sa Majesté porte la main aux manteaux, et les grands-officiers l'aident à les relever sur les épaules des récipiendaires. Le Roi place les colliers sur les manteaux, et enfin remet à chaque chevalier un livre d'heures et un dixain.

Ces formalités remplies, les quatre chevaliers reçus rendent l'hommage au chef et souverain

grand-maître des ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel, en baisant la main du Roi; ils se relèvent, et passent à une table préparée à côté pour signer le serment.

Ils sont suivis par quatre autres chevaliers.

Ces quatre derniers sont : M. le comte de Villèle, M. le vicomte de Châteaubriant, M. le duc de Doudeauville et M. le marquis Talaru.

Au moment où les récipiendaires se rendent au bureau pour signer le serment, M. de Villèle précède immédiatement M. de Châteaubriant, et c'est M. le président du conseil qui remet la plume à son ancien collègue. Ce rapprochement fait sourire plusieurs spectateurs.

Tous les chevaliers sont ainsi reçus quatre par quatre, avec les mêmes formalités.

Quand la réception des chevaliers est terminée, un officier des ordres va inviter M. le prince de Castelcicala et M. le duc de San-Carlos à descendre de leurs stalles, et, après avoir observé les mêmes révérences que les précédens, il les amène ensemble aux pieds du Roi, où ils prêtent leur serment particulier, et reçoivent les insignes des ordres.

Alors les quatre grands-officiers descendent du trône, se rangent sur une seule ligne au bas du trône, et font ensemble une révérence à Sa Majesté. Ils s'avancent ensuite devant l'autel, auquel ils font une seconde révérence, et font encore une révérence au Roi. De là ils descendent les marches du sanctuaire,

et vont se remettre au bas du trône du chœur.

Le grand-prévôt monte au trône, et invite le Roi à le quitter pour aller s'asseoir sur son premier trône, et pour entendre les Complies. Le Roi, arrivé au milieu du sanctuaire, fait des révérences à l'autel, au clergé, aux commandeurs ecclésiastiques, à monseigneur le Dauphin, aux princesses, à toute la ligne des chevaliers de droite et de gauche, aux ambassadeurs, et va s'asseoir sur le trône élevé à l'entrée du chœur.

Aussitôt le grand-prévôt monte au trône et prend ses ordres pour commencer les Complies. Il va ensuite dans le sanctuaire avertir l'archevêque par une inclination, et les Complies commencent. Pendant cet office, le Roi et tous les membres de l'ordre restent assis et couverts.

Les Complies finies, tous les membres de l'ordre reconduisent le Roi dans ses appartemens, de la même manière et avec le même appareil qu'il a été amené à la cathédrale, et au bruit des fanfares, des tambours et des acclamations Cette cérémonie a duré jusqu'à quatre heures [1].

Le Roi, après la cérémonie, a tenu un chapitre

[1] Pendant cette cérémonie, messieurs les musiciens de la chapelle du Roi ont encore exécuté plusieurs morceaux à grands chœurs, de la composition de M. Lesueur, ainsi qu'une marche guerrière et une marche religieuse de la composition de M. Cherubini, et un *Salve Regina*, composé par M. Plantade.

de l'ordre du Saint-Esprit, dans lequel Sa Majesté a nommé vingt-un cordons bleus [1] : ce sont MM. les ducs d'Uzès, de Chevreuse, de Brissac, de Castries, de Lorges, de Narbonne, de Maillé, de Fitz-James, de Polignac, de Mortemart, de Dalmatie, de Trévise, le comte Jourdan, les marquis d'Autichamp, de La Suze, de Brézé, de la Ferronays, de Pastoret, le comte Just de Noailles, le vicomte d'Agoult et M. Ravez.

Ce même jour, à dix heures du matin, MM. les ambassadeurs et ministres étrangers avaient été admis à faire leur cour au Roi et à la famille royale. Dans cette réunion, S. Ém. M. le nonce apostolique a complimenté le Roi en ces termes, au nom du corps diplomatique :

« Sire,

» Le corps diplomatique, encore ému de l'auguste cérémonie dont il vient d'être témoin et de tous les souvenirs qu'elle rappelle, s'empresse d'offrir à Votre Majesté l'hommage de ses félicitations.

» Après de longues traverses, suivies d'événemens si merveilleux que vainement on s'efforcerait de les expliquer par des causes purement humaines, un des rois vos prédécesseurs reçut dans cette

---

[1] La tenue de ce chapitre est d'usage.

antique cité l'onction sainte, qui avait coulé sur le front de Clovis.

» Éprouvé, Sire, par des infortunes plus grandes, mais qui n'ébranlèrent jamais votre âme royale, la Providence vous a conduit d'une manière non moins merveilleuse au pied du même autel où Charles VII ressaisit cette glorieuse couronne dont vos vertus relèvent encore l'éclat.

» En voyant la religion, qui seule affermit les trônes, consacrer les commencemens de votre règne, l'Europe partage les espérances que la France en a conçues, en même temps qu'elle forme avec elle les vœux les plus ardens pour le bonheur de Votre Majesté, inséparable de la félicité publique, qui trouve, Sire, la plus sûre garantie dans votre sagesse, votre bonté et votre noble caractère. »

Le Roi a répondu :

« Monsieur le Nonce, dans une circonstance si intéressante pour la religion et pour la monarchie, je suis heureux de me voir entouré par les représentans de tous les souverains de l'Europe. Je suis très-sensible à tout ce que vous venez de me dire au nom du corps diplomatique. J'ai la ferme confiance que cette auguste cérémonie profitera au bonheur de mon peuple, et je ferai tous mes efforts pour maintenir la paix et l'accord qui règnent heureusement parmi toutes les puissances. J'espère que Dieu bénira mes efforts. Nous ne pouvons rien sans

lui. Messieurs, faites savoir, je vous prie, à vos maîtres les sentimens dont je suis animé, et ma reconnaissance pour la part qu'ils ont prise à mon sacre. »

Le soir, il y a eu réception chez Sa Majesté. A cette réception, le Roi a dit à M. le marquis de Rivière : « A propos, j'ai oublié de te dire que je t'ai fait » duc. »

CHAPITRE V.

JOURNÉES DU 31 MAI ET DU 1er. JUIN.

Stations à l'hôpital de Saint Marcoul et à Saint-Remi. — Revue des troupes. — Visite au Bazar. — Départ du Roi.

Le Roi, après avoir entendu la messe dans ses appartemens, est sorti à dix heures du palais archiépiscopal, accompagné d'un brillant cortége, précédé par les hussards de la garde, par ses pages et suivi de son état-major.

Sa Majesté, en habit d'officier-général, était sur un cheval blanc magnifiquement caparaçonné. De riches broderies et des crépines en or ressortaient sur un fond de velours écarlate.

A la droite du Roi était monseigneur le Dauphin, aussi sur un cheval blanc richement caparaçoné.

A la gauche du Roi, paraissait monseigneur le duc d'Orléans, revêtu du riche uniforme de colonel-général des hussards, monté sur un cheval gris pommelé. Monseigneur le duc de Bourbon, en habit d'officier-général, était à la droite du Dauphin sur un cheval bai.

A la suite du cortége du Roi paraissait, dans une calèche découverte, madame la Dauphine, ayant à sa gauche Madame duchesse de Berry, et sur le devant Son Altesse Royale, madame la duchesse d'Orléans et mademoiselle d'Orléans. Ces princesses étaient en blanc avec des toques garnies de plumes.

Le cortége s'est dirigé vers l'hôpital de Saint-Marcoul[1].

Après avoir fait sa prière dans la chapelle de l'hôpital de Saint-Marcoul, Sa Majesté est montée dans les salles, où se trouvaient réunis cent vingt-un malades scrophuleux.

Le Roi a été reçu par Son Exc. le grand-aumônier, accompagné de monseigneur l'évêque de Nanci et d'autres prélats, et conduit par M. de Saint-Félix, aide des cérémonies; et M. Vachérot, secrétaire, à la chapelle, où Sa Majesté a fait ses prières. Dans les salles se trouvaient M. le docteur Alibert, premier médecin ordinaire du Roi; M. le docteur Dupuytren, son premier chirurgien, et M. Thévenot de Saint-Baise, son premier chirurgien ordinaire, qui ont successivement présenté à Sa Majesté les malades.

---

[1] L'hôpital de Saint-Marcoul, ou des scrophuleux, fut établi vers l'an 1650, rue du Bourg-Saint-Denis. On a attribué à la mauvaise qualité des eaux de puits, l'affreuse maladie des écrouelles, que le salutaire établissement des fontaines a fait disparaître en grande partie.

Le Roi a touché quelques-uns de ces malades en leur faisant, avec le doigt, une croix sur le front et en disant : *Dieu te guérisse, le Roi te touche.* Le premier médecin tenait la tête, et le capitaine des gardes les mains.

A d'autres malades, le Roi disait, avec l'accent d'un tendre intérêt : « Mes chers amis, je vous apporte des paroles de consolation : je désire bien vivement que vous guérissiez[1]. » Cette scène touchante a excité vivement la reconnaissance de ces

---

[1] Il s'est élevé à cet égard une espèce de débat entre les journaux. Les uns ont affirmé que Sa Majesté avait prononcé la formule d'usage ; d'autres ont nié le fait. D'après les rapports de témoins oculaires, dignes de foi, que j'ai consultés depuis, Sa Majesté aurait prononcé la formule d'usage deux ou trois fois, et aurait adressé aux autres malades des paroles de consolation.

Le *Moniteur*, dans sa première relation, n'avait point parlé du prononcé de la formule. La *Quotidienne*, dans une de ses lettres, rapporte que le Roi a prononcé la formule; mais dans une autre elle n'en fait pas mention, et elle paraît même expliquer pourquoi le Roi ne s'est pas conformé entièrement à l'antique usage, puisqu'elle dit : « Son esprit juste lui a fait sentir que, s'il ne pouvait porter remède aux plaies du corps, il pouvait au moins adoucir les chagrins de l'âme. »

Voici comme cette scène se passait autrefois :

« Le premier médecin appuyait sa main sur la tête de chacun des malades, dont un des capitaines des gardes tenait les mains jointes. Le Roi, la tête découverte, les touchait en étendant la main droite du front au menton et d'une joue à l'autre, for-

malheureux, qui l'ont fait éclater par les cris de *vive le Roi*. Sa Majesté leur a laissé des marques de sa munificence.

Un des malades, après cette visite, disait que Sa Majesté était le premier médecin de son royaume.

Les charitables sœurs qui dirigent l'hôpital de Saint-Marcoul ont reçu de la bouche du Roi et de celle de madame la Dauphine des témoignages de satisfaction pour tous les soins qu'elles apportent au soulagement de l'humanité souffrante. Ces pieuses sœurs se sont jetées aux pieds du Roi et lui ont demandé sa bénédiction [1] et la faveur de lui baiser la main. Sa Majesté, en leur tendant la main, leur a dit :

« Mes sœurs, vous avez bien soin des pauvres : je vous en remercie. »

---

mant le signe de la croix, et prononçant ces paroles, *Dieu te guérisse, le Roi te touche!*

» Trois chefs de gobelet se trouvaient à l'endroit où finit le dernier rang des malades; ils tenaient, entre deux assiettes d'or, trois serviettes fraisées et mouillées, l'une de vinaigre, l'autre d'eau commune, et la troisième d'eau de fleur d'orange, dont le Roi se lavait les mains. »

Louis XIV prononça la formule deux mille cinq cents fois; et les relations du temps citent comme un trait remarquable, que ce grand Roi ne se reposa que deux fois pour prendre un verre d'eau.

[1] Quelques-unes de ces religieuses ont reçu en 1775 la bénédiction de Louis XVI, dans la même circonstance.

Le Roi, suivi de son cortége, s'est ensuite rendu à l'abbaye Saint-Remi [1].

Le Roi a été reçu à l'entrée de l'église par monseigneur l'archevêque de Reims.

Sa Majesté, suivie des maréchaux et de son service, est entrée dans l'église. Le curé de Saint-Remi a dit l'office et lui a présenté les reliques du saint, que Sa Majesté a touchées avec vénération. Cette cérémonie n'a duré que peu d'instans; madame la Dauphine, les mains jointes, les yeux levés vers le ciel, a chanté à haute voix et d'un ton pénétré, le *Salvum fac Regem*.

Le Roi, en sortant de Saint-Remi, a suivi une petite chaussée de la rue des Martyrs, et Sa Majesté

---

[1] L'abbaye de Saint-Remi, l'une des plus anciennes églises de Reims, date de la fin du onzième siècle, et n'était, dans son origine, qu'une petite chapelle dédiée à saint Christophe, martyr de Lycie : elle existait dès le commencement du quatrième siècle. L'archevêque Guy de Châtillon en fit la dédicace à saint Remi, et le pape Léon IX la consacra. On y voyait le superbe tombeau de saint Remi, surnommé l'*Apôtre des Français*. Il était dû à Robert de Lenoncourt, abbé de Saint-Remi; il fut commencé en 1531, et continué en 1533 par un autre abbé du même nom.

Ce monument tombait en ruines. Les réparations étaient évaluées à 225,000 francs. Le Roi a ordonné que les deux tiers de cette somme seraient acquittés par les ministères de la maison du Roi et des affaires ecclésiastiques, à condition que la ville de de Reims fournirait l'autre tiers de la dépense. Les travaux commencèrent aussitôt.

est arrivée à midi à la vue du camp Saint-Léonard [1]. Les deux batteries de droite et de gauche ont fait feu.

---

[1] Ce camp était situé à une portée de canon de la ville, dans une vaste plaine, le long de la rivière de Vesle, à droite de la route de Châlons. Il avait la figure d'un parallélogramme de 1,500 toises de développement, sur 80 de profondeur. Le terrain qu'il occupait avait été loué 35,000 francs; et les dégâts dans les champs environnans ont été payés à raison de 100 francs par jour de terre (mesure du pays qui équivaut à un arpent et demi.)

Chaque tente, surmontée d'un petit *drapeau blanc*, renfermait l'équipage d'un peloton. Les larges chemins qui séparaient les tentes alignées de chaque côté, étaient aplanis, sablés et bordés de gazons. Sur la lisière du camp, les soldats avaient dessiné des parterres, qui présentaient un agréable coup d'œil; et des colonnes de verdure sur lesquelles était placé le buste en plâtre de Charles X. Ici se dessinaient en bluets les noms de madame la Dauphine, de Madame, duchesse de Berry, de Mademoiselle; là se relevaient en gazon ou en mousse, sur un fond sablé, les noms de Charles X, de monseigneur le Dauphin, et du duc de Bordeaux.

Dans un de ces parterres, on voyait le chiffre de Charles X entre deux sabres en croix, avec cette devise: *Vive le Roi Charles X! Vivre pour le servir; mourir pour le défendre!*

Devant le 60e. de ligne, on lisait ces mots écrits en bleuets, au-dessous du buste du Roi: *Un instant dans notre camp, et dans nos cœurs toujours.*

Devant le 14e., on voyait une large couronne avec ces mots: *Dieu la lui a donnée, nous devons la lui conserver.*

Le quartier de la garde était distribué en plusieurs rues por-

Le Roi s'est arrêté à la hauteur d'un pavillon, construit au centre et a considéré l'ensemble du camp. Les troupes étaient rangées en bataille de la manière suivante :

Une batterie d'artillerie à cheval de la garde royale, un bataillon de chacun des huit régimens de la garde royale, huit bataillons de différens régimens de la ligne (les 17e, 47e, 33e, 14e, 8e, 60e, 11e), un bataillon du génie et une batterie à pied de la ligne.

A la gauche de l'infanterie se trouvait la cavalerie, rangée aussi en ligne dans l'ordre suivant :

Quatre escadrons des gardes-du-corps, un escadron des gendarmes d'élite, des grenadiers, des cuirassiers, des dragons, des chasseurs, des lanciers et des hussards de la garde royale, et derrière, un escadron des gendarmes, des dragons, des

---

tant les noms *du Roi*, *du Dauphin*, *de la Dauphine*, *de Bordeaux*, *de l'Honneur*, *de la Fidélité*, *des Dames*.

Le corps du génie avait figuré en avant de ses tentes, des fortifications en gazon parfaitement exécutées. L'artillerie avait dessiné sur une butte, avec des bluets et des coquelicots, un canonnier qui met le feu à sa pièce.

Au milieu du camp s'élevait un autel.

Les troupes, au nombre de dix mille hommes environ, étaient commandées par M. le lieutenant-général Lion, ayant sous ses ordres les généraux Delcambre, Watier, et Piquet de Bois-Guy, commandant l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie. La cavalerie était cantonnée dans les villages voisins.

cuirassiers, des lanciers et des hussards de la ligne.

Une grande multitude [1] couvrait la plaine en face des troupes. Les jours précédens, dans la ville et surtout dans la cathédrale, on se croyait plutôt à Paris qu'à Reims; on ne rencontrait presque que de ces visages de connaissance qu'on avait l'habitude de voir dans les promenades et dans les spectales de la capitale. Le jour de la revue c'était tout le contraire; les étrangers étaient perdus dans la foule des Rémois et surtout des habitans de la campagne, vêtus la plupart de blouses bleues et portant, selon l'usage du pays, de grands bâtons en guise de cannes.

Sa Majesté a d'abord traversé la plaine, au milieu de nombreuses acclamations, et s'est rendue à la droite des troupes.

Le Roi a parcouru toute la ligne en s'approchant aussi près que possible des soldats. Il était suivi des princes, des princesses et d'un brillant état-major, où se trouvaient M. le ministre de la guerre, M. le lieutenant général baron de Damas, ministre des affaires étrangères; MM. les maréchaux duc de Conégliano, duc de Bellune, duc de Raguse et marquis de Lauriston; M. le duc de Polignac, premier écuyer, MM. les lieutenants généraux et maréchaux

---

[1] Ces rassemblemens ne sont point comparables à ceux de Paris dans les jours de fête, à ceux, par exemple, qu'on voyait dans le faubourg Saint-Denis et à la Villette sur le passage du Roi lors de sa rentrée dans la capitale.

de camp Partouneaux, duc de Dino, de Maillé et un grand nombre d'officiers étrangers, de la suite des ambassadeurs.

Les quatre princesses, en calèche, ont aussi parcouru toute la ligne et à chaque instant LL. AA. RR. saluaient très-affectueusement les soldats. Monseigneur le Dauphin donnait fréquemment des marques de souvenir à ses compagnons d'armes.

Le Roi a été ensuite se placer en avant de la tente qui lui avait été préparée. En ce moment, les colonels ont fait sortir des rangs les trente-neuf officiers et les trente-neuf sous-officiers et soldats, qui devaient recevoir les croix de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur [1], et les ont conduits au pavillon du Roi. Sa Majesté leur a remis successivement de sa main les décorations, en leur adressant des paroles bienveillantes.

« Vos blessures vous font-elles souffrir? » a demandé le Roi, à M. de Baillon officier du sixième régiment de la garde royale, qui a dix-huit ans de service et sept campagnes. « Non, Sire, » a répondu l'officier. — « Vous pourrez donc me servir longtemps? » — « Ah! Sire, de bien bon cœur. »

Après la distribution, M. le maréchal duc de Bellune a pris les ordres du Roi pour le défilé. La ligne s'est rompue par un arrière à droite, s'est mise

---

[1] Le Roi avait accordé depuis peu de jours deux croix à chaque bataillon et escadron présens au camps.

en colonne par division et a défilé devant Sa Majesté, le duc de Bellune marchant en tête [1].

En voyant défiler les quatre escadrons des gardes-du-corps, le Roi a dit : « *Ils sont aussi beaux que bons.* »

L'ordre du jour adressé par M. le maréchal duc de Bellune aux troupes qui composaient le camp contenaient ces paroles remarquables :

« Monsieur le maréchal, dites à mes troupes que je désire qu'elles soient aussi contentes de moi que je suis satisfait d'elles. »

A trois heures le Roi est rentré dans Reims avec son cortége par la porte de Dieu-Lumière ; il a suivi les rues de Dieu-Lumière, halle Saint-Remi, de la Grosse-Enclume, des Créneaux, des Barbâtes, de l'Université, de Saint-Étienne, la Peyrière, la place Royale où Sa Majesté s'est arrêtée devant la statue de Louis XV.

Le cortége a continué par le Marché aux Blés, la rue du Tambour, la place de l'Hôtel-de-Ville.

Là, s'était réuni M. le maire et le corps municipal. Le Roi s'est arrêté, en voyant ces magistrats s'avancer. M. le maire s'est approché du cheval du Roi et a dit à Sa Majesté : « Sire, cet Hôtel-de-Ville a été commencé sous le règne de Louis XIII, et vient d'être achevé sous le règne de

---

[1] Dans cette revue, M. le duc de Trévise a reçu un coup de pied de cheval à la jambe. Le maréchal a été transporté chez lui.

Votre Majesté. Il ne pouvait l'être sous des auspices plus favorables. »

« Quel est, a dit le Roi, ce grand bâtiment que je viens de voir sur cette place (montrant la place Royale)? »

« Sire, c'est l'ancienne douane, a répondu le maire; et la ville changerait d'aspect et serait très-embellie, si l'on pouvait faire une percée qui mît l'Hôtel-de-Ville en regard de ce grand bâtiment. »

S. M. a approuvé cette idée et a témoigné qu'elle en verrait avec plaisir l'accomplissement.

Bientôt le Roi est arrivé au *Bazar rémois*. On avait construit sur le boulingrin des promenades [1], un assez vaste amphithéâtre en demi-lune, avec une décoration dans laquelle était peint le portrait en pied du Roi, revêtu de ses ornemens royaux et surmonté d'un drapeau rouge représentant l'oriflamme. A côté de ce portrait on avait mis l'inscription suivante :

> La douce paix répand tous les biens à la fois;
> L'olivier fut toujours le laurier des bons rois.

Et au-dessous ceux-ci :

> Sa bouche dit toujours, d'accord avec son cœur,
> Le mot qui réjouit ou le mot qui console;
> Son regard promet le bonheur,
> Et son règne tiendra parole.

[1] D'après les dessins de M. Isabey.

A l'entrée du Bazar, sur chaque piédestal on lisait à gauche cette inscription :

Du commerce et des arts qu'il a fait prospérer
Charles vient visiter le Muséum champêtre,
Comme l'on aime à respirer
Les parfums des fruits qu'on fait naître.

A droite celle-ci :

Du travail le brillant génie
Offre partout à vos regards
Les trésors variés du commerce et des arts :
C'est le bouquet de l'industrie.

On avait en effet pratiqué autour de l'amphithéâtre vingt-six loges, dans lesquelles étaient exposés les principaux produits du département. On y voyait une foule d'étoffes, de draps et de flanelles diverses, dont les prix sont si variés, qu'ils en permettent l'usage au pauvre comme au riche. Ces flanelles, objet principal du commerce de ce département, avaient un grand débit en Espagne avant la guerre; mais depuis, l'exportation a cessé; elles n'ont plus de débouchés, et les Rémois disent avec raison qu'il faut en attribuer la cause à l'absence d'un traité de commerce avec l'Espagne.

De très-beaux tapis de pied fixaient aussi l'attention générale. Une des loges était consacrée à des chapeaux en forme de chapeaux de paille, faits en bourre de soie, de la fabrique des demoiselles Manceau, d'Épernay, dans les prix de 15 francs jusqu'à

200 francs. On examinait avec surprise des meubles très-élégans, fabriqués par M. Thérion avec le bois d'un arbre des promenades de Reims; les spectateurs s'arrêtaient aussi devant les pompes à incendie de la fabrique de M. Fauveau, mécanicien de Reims. L'école royale des arts et métiers de Châlons avait fourni beaucoup d'objets curieux à cette exposition. Parmi les ouvrages d'horlogerie, on remarquait une *pendule-calvaire*, surmontée d'un crucifix ; d'un côté de ce crucifix la pendule indique les phases de la lune et les jours de la semaine ; sur l'autre les mois, et au-dessus le quantième. On y remarquait encore une pendule astronomique qui marque à la fois les phases de la lune, les années bissextiles, l'équation, les jours de la semaine, les heures, les minutes, les secondes, et qui peut rester six mois sans être montée. Cette pendule, d'une invention toute nouvelle, et qui n'est pas même encore achevée, est, comme la première, de la composition de M. Henriot.

Chaque fabriquant était placé dans la loge où il avait fait son exposition. Un grand nombre de dames et d'étrangers se promenaient dans l'enceinte, où ils allaient être témoins d'un des plus intéressans spectacles de la journée. On voyait parmi ces personnes, en simple habit bourgeois, M. de Chabrol, ministre de la marine, M. Dambray, M. Ravez, M. Becquey, M. de Saint-Cricq, et beaucoup d'autres pairs et députés.

En arrivant à l'entrée du Bazar, le Roi, les princes, les princesses, et les principaux officiers de leur suite, ont mis pied à terre et se sont avancés dans l'amphithéâtre.

M. le maire, à la tête du corps municipal, a adressé au Roi le discours suivant :

« Sire,

» Le commerce de Reims et du département, dont j'ai l'honneur d'être l'organe, expose aux regards de Votre Majesté les produits variés à l'infini de ses manufactures. Il va recevoir de la visite que vous daignez lui accorder une nouvelle vie. Ces produits, presque tous à l'usage du peuple, ont le mérite de la solidité et du bas prix. Ils sont connus jusque dans les régions les plus éloignées. La protection éclairée que Votre Majesté n'a cessé de donner au commerce l'a relevé de ses ruines. Il ne peut manquer de prendre un nouvel essor sous le règne de Votre Majesté ; que Dieu le prolonge pendant de longues années pour le bonheur de vos fidèles sujets, heureux de vivre sous le gouvernement du meilleur des Rois.

» J'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté les membres de la chambre du commerce et MM. les commissaires qui ont donné leurs soins à l'exposition. »

Sa Majesté a répondu « qu'elle voyait avec beaucoup d'intérêt les produits de l'industrie de la ville

de Reims et du département de la Marne; qu'elle ferait tout ce qui dépendrait d'elle pour le service des manufactures; qu'elle avait vu avec quel zèle les manufacturiers s'étaient empressés de concourir à cette exposition.

Le Roi a chargé M. le maire de leur en témoigner toute sa satisfaction.

Sa Majesté a fait le tour de l'amphithéâtre, et s'est arrêtée dans chacune des loges, examinant avec soin les divers objets exposés, et questionnant avec beaucoup d'intérêt les fabricans sur l'état du commerce. Elle demandait surtout, ainsi que monseigneur le Dauphin, à la plupart d'entre eux, s'ils employaient beaucoup d'ouvriers; et lorsqu'ils répondaient affirmativement, elle en témoignait toute sa satisfaction.

Arrivé à l'établissement de MM. Assy et Givelet, le Roi leur a dit :

« Messieurs, je me suis long-temps servi de flanelles anglaises; maintenant je me sers de flanelles françaises, et je m'en trouve bien. Dans ce genre, comme dans tant d'autres, la France n'a plus rien à envier à l'Angleterre. »

Sa Majesté a remarqué aussi les ouvrages de M. Ferrembach, horloger, et a surtout loué le beau travail d'une horloge à cadran lumineux. Ayant reconnu des gardes nationaux à cheval qui, au sortir de la revue, s'étaient rendus en toute hâte au Bazar, le Roi leur a dit :

« Vous avez donc changé de poste, messieurs? »

M. Givelet, l'un d'eux, a répondu que leur poste le plus cher était partout où ils pourraient voir Sa Majesté.

Le Roi a remarqué et a acheté une très-belle table faite par M. Thiérion, avec la racine d'un orme de la promenade de la ville, et un nécessaire contenant plusieurs objets de coutellerie en or et en nacre.

Plus d'une fois le Roi et les personnes de sa suite ont déclaré avec surprise qu'ils n'auraient jamais cru que le département de la Marne fût aussi riche de productions indigènes.

« Je vois avec plaisir, a dit le Roi, que vous avez des étoffes à tout prix, et qu'on peut chez vous se vêtir à bon marché. »

Le Roi ayant interrogé un des fabricans sur l'usage des étoffes dites *circassiennes*, celui-ci a répondu qu'elles avaient rivalisé avec avantage contre les nankins, et qu'on en faisait des exportations dans les Indes. Sa Majesté lui a demandé aussitôt s'il avait des commandes nombreuses pour ce pays, et le fabricant lui ayant répondu affirmativement: « J'en suis bien aise, a ajouté le Roi; c'est la nouvelle la plus agréable que vous puissiez me donner. J'espère que mon sacre portera bonheur au commerce, et je le désire de tout mon cœur. »

En ce moment, M. Anot, jeune professeur de rhétorique du collége royal, s'est avancé vers Sa

Majesté, et lui a présenté un exemplaire des *Élégies rémoises*, qu'il a publiées, en lui disant : « Sire, daignez accepter l'ouvrage d'un volontaire royal, d'un jeune homme qui fut votre soldat à une époque où malheureusement Votre Majesté n'en avait pas beaucoup. »

« C'est vrai, a dit le Roi avec bonté, il y avait alors du courage à se montrer; mais aujourd'hui tous les Français sont animés du même esprit. »

Le Roi a pris l'exemplaire et a engagé l'auteur à en offrir aux princesses, qui étaient près de Sa Majesté. M. Anot en a présenté trois à madame la Dauphine, à Madame, duchesse de Berry, et à mademoiselle d'Orléans. « Vous n'en avez donc pas pour madame la duchesse d'Orléans? lui a dit alors le Roi. » Le jeune homme s'est excusé, en faisant observer qu'il ne s'attendait pas à cet honneur [1].

Les gardes nationaux de la ville de Reims étaient en armes autour de l'enceinte. Sa Majesté a parlé très-affectueusement à plusieurs d'entr'eux.

Au moment où le Roi venait d'adresser quelques mots flatteurs à un fabricant, l'un de ces gardes nationaux, comme pour le remercier, lui présente les armes très-vivement. Sa Majesté se retourne et lui dit en souriant : « Est-ce que vous êtes aussi

[1] Comme toutes les loges communiquaient entre elles, j'ai pu me trouver constamment très-près du Roi, et recueillir moi-même toutes ces paroles de la bouche de Sa Majesté.

fabricant, M. le garde national? — Oui, Sire, répond celui-ci, et je m'en fais honneur. — Tant mieux, lui réplique le Roi, vous avez bien raison.»

Quelques instans après, un garde national s'avance vers Sa Majesté en lui présentant les armes, et lui dit : « Sire, je vous demande, au nom de tous mes camarades, l'honneur de monter demain la garde auprès de votre personne.»

« Je vous remercie beaucoup, répond le Roi, et je vous prie de remercier de ma part tous vos camarades ; mais je ne puis accepter votre offre ; je pars demain de très-bonne heure, et je ne veux pas vous réveiller si matin. »

M. Dérodé-Géruzet, membre de la chambre du commerce a présenté à Sa Majesté un mémoire sur la navigation de la rivière de Vesle. « J'apporterai, a dit le Roi, une attention toute particulière à la lecture d'un projet que je conçois devoir être d'un haut intérêt pour votre ville ; mais votre rivière a-t elle assez d'eau pour permettre d'y établir une navigation ?» M. Dérodé ayant répondu à Sa Majesté que l'examen fait par les ingénieurs ne laissait aucun doute à cet égard, et que, si elle daignait seconder ce plan, Reims pourrait bientôt communiquer avec la Meuse et la Seine : « Tant mieux ! répliqua le Roi, votre ville peut compter que j'irai au-devant de tout ce qui pourra être utile à son commerce. »

Pendant cette revue commerciale et industrielle,

qui a duré près trois quarts d'heure, M. le ministre de l'intérieur n'était pas malheureusement auprès de Sa Majesté. Deux des ambassadeurs étrangers s'y trouvaient : c'étaient le duc de Northumberland et lord Granville, ambassadeur d'Angleterre. Ce dernier a long-temps questionné avec beaucoup d'attention un des fabricans sur une machine destinée à porter le gaz.

Mais au moment même où le Roi attirait à lui tous les cœurs par des paroles de bienveillance envers le commerce et les commerçans, par sa sollicitude pour le bien-être des classes pauvres et laborieuses de la société, le public du dehors était témoin d'une scène révoltante. Deux agens de police (car il y en avait beaucoup à Reims, et qui n'étaient pas Rémois), venaient d'arrêter, on ne sait pour quel motif, un jeune homme fort bien vêtu, et le traînaient au travers de la foule, en l'accablant de coups, en le maltraitant avec une infâme brutalité, quoiqu'il n'opposât aucune résistance. Pendant la revue, un autre jeune homme avait aussi été arrêté par deux agens, décorés de la croix d'honneur, ou du moins portant le ruban rouge. Au lieu de voiturer ses suppôts en fiacre jusqu'à Reims aux frais des contribuables, la police n'aurait-elle pas dû au contraire, par pudeur, les tenir soigneusement éloignés d'une ville où se célébrait le sacre du Roi de France? Devait-elle choisir une époque si mémorable pour introduire l'espionnage dans les

murs des Rémois, et affliger leurs regards des scandales qu'il traîne toujours à sa suite[1]? . . . . . .

A la sortie du Roi, les acclamations qui n'avaient cessé de retentir autour de lui ont éclaté avec une nouvelle force. Dans aucun moment de cette journée elles n'avaient été peut-être aussi vives, aussi prolongées. On applaudissait universellement à ce témoignage public et solennel, rendu par le monarque à l'industrie, aux arts, au travail; et parmi toutes les circonstances du sacre de Charles X, sa visite au commerce de Reims sera certainement une de celles qui laisseront dans les cœurs rémois et dans tous les cœurs français les souvenirs les plus précieux et les plus touchans.

« Adieu, mes enfans, a dit Sa Majesté, en remontant à cheval, j'espère que je vous porterai bonheur. »

---

[1] Depuis mon retour à Paris, j'ai reçu une lettre dans laquelle un habitant me confirme ces faits, et il ajoute :

« Les soldats de la garde royale, placés en sentinelles dans » les divers postes, mettaient la plus grande douceur dans » l'exécution de leurs consignes. On eût dit qu'ils sentaient » que, placés plus près du Roi, ils devaient se conduire avec » plus de réserve et de décence. C'était un contraste parfait » avec les agens subalternes de la police parisienne, qui se » donnaient des airs d'importance, et se trahissaient eux- » mêmes par leur brusquerie, leur grossièreté et leur arro- » gance. Les Champenois ont été effrayés de cette bande noire, » qui leur était inconnue, et ils en conserveront un souvenir » fâcheux. »

Les princesses ont fait aussi plusieurs emplètes. Madame la Dauphine et Madame, duchesse de Berry, ont demandé qu'on leur envoyât la liste des fabricans.

En sortant du bazar, Sa Majesté a passé en revue la garde nationale à pied et à cheval de Reims rangée en bataille sur la promenade et le cortége s'est dirigé vers le palais archiépiscopal, où Sa Majesté est rentrée à cinq heures.

Le soir, le Roi, les princes et les princesses ont parcouru les rues de Reims au milieu des acclamations générales. La ville était illuminée, comme les jours précédens.

Une jeune fille s'approchait d'un air timide et semblait craindre de remettre au Roi une pétition, qu'elle tenait à la main : « Donnez, mon enfant, » lui a dit Sa Majesté, je suis venu la chercher. »

Le Roi est parti de Reims le lendemain à neuf heures et demie du matin.

Sa Majesté, accompagnée de Madame la Dauphine et de Monseigneur le Dauphin, s'est rendue à huit heures à la cathédrale, où elle a été reçue par monseigneur l'Archevêque. Après avoir entendu la messe, elle est montée avec Monseigneur le Dauphin dans une voiture à six chevaux. Madame la Dauphine, de la plate-forme du palais archiépiscopal, a fait ses adieux au Roi et au Dauphin.

Les cris réitérés de *vive le Roi* ont accompagné le départ de Sa Majesté.

A la sortie de la ville , Sa Majesté a reçu de nouveau les hommages du corps municipal, ayant à sa tête M. le maire. Le Roi a répondu « qu'il était touché des sentimens d'attachement à sa personne » qu'avaient manifestés les habitans de Reims, et » qu'il n'oublierait jamais l'accueil que lui et sa famille avaient reçu dans la ville du sacre. »

A la grille de la porte de Vesle, Sa Majesté a trouvé la garde nationale de Reims rangée sur deux lignes. La garde nationale à cheval a escorté la voiture du Roi jusqu'au premier relais, où Sa Majesté est descendue pour monter dans sa voiture de voyage.

CHAPITRE VI.

Banquets. — Anecdotes. — Faits divers.

Il y avait tous les jours à l'Hôtel-de-Ville trois tables de cinquante couverts chacune, l'une dans la salle de Charles X, où a été admis le premier jour le corps diplomatique ; le second jour, les maréchaux de France ; le troisième jour, les deux grandes députations de la chambre des pairs et des députés ; et le quatrième, les ministres-secrétaires d'état et les ministres d'état, c'est-à-dire les ministres actuels et la plupart de leurs prédécesseurs. Deux autres tables étaient dressées dans la *salle de Clovis*, où ont été admis successivement les diverses députations.

Dans le dîner des ambassadeurs, M. le nonce du Pape a porté le toast suivant : *A Charles X*, *Roi de France*.

M. le maire a répondu par celui-ci : *A tous les souverains alliés et amis du Roi de France*.

Après la cérémonie du sacre, le corps municipal

a donné un grand dîner, composé de cent cinquante couverts et distribué en plusieurs tables. M. le maréchal Moncey, duc de Conégliano (d'après l'antique usage) avait invité personnellement, en qualité de représentant au sacre du connétable, ceux qui devaient faire partie de la première table, où étaient MM. les maréchaux de France et grands-officiers de la maison du roi.

A la seconde table, et invités par le corps municipal, étaient les maires des bonnes villes, les présidens des chambres de commerce, les présidens et secrétaires des académies et les colonels des gardes nationales.

La troisième table était destinée aux localités.

Dans ce banquet, M. le maire de la ville de Reims, la main sur le cœur, a porté la santé du Roi.

Prié par tous les convives de porter un toast au nom de tous à la ville de Reims, l'un des colonels de la garde nationale parisienne, M. le vicomte Sosthène de la Rochefoucault l'a fait en ces termes :

« MM. les maires des bonnes villes du royaume et MM. les colonels de la garde nationale de Paris me font l'honneur de me choisir pour porter en leur nom une santé à la ville de Reims. Je sens vivement, messieurs, tout le prix d'une pareille mission ; honneur donc aux habitans de cette cité fidèle! Nous pourrons rivaliser de zèle avec eux ; mais il ne nous sera jamais possible de les surpasser dans

les témoignages d'amour et de dévouement qu'ils viennent de donner au meilleur des rois! »

MM. les colonels de la garde nationale, au nombre de vingt et un, se sont aussi réunis le 29 dans un dîner, et ont porté la santé du Roi.

Le même jour, à six heures du soir, cinquante membres du corps diplomatique se sont réunis, vêtus de leur grand costume, à l'hôtel du sacre, où un dîner splendide leur était préparé.

Parmi les personnes assises à ce banquet, on remarquait MM. les barons de Fagel, d'Uchtritz, les comtes de Golz, de Zashow, de Lœvenhielm, de Scott, le duc de San-Carlos, le comte Mulinen et les ministres de Prusse, des villes Anséatiques et de Toscane.

L'ambassade complète de Russie s'est réunie en même temps dans un dîner à cet hôtel, mais dans une pièce séparée et en habit ordinaire.

M. l'ambassadeur d'Angleterre n'a assisté à aucune de ces deux réunions.

Avant son départ, madame la Dauphine a consacré la journée du 1er. juin à visiter les établissemens publics, les hôpitaux, l'Hôtel-de-Ville et le Collége royal.

Son Altesse Royale a témoigné aux élèves le plus touchant intérêt. Chacun de ceux qu'on lui désignait comme les premiers de leur classe a reçu de la bouche de la princesse des éloges et des encouragemens. Son Altesse Royale a surtout insisté sur la nécessité du travail pour les élèves qui se destinent à l'école polytechnique : « Il faut, a-t-elle dit, pour y arriver, de grands talens bien cultivés. »

M. Anot, auteur des *Élégies rémoises*, professeur de rhétorique, a eu l'honneur d'être présenté par M. le maire de la ville à madame la Dauphine, qui l'a accueilli de la manière la plus flatteuse.

La princesse a paru fort satisfaite d'un joli dessin représentant une descente de croix qui lui a été offert par le jeune Rossin, un des élèves du collège.

Les établissemens industriels que madame la Dauphine a visités à Reims sont :

1°. Celui de MM. Assy-Guérin et Givelet, où elle a arrêté ses regards sur la fabrication des circassiennes. Son Altesse Royale a daigné en recevoir une pièce pour le duc de Bordeaux.

2°. Celui de MM. A. B. Seillière, Legrand et compagnie, construit dans l'ancienne abbaye des Louguaux. Après avoir admiré la grandeur et le bel ensemble des constructions et des machines propres à la filature de laines cardées, ainsi que les moulins à vapeur, Son Altesse Royale s'est informée avec un vif intérêt de l'emploi des diverses mécaniques, et

en reconnaissant la grande utilité dont elles sont pour livrer à bas prix de beaux produits à la consommation, Son Altesse Royale a formé des vœux pour le succès de la nouvelle filature de laine peignée, que MM. Seillière viennent de construire pour filer les longues laines d'Angleterre et de Hollande.

3o. Celui de MM. Jobert, Lucas et L. Ternaux fils où Son Altesse Royale a été frappée de la grande variété des produits et de la beauté des divers tissus.

Son Altesse Royale a visité aussi l'Hôtel-Dieu et a adressé des paroles de consolation aux militaires malades qu'il renferme. (Cet hôpital sera transféré à Saint-Remi.)

De là, madame la Dauphine s'est rendue à l'église Saint-Maurice et a visité l'hôpital général où un compliment en vers lui a été adressé par une jeune fille.

Son Altesse Royale a encore visité la bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville. Elle a examiné avec intérêt un *graduel noté*, orné de magnifiques vignettes, à l'usage de l'ancienne église de Saint-Nicaise, qui a été détruite pendant la révolution : le fameux Santerre l'avait achetée et fait démolir. La princesse, qui ignorait cette circonstance, a demandé comment cette église avait été détruite. Mais par un sentiment des convenances, et dans la crainte de rappeler des souvenirs déchirans pour le cœur de la princesse, cette circonstance lui a été cachée.

Madame la Dauphine s'est arrêtée devant un ta-

bleau placé dans la bibliothéque, et qui représente le serment des Rémois; elle s'est fait expliquer le sujet de ce tableau, qui a été exécuté par M. Liénard, de Reims, élève de David. Il représente Gaucher de Châtillon, capitaine des Rémois, qui, ayant réuni ses soldats sur la place d'armes, leur fait jurer de défendre jusqu'à la mort l'entrée de la ville au roi Édouard III, qui voulait s'emparer de Reims pour s'y faire sacrer roi de France, et qui fut obligé de lever le siége.

Le même jour les dames et le secrétaire-trésorier de la Société de la Charité maternelle, présentés par madame Ruinart de Brimont, présidente, ont été reçus par madame la Dauphine avec une bienveillance toute particulière.

Dans cette séance, qui a duré trois quarts d'heure, Son Altesse Royale s'est entretenue avec les dames, des besoins de la classe indigente, des causes qui les augmentent, dans certaines années, et des moyens que la Société emploie pour se ménager des ressources pendant ces années calamiteuses.

Madame la Dauphine s'est fait représenter une layette; elle a déployé elle-même toutes les pièces qui la composent, et a fait sur chacune d'elles des observations qui prouvent toute sa sollicitude envers les malheureux.

Le matin à huit heures avant le départ du Roi, monseigneur le Dauphin et la duchesse de Berry étaient allés au calvaire où se trouve la croix qui

fut plantée en grande pompe, le 23 février 1821, à l'époque de la fameuse mission de M. Forbin Janson.

Le lendemain, Son Altesse Royale est partie apres avoir entendu la messe. Elle a trouvé à la porte de Dieu-Lumière M. le sous-préfet et M. le maire de Reims, qui s'y étaient rendus avec la garde nationale. Mais elle n'a pas voulu que M. le sous-préfet l'accompagnât jusqu'aux limites de son arrondissement.

Le 1er. juin, madame la duchesse de Berry a été à pied visiter le bazar rémois. Son Altesse Royale a acheté des mérinos, des schals et d'autres étoffes des manufactures de Reims. Elle est partie à neuf heures et demie pour aller visiter une riche manufacture de mérinos établie à quelques lieues de la ville.

Le 30 mai, à dix heures du soir, un incendie se manifesta dans l'écurie demi-voûtée, où étaient placés en relais les chevaux du Roi, chez M. Chrétien, aubergiste à Braisne, route de Reims.

Au milieu de cette écurie était fixée, selon l'usage, une lanterne dont est sortie une flammèche qui a mis le feu à la paille. Le garde de l'écurie s'en aperçut et appela au secours. Le maître de la maison accourut aussitôt; mais, étant pieds nus, il ne

put parvenir à éteindre le feu. Il se hâta d'aller mettre ses souliers, et, lorsqu'il revint, le feu n'était encore étendu qu'à un mètre carré. Mais l'air s'étant précipité par l'ouverture de la porte, l'incendie fit tout à coup des progrès si effrayans, qu'il fut impossible de rien entreprendre dans l'intérieur.

On alla prévenir le lieutenant des pompiers, qui donna promptement des ordres. Pendant ce temps un soldat lancier et autres personnes au service du Roi, parvinrent, non sans danger, à couper les longes de quelques chevaux. Les pompiers arrivèrent bientôt, et travaillèrent avec intrépidité. Mais une avarie se découvrit malheureusement dans le boyau de la grosse pompe, et elle ne put être réparée.

M. le maire de Braisne envoya chercher alors les pompiers de Vailly et de Fismes, à deux et trois lieues de distance. A leur arrivée on était maître du feu; ils aidèrent à l'éteindre.

A trois heures du matin le danger avait cessé. Heureusement le temps était calme, et les secours ont été prompts; car l'incendie, qui était au centre, aurait pu faire de grands ravages dans la ville. Les sapeurs-pompiers, la gendarmerie, le détachement des lanciers de la garde et MM. les gardes-du-corps stationnés à Braisne pour l'escorte de S. M. ont donné des preuves multipliées de zèle et de dévouement.

Le palefrenier de garde a reçu plusieurs coups de

pieds de chevaux, et a eu le visage brûlé. Il était encore, le 30, dans un tel état de souffrance qu'il avait bien de la peine à s'expliquer.

Une pauvre femme, qui demeurait dans le voisinage, a été grièvement blessée par la chute d'un meuble qu'elle emportait, pour le préserver de l'incendie.

L'écurie contenait vingt-cinq chevaux. Quinze ont été trouvés asphyxiés. Ceux dont on avait pu couper les longes se sont échappés. Quatre seulement étaient sains et saufs, et on désespérait d'en conserver deux autres.

L'écurie, une grange et un autre bâtiment ont été consumés, ainsi que huit cents bottes de fourrage environ, et soixante-neuf moutons ou agneaux, qui étaient dans une autre écurie, où on les a trouvés étouffés.

On a joué à Reims deux pièces de circonstance, qui avaient été faites à Paris. L'une intitulée : l'*Heureux jour ou une halte militaire*, par M. St.-Hilaire; l'autre intitulée : *Louis XII, ou le sacre d'un bon Roi*, par M. a lissan de Chazet. Dans cette dernière pièce on a surtout remarqué et applaudi ce passage : *Les autres rois ont des sujets, mais Charles X a un peuple.*

Ni Sa Majesté, ni aucun membre de la famille royale n'ont assisté au spectacle. Le 29, tout avait été

disposé pour les recevoir. Mais l'espérance des spectateurs et de l'auteur de la pièce a été déçue.

Messieurs les musiciens et les dames de la chapelle du Roi, au nombre de deux cents, sont arrivés à Reims, après trois jours de marche, dans quarante-huit fiacres de Paris, dont les numéros avaient été effacés et remplacés par ces mots : *Service de la maison du Roi.* Ces messieurs et ces dames n'ont pas eu beaucoup à se louer des soins et de la prévoyance de ceux chargés de faire préparer leurs logemens. Quelques-uns ont été assez heureux pour trouver un gîte chez les bourgeois de Reims; mais les autres, entassés par trentaine dans de grandes salles, ont été obligés de coucher sur de mauvais grabats et de se servir eux-mêmes. J'ai été plusieurs fois témoin des justes plaintes de ces artistes estimables.

Le nombre des étrangers, amenés par la curiosité dans la ville de Reims, n'a pas été aussi considérable qu'on s'y attendait, et beaucoup de spéculations ont été malheureuses; il faut surtout l'attribuer à l'extrême cherté des logemens : la plus petite chambre était louée 400 fr. et 600 fr., selon l'avantage de sa position. Les bourgeois de Reims n'achetaient pas les denrées plus cher qu'à l'ordinaire,

et cependant les restaurateurs avaient triplé leurs prix : on payait un poulet quinze francs, et une côtelette de mouton deux francs. J'ai vu payer treize radis quinze sols.

Toutes les personnes invitées par lettres closes ont été logées et la plupart hébergées par les bourgeois de Reims. MM. les fourriers du Roi s'étaient transportés, il y avait déjà quelque temps, chez les habitans, et avaient pris note du nombre de chambres dont chacun d'eux pouvait et voulait disposer en faveur des personnages invités au sacre. Ces logemens avaient été ensuite distribués selon le rang et la suite des personnes auxquelles ils étaient destinés.

On assure que le nombre des lettres closes a été de seize cents. Au sacre de Louis XVI, il n'y en avait eu que quatre cents. J'ai sous les yeux la *liste nominative des fonctionnaires publics, militaires et autres, appelés à la cérémonie du sacre et du couronnement de leurs Majestés impériales, tant par le sénatus-consulte du* 28 *floréal an* 12 *que par lettres closes*. Leur nombre s'élève à six mille environ. Il serait trop long de citer ici les noms de tous ceux qui ont reçu des lettres closes en 1804 et en 1825.

Parmi les membres de la Chambre qui assistaient au sacre, il n'y en avait qu'un seul de l'opposition

constitutionnelle, c'est M. le baron Méchin, du département de l'Aisne, dont quatre députés sur six siégent au côté gauche. Cet honorable membre, pendant le festin royal, exprimait à son honorable voisin le plaisir qu'il éprouvait de voir les pairs de France et les députés assis et couverts devant le Roi, et réunis en quelque sorte dans un repas de famille. « Quant à moi, lui répondit le député du côté droit, ce spectacle me déplaît et me choque; c'est beaucoup trop républicain. »

Parmi les inscriptions nombreuses auxquelles cette grande circonstance a donné lieu, on remarquait celle placée sur la maison de madame Fanard, riche Rémoise. La voici telle que je l'ai copiée sur les lieux mêmes :

Charles fut autrefois
L'idole des Rhémois,
Et l'on revient toujours
A ses premiers amours.

Mais l'inscription la plus extraordinaire était celle du collége royal. Au-dessous du portrait de Charles X on avait placé un globe terrestre, sur lequel étaient inscrits ces mots : *Totus in uno.* Ne pouvant m'expliquer cette emphatique inscription, qui ne convient ni au caractère du prince auquel elle s'adresse, ni à la position politique de la

France en Europe, j'interrogeai quelques personnes, qui me donnèrent le mot de l'énigme; elles m'apprirent que cette inscription et ce tableau avaient autrefois servi au même usage, lors du passage de Napoléon à Reims.

La magnifique voiture du sacre a été publiquement exposée aux regards des Rémois. Je me trouvais dans la foule qui était venue la considérer et qui ne cessait d'exprimer son admiration, lorsque tout à coup un paysan, en blouse bleue et appuyé sur son bâton, dit assez haut à côté de moi : « C'est superbe ! il nous faudra donner bien des coups de pioche pour payer tout cela ! »

Mille bruits ont couru depuis quelque temps à Paris sur les dépenses du sacre. On prétend que les 6 millions votés par les chambres ne suffiront pas, et que ces dépenses dépasseront 10 millions. Ces bruits sont exagérés sans doute, et il serait à désirer que le *Moniteur* ne tardât pas à publier un article semblable à celui qu'il publia dans son numéro du 2 février 1805. Le voici :

« Puisque nous en sommes à parler des faux bruits, c'est le moment de dire un mot sur tout ce qu'on a débité au sujet des dépenses du sacre. Il ne s'agissait rien moins que de savoir si elles s'étaient élevées à 50 ou 60 millions. Voici à cet égard des détails parfaitement exacts.

» Ces dépenses ont coûté au ministère de l'intérieur, pour les frais de voyage des fonctionnaires publics appelés au couronnement et des députations de gardes nationales, 700,000 fr.; au ministère de la justice pour les frais de voyage des fonctionnaires de ce département, 300,000 fr.; au ministère des cultes pour dépenses de même nature, 100,000 fr.; en indemnité d'étape, pour les députations militaires, 400,000 fr.; enfin 3 millions acquittés par le trésorier général de la couronne sur les fonds de la liste civile pour l'arrangement de la métropole, pour la fête du Champ-de-Mars, pour celle des Tuileries, pour la distribution des médailles, pour les ornemens impériaux, les habillemens, les équipages de toute nature de leurs Majestés. On peut ajouter la fête du sénat, payée sur les fonds de ce corps et dont la dépense ne s'est pas élevée au-delà de 150,000 fr., et celle de la ville dont les frais ont été plus que compensés par l'augmentation que l'affluence des étrangers a occasionée dans les produits de l'octroi. »

FIN DU SIXIÈME ET DERNIER CHAPITRE.

LISTE

DE TOUS LES PRINCES, AMBASSADEURS ET FONCTIONNAIRES PUBLICS APPELÉS AU SACRE PAR LETTRES CLOSES.

S. A. R. Monseigneur le Duc D'ORLÉANS.
S. A. R. Madame la Duchesse D'ORLÉANS.
S. A. R. Mademoiselle D'ORLÉANS.
S. A. R. Monseigneur le Duc DE BOURBON, Prince DE CONDÉ.

CORPS DIPLOMATIQUE.

ÉTAT-ROMAIN.

S. Em. M. MACCHI, Archevêque de Nisibe, Nonce du Saint-Siége.
S. Ex. l'Ablégat du Saint-Siége.

SARDAIGNE.

S. Ex. le Marquis ALFIERI DE SOSTEGNO, Ambassadeur.

DEUX-SICILES.

S. Ex. Monseigneur le Prince DE CASTELCICALA, Ambassadeur extraordinaire.

RUSSIE.

S. Ex. M. le général POZZO-DI-BORGO, Ambassadeur extraordinaire.
S. Ex. M. le Général WOLKONSKY, Ambassadeur extraordinaire.

AUTRICHE.

S. Ex. M. le Baron DE VINCENT, Ambassadeur.
S. Ex. Monseigneur le Prince D'ESTERHAZY, Ambassadeur extraordinaire.

GRANDE-BRETAGNE.

S. Ex. M. le Vicomte GRANVILLE, Ambassadeur extraordinaire.
S. Ex. M. le Duc DE NORTHUMBERLAN, Ambassadeur extraordinaire.

ESPAGNE.

S. Ex. M. le comte DE LA PUEBLA DEL-MAESTRE, Ambassadeur.
S. Ex M. DE VILLA-HERMOSA, Ambassadeur extraordinaire.

PORTUGAL.

S. Ex. M. D'ORIOLLA, Ambassadeur extraordinaire.

HANOVRE.

M. le comte DE GROTE, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

PAYS-BAS.

M. le Général Baron FAGEL, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

NASSAU.

M. DE FABRICIUS, chargé d'affaires.

SAXE.

M. le Baron D'ÜCHTRITZ, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

SUÈDE.

M. le Comte DE LOWENHIELM, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
M. le Comte DE LOWENHIELM, Envoyé extraordinaire.

BADE.

M. le Bailli DE FERRETTE, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

HESSE-DARMSTATD.

M. le baron DE PAPENHEIM, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

WURTEMBERG.

M. le Comte DE MULINEN, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

DANEMARCK.

M. DE JUEL, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

BAVIÈRE.

M. le Comte DE BRAY, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

PRUSSE.

M. le Baron DE WERTHER; Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
M. le Général ZASTROW, Envoyé extraordinaire.

LUCQUES.

M. le Duc DE SAN-CARLOS, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

ÉTATS-UNIS.

M. BROWN, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

MECKLENBOURG-STRELITZ, SAXE-WEYMAR, SAXE-GOTHA, etc.

M. DE TREITLINGER, Ministre résident.

MECKLENBOURG-SCHWERIN.

M. DE OERTHLING, Chargé d'affaires.

HAMBOURG ET FRANCFORT-SUR-LE-MEIN.

M. DE RUMFF, Ministre résident.

SUISSE.

M. TSCHANN, Chargé d'affaires.

TOSCANE.

M. MATTEUCCI, Ministre résident.

TUNIS.

M. SIDI MAHMOUD, Envoyé extraordinaire.

INTRODUCTEUR DES AMBASSADEURS.

M. le Baron DE LA LIVE, Introducteur des Ambassadeurs.
M. le Chevalier DE VIVIERS, Secrétaire du Roi à l'introduction des Ambassadeurs.

MAISON CIVILE DU ROI.

Premier Service.

GRANDE AUMONERIE DE FRANCE.

S. Em. le Cardinal Prince DE CROY, grand Aumônier.
M. l'Abbé JOCQUART, Confesseur du Roi.

AUMONIERS DU ROI.

M. l'Abbé D'ESPARBEZ, Aumônier ordinaire.
M. l'Abbé DE PONT DEVÈZE, Aumônier du Roi par quartier.
M. DE RETZ, *idem.*
M. DE LA CHAPELLE, *idem.*
M. DE SAMAN, *idem.*
M. DE CHAUVIGNY, *idem.*
M. DE CASTRIES, *idem.*
M. DE ROUAULT, *idem.*
M. DE SAMBUCY, *idem.*

Deuxième Service.

GRAND-MAITRE DE FRANCE.

M. le Comte DE COSSE-BRISSAC.

PREMIERS CHAMBELLANS DE L'HOTEL.

M. le Marquis DE MONT-DRAGON, Chambellan de l'Hôtel.
M. le Comte DE ROTH, Chambellan de l'Hôtel.
M. le Vicomte BOCQUART, Chambellan de l'Hôtel.

MAITRES D'HOTEL DU ROI.

M. DAVENNES DE FONTAINE.
M. le Baron DE LA CHAPELLE.
M. D'EGVILLY.
M. le Chevalier D'HEURTELOUP.
M. MELIN.
M. GENTIL.

QUARTIER-MAITRES DE L'HOTEL.

M. BERTHERAND.
M SAUVAGE.

CONTROLEUR EN CHEF DE LA COMPTABILITÉ DE LA BOUCHE.

M. BONNEFOND.

GOUVERNEURS DES CHATEAUX ROYAUX.

M. le Comte DE LARDENOIS, Gouverneur du Château des Tuileries.
M. le Comte BOZON DE PÉRIGORD, Gouverneur du Château de S.-Germain.

ADMINISTRATION DU SERVICE DES GOUVERNEMENS.

M. LEDUC, Administrateur du Matériel.

Service ambulant.

ADJUDANCE DE L'INTÉRIEUR.

M. le Comte DE BROSSART, Adjudant de l'intérieur.

FOURIÈRES.

M. le Comte D'AVAUGOURT, Chef des Fourières.

Troisième Service.

GRAND-CHAMBELLAN.

S. S. le Prince DE TALLEYRAND, Grand-Chambellan.

PREMIERS GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE.

S. S. M. le Duc D'AUMONT, premier Gentilhomme de service.
S. S. M. le Duc DE DURAS.
S. S. M. le Duc DE BLACAS.
S. S. M. le Comte CHARLES DE DAMAS.

PREMIERS CHAMBELLANS.

MAÎTRES DE LA GARDE-ROBE.

M. le Comte de PRADEL.
S. S. le Comte CURIAL.
S. S. le Marquis DE BOISGELIN.

GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE DE SERVICE.

M. le Vicomte DE LATOUR-MAUBOURG.
M. le Comte D'HAUTEFEUILLE.

GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE DE SEMESTRE.

S. S. le Comte DE NOÉ.
M. le Comte DE BASTIGNAC.
M. le Comte DE COUTARD.
M. le Baron DRUAULT
M. le Vicomte ROUSSEL D'HURBAL.
M. le Comte DE SAINT-CHAMANS.

GENTILSHOMMES ORDINAIRES DE LA CHAMBRE.

M. le Baron LEMOINE.
M. LE BAILLIF DE MÉNAGE.

PREMIERS VALETS DE CHAMBRE.

M. le Baron DE PEYRONNET.
M. le Chevalier BOURLET DE SAINT-AUBIN.
M. MENNECHET, Secrétaire de la Chambre.

HUISSIERS DE LA CHAMBRE.

M.
BLANCHART, faisant le service du Cabinet.

MM.
DAMESME.
FAMIN.
L'HOTE DE SELANCY.
GASSE.
BAZIN.
DESFONTAINE.
LEMOINE (Alex.)
CALDAVENNE.
BESCHEPOIX.
MICHEL WALLON.

FACULTE.

MM.
ALIBERT, premier Médecin.
AUVITY, Médecin ordinaire.
DUPUYTREN, premier Chirurgien.
BOUGON.
THEVENOT DE SAINT-BLAISE, premier Chirurgien par quartier.
FABRE, premier Pharmacien.
METGES, Pharmacien adjoint.

Quatrième Service.

GRAND-ÉCUYER.

M. le Duc DE POLIGNAC, premier Écuyer.

ÉCUYERS-COMMANDANS.

ÉCURIES DES CHEVAUX DE SELLE.

M. le Comte D'OHGERTY.

ÉCUYERS-CAVALCADOURS.

M. le Vicomte DE BONGARS
M. le Général VINCENT.
M. le Général DOMONT.
M. le Chevalier de SALAIGNAC.

ÉCUYERS ORDINAIRES.

M. le Marquis DE FRÈNES.
M. le Chevalier DE MILANGES.
M. le Vicomte DE SALVERTE.

Cinquième Service.

GRAND-VENEUR DE FRANCE.

S. S. M. le Maréchal, Marquis DE LAURISTON, Grand-Veneur.
M. le Comte DE GIRARDIN, premier Veneur.
M. le Baron D'HANEUCOURT, Commandant de la Venerie.

Sixième Service.

GRANDS-MAITRES DES CÉRÉMONIES DE FRANCE.

S. S. M. le Marquis DE DREUX-BRÉZÉ, Grand-Maître.
M. le Marquis DE ROCHEMORE, Maître des Cérémonies.
M. le Baron DE SAINT-FÉLIX, Aide des Cérémonies.
M. le Vicomte DE GESLIN, *id.*
M. VACHEROT, Secrétaire des Cérémonies.

MAISON MILITAIRE DU ROI.

PREMIERS AIDES-DE-CAMP DU ROI.

S. S. M. le Duc DE MAILLÉ.
S. S. M. le Duc DE FITZ-JAMES.

AIDES-DE-CAMP.

M. le Comte DE BOUILLÉ.
M. le Chevalier DE LA SALLE.
M. le Comte DE TROGOLFF.
M. le Duc DE CRUSSOL.

GARDES DU CORPS DU ROI.

CAPITAINES DES GARDES.

S. S. M. le Duc D'HAVRÉ ET DE CROY.
S. S. M. le Duc DE GRAMMONT.
S. S. M. le PRINCE DE POIX, Duc DE MOUCHI.
S. S. M le Duc DE LUXEMBOURG.

Service pres la personne du Roi.

S. S. M. le Marquis DE RIVIÈRE.

MAJORS DE COUR.

S. S. M. le Baron DE GRANDEVEL.
M. le Marquis DE COURBON
M. DE MONTIER, Aide-de-Camp de M. le Capitaine des gardes de service.
M. le Marquis DU BOUTET, Lieutenant d'escorte.
M. DE MONTY, Sous-Lieutenant.

ICE PRÈS Mgr. LE DAUPHIN.

: BARBANÇOIS, Lieutenant d'es-
e.
AZIN, Sous-Lieutenant.

ICE PRÈS MADAME LA DAU-
PHINE.

NOIST, Sous Lieutenant d'escorte.
Comte DE LIGNERIE, Sous-Lieu-
nt.

ICE PRÈS S. A. R. MADAME,
DUCHESSE DE BERRY.

Comte DE MAUPAS, Sous-Lieu-
nt d'escorte.
Comte DANDELAW.

POSITION DES ESCADRONS.

ÉTAT-MAJOR.

M. le Duc DE GRAMMONT.

MM.
nte DE BOISGELIN, Aide-Major;
ron DE JASSAUD, Lieutenant-
or,
nte DE PELLAN,
quis DE BONNEVAL,
on DE CHAMOUIN,
on DE NAYLIES,
A BRETONNIÈRE, adjudant-major;
nte DE VILLAINES, adjud.-major;
ABROUSSE,
ROUX,
quis de VITRY, Aide-de-camp de
le Capitaine des Gardes.

ESCADRONS.

MM.
néral DULONG, Lieutenant-Com-
ndant;
rquis DE TILLY BLARU,
nte DE NADAILLAC,
nte LIAUTAUD,
nte DE DAMPIERRE,
nte DE SAINTE-ALDEGONDE,
rquis DU TILLET,
rquis DE LA MAISONFORT,
mte DE POIX,
omte DE BERTHIER,
nte DE LA TOUR-MAUBOURG,
mte DE DAMPIERRE,
omte DE LUPPE,
rquis DE PREISSAC,
evalier DUCOSQUER, Sous-Lieu-
ant;
mte DE VENEVELLE,

MM.
le Comte DE LABÉDOYÈRE,
le Chevalier DE LAVAUR,
le Comte DE SAINT-FARGEAU,
le Chevalier DE GIRAUD,
le Comte D'AUX,
le Chevalier DE FONFILHOMME,
le Baron DE CASSAN,
le Comte DE LEVIS,
le Chevalier BÉRANGER,
le Marquis DE LASCAZE,
le Comte DE LA TOURETTE,
le Comte DE FONTENOY,
le Vicomte DE POUTAC,
le Comte DE MONTMORE,
le Comte DE FAUCIGNY.

GARDES A PIED DU CORPS DU ROI.

MM.
le Duc DE MORTEMART, Capitaine des Gardes;
le Marquis DE ROUGÉ, Lieutenant-Commandant;
le Chevalier DE BUMAN, Capitaine, Lieutenant-Colonel;
le Baron DE VINCY, Lieutenant,
le Comte DE RIVIÈRE, Sous-Lieutenant;
DE ROUVROY,
le Marquis D'ABANCOURT, Adjudant-Major.

INTENDANS MILITAIRES.

MM.
le Baron CLARAC, Intendant;
DE WEYLLER, Sous-Intendant.

CORPS DES MARÉCHAUX ET FOURRIERS DES LOGIS DU ROI.

S. S. M. le Marquis DE LA SUZE, Grand Maréchal-des-Logis.

Service de Reims.

MM.
le Comte DE GESLIN, Maréchal-des-Logis du Roi;
le Comte DU COLOMBIER, Fourrier de 1re. classe;
DU MONCHAU, Fourrier;
BLANCHARD, Fourrier de 2e. classe;
VEYTARD, *id.*

Service de Fismes.

M. DU MONCHAU, Maréchal-des-Logis du Roi;
M. le Vicomte DE NARP, Fourrier de 1re. classe;

Service de Compiègne.

M. le Chevalier DE BUYRETTES, Maréchal-des-Logis.
M. DE WATER, Fourrier de 2e. Classe.

Service de MM. les Gardes du Corps du Roi.

M. le Chevalier MEILLE, Maréchal-des-Logis.

Service de MM. les Gardes à pied du Corps du Roi.

M. le Comte DE CALONNE, Fourrier des Logis, première classe.
M. BEUZELIN, Trésorier de la Maison du Roi.

MAISON DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

S. S. M. le Duc de DAMAS, premier Menin.
M. le Duc DE GUICHE.
M. le Général Comte BORDESOUL, Menin.
M. Menin de Mgr. le Dauphin.
M. *id.*
M. Aide-de-Camp.
M. DE MONT-GASCON, Secrétaire de la Chambre.

MAISON DE MADAME LA DAUPHINE.

Mesdames
La Duchesse DE DAMAS, Dame d'honneur;
la Vicomtesse D'AGOULT, Dame d'atours.

DAMES POUR ACCOMPAGNER.

Mesdames
La Marquise DE SAINTE-MAURE.
La Marquise DE ROUGÉ.
La Marquise DE VAUDREUIL.
La Comtesse DE VILLEFRANCHE.
La Marquise DE BIRON.

PREMIER AUMONIER.

S. Em. le Cardinal DE LA FARE.

MAISON DE S. A. R. MADAME, DUCHESSE DE BERRI.

Mesdames
La Maréchale Duchesse DE REGGIO, Dame d'honneur.
La Comtesse DE NOAILLES, Dame d'atours.
La Comtesse DE BOUILLÉ, Dame pour accompagner.
La Comtesse D'HAUTEFORT.
La Comtesse DE MEFFREY.
La Vicomtesse DE CASTEJA.
La Marquise DE LA ROCHE-JACQUELIN.
La Comtesse Chs. DE GONTAUT-BIRON.
M. le Chevalier GORY, Écuyer Porte-Manteau.

ÉCURIES.

M. le Comte DE MENARS, premier Écuyer.

MAISON DE Mgr. LE DUC DE BORDEAUX.

M.
Le Prince DE LÉON, Gentilhomme d'honneur;

MM.
Le Comte D'ASTORG, Aide-de-Camp.
Le Baron DE GARDY, Aide-de-Camp.

MAISON DU DUC D'ORLÉANS.

M. le Vicomte DE ROHAN-CHABOT, premier Écuyer.

AIDES-DE-CAMP.

M. DE ROHAN-CHABOT, Maréchal-de-Camp.

M. le Baron ATHALIN.
M. le Comte CAMILLE DE SAINTE-ALDEGONDE.
M. le Vicomte DE RUMIGNY.
M. le Chevalier DE BROVAL, Secrétaire des Commandemens.

MAISON DE LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Madame la Marquise DE DOLOMIEU, Dame d'honneur.

DAMES POUR ACCOMPAGNER.

Madame
La Comtesse DE CELLES.

Mesdames
La Comtesse DE ROURE.
La Marquise DE CHANTERAC.
M. le Comte ANATOLE DE MONTESQUIOU, Chevalier d'honneur.

MAISON DE MADEMOISELLE D'ORLÉANS.

Madame la Comtesse DE MONTJOIE, Dame d'honneur.
Madame la Comtesse DE LATOUR-DU-PIN (ZÉPHIRINE), dame pour accompagner.

M. le Vicomte DE HAUTIER, premier Gentilhomme.

MAISON DU DUC DE BOURBON.

GENTILSHOMMES ORDINAIRES.

MM.
Le Comte DE SAINT-CLOU.
Le Comte DE CHOUTOT.
Le Chevalier DE MAZIN.
Le Vicomte DE BELZUNCE.

SECRÉTAIRES DES COMMANDEMENS.

AIDES-DE-CAMP TITULAIRES.

M.
Le Baron DE SAINT-JACQUES AGASSE.

Le Comte DE RULLY.
Le Comte DE QUESNAY.
Le Comte DE JOINVILLE.

SECRÉTAIRES DES COMMANDEMENS.

AIDES-DE-CAMP HONORAIRES.

MM.
Le Marquis DE RONCHEROLLES.
Le Comte D'AUTEUIL.
Le Comte DE MARANS.
Le Vicomte DE CHEFFONTAINE.

CONSEILS DU ROI.

LL. Ex. MM.
Le Comte DE VILELLE, Président du Conseil des Ministres.
Le Comte DE PEYRONNET, Garde des Sceaux.

LL. Ex. MM.
Le Baron DE DAMAS, Ministre des Affaires étrangères.
Le Marquis DE CLERMONT-TONNERRE, Ministre de la Guerre.

LL. Ex. MM.
Le Comte DE CHABROL DE CROUZOL, Ministre de la Marine.
L'évêque D'HERMOPOLIS, Ministre des Affaires ecclésiastiques.
Le Comte DE CORBIÈRE, Ministre de l'Intérieur.
Le Duc DE DOUDEAUVILLE, Ministre de la Maison du Roi.

MINISTRES D'ÉTAT.

MM.
le Comte DUPONT,
S. S. le Baron PORTAL, Pair;
le Comte DE VAUBLANC,
le Baron DE VITROLLES,
S. S le Marquis DE LA TOUR-MAUBOURG,
S. S le Duc DE NARBONNE PELET,
S. S. le Vicomte DIJEON,
DE MARTIGNAC.

MM.
le Comte DE BEUGNOT,
le Marquis DE VILLEDEUIL.

VICE-PRÉSIDENS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ÉTAT.

MM.
le Chevalier ALLENT, Conseiller d'État;
le Baron DE BALLAINVILLIERS, Conseiller d'État;
S. S. le Comte RUTY, Pair;
le Chevalier DE LA MALLE,
le Baron CUVIER,
le Baron DE LA BOUILLERIE.

MAITRES DES REQUÊTES.

MM.
le Baron DE CROUZEILLES,
le Vicomte DE PERRONNET,
DE VILLEBOIS,
DE RAINEVILLE.

CHAMBRE DES PAIRS.

S. G. Monseigneur DAMBRAY.

GRANDE DÉPUTATION.

LL. SS.
le Marquis DE PASTORET, Vice-Présid.;
le Marquis DE ROSAMBO, Secrétaire;
le Vicomte DE BONALD, Secrétaire;
le Duc DE CRILLON, Secrétaire;
le Maréchal Marquis DE LAURISTON, Secretaire (déjà nommé comme Grand-Veneur);
le Comte DE MARESCOT,
le Comte MOLLIEN,
le Duc DE PLAISANCE,
le Marquis DE MORTEMART,
le Comte DE LA ROCHE-AYMON,
le Duc DE VALMY,
le Comte DE CONTADES,
le Marquis DE JUIGNÉ,
le Marquis DORVILLIERS,
le Duc DE LA TRÉMOILLE,
le Comte DE SABRAN,
le Comte DE LA GARDE,
le Marquis DE LA GUICHE,
le comte DE CHOISEUL-GOUFFIER,
le Comte DE CLAPAREDE,
le Comte DE LA VILLE GONTHIER,
le Vicomte DAMBRAY,
le Comte DE MAILLY,
le Comte DE BOURKE,
le Comte COMPANS,
le Marquis DE COISLIN,

le Marquis DE SÉMONVILLE, Grand-Référendaire.

ARCHIVISTE DE LA CHAMBRE.

M. le Chevalier CAUCHY.

PAIRS DÉSIGNÉS COMME SUPPLÉANS A LA GRANDE DÉPUTATION.

LL. SS.
le Marquis DE RASTIGNAC,
le Duc DE MATHIEU MONTMORENCY,
le Duc DE MONTMORENCY,
le Comte DESCARS.

PAIRS INVITÉS AU SACRE.

LL. SS.
le Comte DE CHASTELLUX,
le Baron MOUNIER,
le Comte D'HAUSSONVILLE,
le Comte DE MONBADON,
le Duc DE SAINT-AIGNAN,
le Comte RAYMOND DE BÉRANGER,
le Marquis DE MUN,
le Comte D'ORGLANDE,
le Comte LECOUTEULX DE CANTELEU,
le Marquis D'ARAGON,
le Comte DE VAUDREUIL,
le Marquis DE DAMPIERRE,

L. SS.
...te DE CASTELANNE,
... DE PRASLIN,
...quis DE PANGE,
...te DE MONTALEMBERT,
... DE NARBONNE PELET,
...te D'ARGOULT,
... DE BRISSAC,
...quis DE LOUVOIS,
... DE CHOISEUL,
...quis DE TALOUET,
...te DE SPARRE,
...nte DE MARCELLUS,
...c DE LA FORCE,
...rquis DE SAINT-SIMON,
...nte DE COURTAVELLE PEZÉ
...rquis DE VILLEFRANCHE,
...rquis DE BOISGELIN,
...c de BRANCAS,
...nte DE MONTESQUIEU,
...nte DE VOGUÉ,
...nte DE SAINT-ROMAN
...nte DE VILLEMANZY.

LL. SS.
Le Comte DE BRETEUIL,
Le Vicomte DUBOUCHAGE,
Le Marquis DE PIRON,
Le Marquis DE NICOLAI,
Le Marquis D'ALIGRE,
Le Comte DE TASCHER,
Le Marquis DE BOISSY DU COUDRAY,
Le Duc DE CLERMONT TONNERRE,
Le Marquis DE RAIGECOURT,
Le Comte DE TOURNON
Le Duc DE SAULX TAVANNE,
Le Duc DE RICHELIEU
Le Comte DE MONTALIVET,
Le Comte D'ARJUZON
Le Comte BELLIARD
Le Comte DE SAINT MAURE MONTAUZIER
Le Comte PERREGAUX
Le Comte DE ...IGNE,
Le Mar... [illegible]
Le Duc DE COIGNY

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

...EZ, Président.

GRANDE DÉPUTATION

QUESTEURS.

MM.
...UGERY
...LEL

SECRÉTAIRES.

...PASTURE.
[illegible]

MM.
Le Chevalier LEMOYNE
[illegible]

DÉPUTÉS [illegible]

MM.
[illegible]

MM.
DE CRESSAC.
DAVAYE.
Le Baron DESBASSYNS DE RICHEMONT.
DROUILHET DE SIGALAS.
Le Baron DUBAY.
Le Chevalier DUBOURY.
DUCASSE DE HORGUE.
DUHAMEL DE FOURGEROUX.
Le Comte DUPARC.
DURAND DUREPAIRE.
PERALDI.
DURAND.
DURANT-FAGON.
DUSSOL.
DUSSUMIER-FONBRUNE.
EMONIN.
FAVART DE LANGLADE.
Le Marquis DE FLAMARENS.
Le Marquis DE FORBIN DES ISSARTS.
Le Marquis DE FOUCAULT.
Le Comte DE FOUGIÈRE.
FOUQUIER-LONG.
FRENILLY.
Le Marquis DE FROISSARD.
Le Vicomte GALLARD-TERRAUBE.
GAUTHIER.
GAZAN.
DE GENIS.
GILLET.
Le Comte DE GONTAUT-BIRON.
HAAS DE BELFORT.
Le Vicomte D'HARCOURT.
HAUDRY DE SOUCY.
HAY.
HENNESY.
Le Baron HYDE DE NEUVILLE.
Le Baron DE JANKOVITZ.
JOSSE BEAUVOIR.
Le Comte DE KERGARIOU.
Le Marquis DE LA BOESSIERE.

MM.
Le Marquis DE LA CAZE.
Le Comte DE FRUGLAY.
Le Chevalier DE LA GRANVILLE.
DE LAPANOUZE.
DE LARDEMELLE.
Le Marquis DE LA LAURENCIE.
Le Comte DE LAURACIN.
LEBEAU.
LEMOINE DESMARS.
Le Baron LEROI.
LHOSTE DE MORBIHAN.
Le Vicomte DE LEZARDIÈRES.
MARCHAND-COLLIN.
MASSON.
DEMEAUX.
Le Baron MÉCHIN.
Le Comte DE MEFFREY.
MESTADIER.
DE MIEULLE.
Le Comte DE MONT-BEL.
PÉTOU.
Le Comte DE MOSTUEJOULS.
Le Marquis DE LA MOUSSAYE.
Le Marquis DE MOUSTIER.
NIVEL DE RONCHARD.
OLIVIER.
DAUNOU.
PIET.
POTTEAU D'ANCARDRIE.
RICART.
Le Comte DE ROCHEROLLE.
DEROUX.
Le Vicomte DE SAINT-CHAMANS.
DE CANDAN.
Le Comte DE SAINT SÉGUIER.
DE SAUTY.
Le Marquis DE TRAMECOURT.
Le Comte DE VALON.
Le Baron DE WANGEN.
Le Vicomte HARMANT D'ABANCOURT.
COLOMB.

COURS ET TRIBUNAUX.

S. S. le Comte DE SÈZE, premier Président.
M. HENRIOT DE PENSEY, Président.
M. BRISSON.
S. S. le Comte PORTALIS.
M. le Baron MOURRE, Procureur général.

COUR DES COMPTES.

S. S. le Marquis DE BARBÉ-MARBOIS, premier Président.
Le Baron DELPIERRE, Président.
Le Baron BRIÈRE DE SURGY.
Le Baron DE GUILLERMY.
Le Baron RENDU, Procureur général du Roi.

COUR ROYALE DE PARIS.

S. S. le Baron SÉGUIER, premier Président.
M. BELLART, Procureur général.

COUR ROYALE D'AGEN.

M. DELON, premier Président.
M. RIVIÈRE, Procureur général.

COUR ROYALE D'AIX.

M. CASIMIR DE SÈZE, premier Président.
M. DELABOULÉE, Procureur Général.

COUR ROYALE D'AMIENS.

S. S. le Marquis DE MALLEVILLE, premier Président.
M. MORGAN DE BÉTHUNE, Procureur Général.

COUR ROYALE D'ANGERS

M. le Comte D'AUDIGNÉ DE MAINEUF, Député, premier Président.
M. DELAMALLE, Procureur Général.

COUR ROYALE DE BEZANÇON.

M. CHIFFLET, Député, premier Président.
M. DE MEYRONNET DE St.-MARC, Procureur Général.

COUR ROYALE DE BORDEAUX.

M. RAVEZ, premier Président, (déjà nommé comme Président de la Chambre des Députés.)
M. le Baron RATEAU, Procureur Général.

COUR ROYALE DE BOURGES.

M. le Baron SALLÉ DE CHOU, premier Président.
M. BUISSON, Député, Procureur Général.

COUR ROYALE DE CAEN.

M. DELHORME, Député, premier Président.
M. le Baron GOUPIL DE PRÉFELN, Procureur Général.

COUR ROYALE DE COLMAR.

M. MITTET DE CHEVERS, premier Président.
M. DESCLAUX, Procureur Général.

COUR ROYALE DE CORSE.

M. COLONNA D'ISTRIA, premier Président.
M. BILLOT, Procureur Général.

COUR ROYALE DE DIJON.

M. TAUFER DE MOMEAU, Baron BRETENIÈRE, premier Président.
M. MANET, Procureur Général.

COUR ROYALE DE DOUAI.

M. FOREST DE QUART DE VILLE, premier Président.
M. BLANQUART DE BAILLEUIL, Procureur Général.

COUR ROYALE DE GRENOBLE.

M. DE NOAILLE, premier Président.
M. ACHARD DE GERMANE, Procureur Général.

COUR ROYALE DE LIMOGES.

M. le Baron GAYRAL, premier Président.
M. le Chevalier DE GUERMONT RANVILELE, Procureur Général.

COUR ROYALE DE LYON.

S. S. le Comte BASTARD DE L'ESTANG, Pair de France, premier Président
M. COURVOISIER, Procureur général.

COUR ROYALE DE METZ.

M. GÉRARD D'HANNONCELLES, premier Président.
M. PINAND, Procureur Général.

COUR ROYALE DE MONTPELLIER.

M TRINQUELADE, premier Président.
M. JUIN DE SIRAND, Procureur Général.

COUR ROYALE DE NISMES.

M. CASSAIGNOLES, premier Président.
M. GUITTET, Procureur Général.

COUR ROYALE DE NANCY.

M. le Comte DUBOIS DE RIOCOURT, premier Président.

COUR ROYALE D'ORLÉANS.

M. le Baron D'HARTUY DE CHAMZAY, premier Président.
M. MIRON DE L'ESPINAY, Député, Procureur général.

COUR ROYALE DE PAU.

M. De FIGAROL, Député, premier Président.
M. DARTIGAUX, Député, Procureur Général.

COUR ROYALE DE POITIERS.

M. DESCORDES, Député, premier Président.
M. MANGIN, Procureur Général.

COUR ROYALE DE RENNES.

M. DUPONT DESLOGES, premier Président.
M. VARIN, Procureur Général.

COUR ROYALE DE RIOM.

M. le Baron GRENIER, premier Président
M. PAGÈS, Procureur Général.

COUR ROYALE DE ROUEN.

M. le Baron ASSELIN DE VILLEQUIER, premier Président.
M. VANDEUVRE, Député, Procureur Général.

COUR ROYALE DE TOULOUSE.

M. HOCQUART, Député, premier Président.
M. GARY, Procureur Général.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

(Voir *Corps diplomatique et Conseils du Roi.*)

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

S. Exc. le Marquis DE CLERMONT-TONNERRE, Ministre et Secrétaire d'État.
M. DE BAUVER, Secrétaire Général.
M. le Comte DU COETLOSQUET, Directeur général du personnel.

MARÉCHAUX DE FRANCE.

LL. EE.
le Duc DE CONÉGLIANO.
le Comte JOURDAN,
le Duc DE DALMATIE,
le Duc DE TRÉVISE,
le Duc DE BELLUNE,
le Duc DE TARENTE,
le Duc DE REGGIO,
le Duc DE RAGUSE,
le Marquis DE GOUVION SAINT-CYR,
le Marquis DE VIOMÉNIL,
le Marquis DE LAURISTON (déjà nommé au service de la Vénerie),
le Comte MOLITOR.

GOUVERNEURS DES DIVISIONS MILITAIRES.

MM.
le Lieutenant Général SOUHAM, Gouverneur de la 5e. Division,
le Marquis D'AUTICHAMPS, Gouverneur de la 10e. Division,
le Baron DE LA ROCHEFOUCAULT, Gouverneur de la 12e. Divison,
le Baron PUJOL, Gouverneur de la 14e. Division,
le Marquis DE LA GRANGE,

LIEUTENANS GÉNÉRAUX.

MM.
le Vicomte TIRLET,
le Marquis DE COURTAVEL,
le Vicomte OBERT,
le Comte LEVÊQUE DE LA FERRIÈRE,
le Comte GRUNDELER,
le Marquis DE BETHISY,
le Comte D'ANDIGNÉ.

GRANDS-CROIX DE SAINT-LOUIS.

MM.
le Marquis DE BONZOLS,
le Vicomte DE CLERMONT-TONNERRE,
le Comte DE LOVERDO,
le Comte Charles D'AUTICHAMPS.
le Comte CLAPARÈDE (déjà nommé à la Chambre des Pairs).

COMMANDEURS DE SAINT-LOUIS.

MM.
le Vicomte DE CASTEX,
le Comte DE BOURMONT,
le Comte D'AMBRUGEAC.

GRANDS-CROIX DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

MM.
le Comte DE COETLOSQUET (déjà nommé),
le Vicomte ROGNIAT,
le Comte VALLÉE,

GRANDS-OFFICIERS DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

MM.
le Comte DE FRANCE,
le Vicomte DODE,
le Vicomte VALLIN,
le Comte DE BEAUMONT.

OFFICIERS GÉNÉRAUX

INVITÉS POUR VOIR LE SACRE.

LIEUTENANS GÉNÉRAUX.

MM.
le Comte JOSEPH DE LA GRANGE,
le Comte DALTON,
le Vicomte DONADIEU,
le Vicomte FEZENZAC,
le Comte FOURNIER SARLORÈZE,
le Comte CHARBONNEL,
le Comte MONTMARIE,
le Vicomte BONNEMAINS,
le Vicomte BILLARD,
le Comte D'ORSEY,
le Vicomte JANNIN,
le Baron HAXO,
le Baron BERGES,
le Baron ORDONNEAU,
le Duc DE DINO,
le Comte DE LA VAUGUYON.

MARÉCHAUX DE CAMP.

MM.
DESPREZ,
le Comte DE DURFORT,
le Comte DE SÉGUR,
le Baron DE CORDA,
le Vicomte BERTHIER DE SAUVIGNY,
le Marquis DE VENNEVEL,
le Baron GROUVEL,
le Chevalier VALAZÉ,
Le Comte DE MEYNARDS.
Le Baron TAILHOUX.
Le Baron DE FLEURY.
DE TRESSAN.
Le Comte DE LA POTHERIE.
Le Comte DE RAMBOURCQ.
Le Comte DE SAINT-MARSAULT.
Le Vicomte DE SAINT-MARC.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE.

MM.
Le Comte DE FERRIÈRE, Vice-Amiral.
Le Comte DE ROSILLY.
Le Baron DUPERRÉ.
Le Comte D'AUGIER, Contre-Amiral.
Le Comte TRUGUET, Vice-Amiral.
Le Marquis DE SERCY.
Le Comte DE GOURDON.

MM.
Le Comte DE MISSIESSY.
Le Vicomte JURIEU, Conseiller-d'État, Intendant des armées navales.
Le Comte DE CACQUERAY, Contre-Amiral honoraire, Député de la Martinique, représentant toutes les Colonies Françaises.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES.

(Voyez *Conseils du Roi et Clergé de France.*)

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

PRÉFETS DES DÉPARTEMENS OU SIÉGENT LES COURS ROYALES.

MM.

Le Comte DE CHABROL DE VOLVIC, Préfet de Paris.
MUSNIER DE LA CONVERSERIE, Préfet d'Agen.
Le Comte DE VILLENEUVE DE BARGEMONT, Préfet d'Aix.
Le Comte DE TOCQUEVILLE, Préfet d'Amiens.
MARTIN DE PUISEUX, Préfet d'Angers.
Le Comte MILON DE MESNE, Préfet de Besançon.
Le Marquis D'ALON, Préfet de Bourges.
Le Comte MONLIVAULT, Préfet de Caen.
Le Baron DE JESSAINT, Préfet de Châlons.
JORDAN, Préfet de Colmar.
Le Comte DE LANTIRY, Préfet de la Corse.
Le Marquis D'ARBAND JACQUES, Préfet de Dijon.
Le Comte DE MURAT, Préfet de Douai.
Le Baron DE CALVIÈRE, Préfet de Grenoble.
COSTER, Préfet de Limoges.
Le Comte DE BROSSE, Préfet de Lyon.
Le Baron DE BALZAC, Préfet de Metz.
Le Baron CREUZÉ DE LESSER, Préfet de Montpellier.
Le Marquis DE FORESTA, Préfet de Nancy.
Le Marquis PLANELLY DE LA VALETTE, Préfet de Nisme.
Le Vicomte DE RICCÉ, Préfet d'Orléans.
DESSOLS, Préfet de Pau.
Le Comte DE CASTEJA, Préfet de Poitiers
Le comte DE VENDEUVRE, Préfet de Rennes.
Le Comte D'ALLONVILLE, Préfet de Riom,
le Baron DE VAUSSAY, Préfet de Rouen,
le Chevalier HERMAN, Préfet de Mézières,
le Comte DE JUIGNÉ, Préfet de Toulouse.

PRÉSIDENS DES CONSEILS GÉNÉRAUX.

MM.

DURAN (Ain),
SARRAZIN (Aisne),
DE CHAMPFLOUR (Allier),
BUCELLE (Hautes-Alpes),
le Vicomte DE RAIMOND (Ardennes),
FALENTIN SAINTENAC (Arriége),
PAILLOT DE LOYNE (Aube),
Honoré REGNAUD (Bouches-du-Rhône),
DE BOUVOULOIR (Calvados),
CROIZET, (Cantal),
Léon DUPUY (Charente),
FLEURIAU DE BELLEVUE (Charente-Inférieure),
le Baron SALLÉ (Cher),
le Vicomte DE PAREL D'ESPEYRUT (Corrèze),
DURAZZO (Corse),
BARBIER DE RUELLE (Côte-d'Or),
BARRET DE CHEIZES (Creuse),
le Comte DE MIRANDOL (Dordogne),
le Marquis DE SIEYS (Drôme),
le Marquis DE BOUQUESTAN (Eure-et-Loire),
DUMARHALLACH (Finistère),
le Comte DE CHAZELLES CHUSCLAN (Gard),
DE MARSAC (Haute Garonne),
THEZAN (Gers),
le Marquis DE SAINT-MAURICE (Hérault),
AUBRIÉE (Ille-et-Vilaine),
le Comte DUBOUCHAGE (Isère),
le Marquis DE MONCIEL (Jura),
le Marquis DE LYON (Landes),
DE LA PLACE (Loir-et-Cher),
le Marquis DE TARDY (Loire),
CALEMARD DE LA FAYETTE (Loire Haute),
BARON (Loire-Inférieure),
le Duc de CIVRAC (Loiret),
SÉGUY (Lot),
SAINT-AMANS (Lot et Garonne),
ANDRÉ (Lozère),
le Comte DE LA BOURDONNAYE (Maine-et-Loire),
DUMÉRIL (Manche),
THOMASSIN DE BIENVILLE (Haute-Marne),
le Marquis DE BAILLI (Mayenne),
le Comte DE RIOCOURT (Meurthe),
le Comte DE VASSINHAC D'HINICOURT (Meuse),

disposé pour les recevoir. Mais l'espérance des spectateurs et de l'auteur de la pièce a été déçue.

Messieurs les musiciens et les dames de la chapelle du Roi, au nombre de deux cents, sont arrivés à Reims, après trois jours de marche, dans quarante-huit fiacres de Paris, dont les numéros avaient été effacés et remplacés par ces mots : *Service de la maison du Roi.* Ces messieurs et ces dames n'ont pas eu beaucoup à se louer des soins et de la prévoyance de ceux chargés de faire préparer leurs logemens. Quelques-uns ont été assez heureux pour trouver un gîte chez les bourgeois de Reims; mais les autres, entassés par trentaine dans de grandes salles, ont été obligés de coucher sur de mauvais grabats et de se servir eux-mêmes. J'ai été plusieurs fois témoin des justes plaintes de ces artistes estimables.

Le nombre des étrangers, amenés par la curiosité dans la ville de Reims, n'a pas été aussi considérable qu'on s'y attendait, et beaucoup de spéculations ont été malheureuses; il faut surtout l'attribuer à l'extrême cherté des logemens : la plus petite chambre était louée 400 fr. et 600 fr., selon l'avantage de sa position. Les bourgeois de Reims n'achetaient pas les denrées plus cher qu'à l'ordinaire,

M.
le Marquis DE TAULAIS, Officier supérieur;

COMMANDANS DE LA GARDE NATIONALE DES VILLES CHEFS-LIEUX DES COURS ROYALES.

MM.
commandant la Garde nationale d'Agen.
le Marquis DE MONTAGNE, à Aix,
M. Amiens;
M. Angers;
TENET, Bordeaux,
M. Bourges;
M. Caen;
PATOKY, Colmar;
M. Bastia;
PALAISEAUX, Dijon,
M. Douai;
M. Limoges;
le chevalier CHARTENER, Metz:
M. Montpellier;
M. Orléans;
M. Pau;
M. Poitiers;
M. Rouen;
le Comte D'AGUILLARD, Toulouse.

PRÉSIDENS DU CONSISTOIRE DU CULTE RÉFORMÉ DE NISMES.

M. OLIVIER DE SARDAN.

PRÉSIDENS ET SECRÉTAIRES PERPÉTUELS DES QUATRE ACADÉMIES DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

M. LACRETELLE jeune, Académie française.
M. GROS, Académie royale des Beaux-Arts.

SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

MM.
le baron CUVIER de l'Académie royale des Sciences (déjà nommé au Conseil d'Etat);
QUATREMÈRE DE QUINCY, Académie royale des Beaux-Arts.

PRÉSIDENS DES CHAMBRES DE COMMERCE.

MM.
ODIER (Paris),
BALGUERIE STUTTENBERG (Bordeaux),
M (Marseille),
LEBRUMENT (Rouen),
FRANÇOIS DELAVILLE (Nantes),

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

M. PARISET, Secrétaire perpétuel.

CONSEIL SUPÉRIEUR DU COMMERCE.

M. le Comte DE SAINT-CRICQ.

DÉPARTEMENT DES FINANCES.

(Voir *Conseil des Ministres.*)

DÉPARTEMENT DE LA MAISON DU ROI.

S. Ex. le Duc DE DOUDEAUVILLE.

DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS.

M. le Vicomte DE LAROCHEFOUCAULT (déjà nommé parmi les Colonels de la Garde Nationale de Paris.)

INTENDANT DU GARDE-MEUBLE.

M. le Baron DE VILLE D'AVRAY.

DIRECTION DU MATÉRIEL DES FÊTES ET CÉRÉMONIES.

M. le Baron DE LAFERTÉ.

CLERGÉ DE FRANCE.

S. Ex. l'Évêque D'HERMOPOLIS, Ministre des Affaires ecclésiastiques.
S. E. Mgr. DE CLERMONT-TONNERRE, Cardinal.
Mgr. l'Évêque DE MONTAUBAN.
S. E. le Duc DE LA FARE, Cardinal.

MMgrs.
l'Archevêque de Troyes, (décédé),
le Prince de Croy, Cardinal, (déjà nommé à la Grande-Aumônerie),
l'Évêque d'Évreux,
l'Archevêque de Bordeaux,
l'Évêque de Poitiers,
l'Archevêque d'Aix,
l'Évêque de Marseille,
l'Archevêque de Paris,
l'Évêque de Meaux,
l'Archevêque de Tours,
l'Évêque du Mans,
l'Évêque de Rennes,
l'Archevêque de Besançon,
l'Évêque de Nancy,

Mgrs.
l'Archevêque d'Avignon,
l'Évêque de Nismes,
l'Archevêque d'Alby,
l'Évêque de Rodez,
l'Archevêque d'Auch,
l'Évêque de Bayonne,
l'Évêque de Soissons,
l'Évêque de Châlons,
l'Évêque de Beauvais,
l'Évêque d'Amiens,
l'Archevêque de Bourges,
l'Évêque de Strasbourg,
l'Évêque de Clermont,
l'Évêque du Puy,
l'Archevêque d'Amassie, Administrateur du Diocèse de Lyon;
l'Évêque d'Autun.

CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Trois membres du Conseil.

ORDRE DU SAINT-ESPRIT.

COMMANDEURS ECCLÉSIASTIQUES.

M. DAVIAU-DUBOIS DE SAUSAY (déjà nommé ci-dessus).
M. l'Abbé, Duc DE MONTESQUIOU, Pair de France.
S. E. le Cardinal, Duc DE LA FARE, premier Aumônier de Madame la Dauphine (déjà nommé ci-dessus).
S. E. le Cardinal Prince DE CROY, Grand Aumônier (déjà nommé deux fois).

CHEVALIERS COMMANDEURS.

LL. SS.
M. le Duc DE LA VAUGUYON, PAIR de France.
M. le Duc DE LA ROCHEFOUCAULT, Pair de France.
M. le Prince de TALLEYRAND, Grand-Chambellan (déjà nommé).
Le Duc DE LUXEMBOURG, Capitaine des Gardes du Corps;
le Duc DE GRAMMONT (déjà nommé dans la Maison militaire);
le Duc D'AUMONT, premier Gentilhomme (déjà nommé);

LL. SS.
le Duc DE LAVAL MONTMORENCI, Pair de France;
le Duc DE DURAS, *id.*;
le Duc DE LEVIS, Chevalier d'honneur de S. A. R. Madame, Duchesse de Berry,
le Prince DE POIX, Duc de Mouchy. *id.* Pair de France;
le Duc DE DALBERG, *id.*;
le Maréchal Duc DE CONÉGLIANO, (déjà nommé);
le Maréchal Duc DE BELLUNE, *id.* (*id.*);
le Maréchal Duc DE TARENTE, *id.* (*id.*);
le Maréchal Duc DE REGGIO, *id.* (*id.*);
le Maréchal Duc DE RAGUSE, *id.* (*id.*);
le Maréchal Duc D'ALBUFERA, *id.* (*id.*)
le Duc DE CAZE, *id.*;
le Maréchal DE VIOMENIL, *id.* (déjà nommé);
le marquis DE LA TOUR-MAUBOURG, Pair de France (déjà nommé parmi les Ministres d'Etat);
le Marquis DESSOLES, *id.*;
le marquis DE RIVIÈRE, *id.*, Capitaine des Gardes (déjà nommé);

LL SS.
le Marquis DE CARAMAN, Pair de France;
le Duc DE BLACAS, *id.* (déjà nommé comme premier Gentilhomme);
le Vicomte LAINÉ, *id.;*
le Baron PASQUIER, *id.;*
le Comte Charles DE DAMAS, premier Gentilhomme du Roi (déjà nommé);
le Prince DE CHALAIS, Pair de France;
le Maréchal Marquis DE LAURISTON, Maréchal de France (déjà nommé);
le Comte DE VILLELE, Ministre Secrétaire d'État des Finances, Président du Conseil, *id.;*
le Vicomte DE CHATEAUBRIANT, Pair de France;
le Duc DE DOUDEAUVILLE, Ministre de la Maison du Roi (déjà nommé);
le Duc DE DAMAS-CRUX, premier Menin de Monseigneur le Dauphin (déjà nommé);
le Marquis DE TALARU, Pair de France;

GRANDS-OFFICIERS COMMANDEURS.

M.
S. G. M. DAMBRAY, Chancelier de France (déjà nommé);

MM.
M. le Marquis D'AGUESSEAU, Grand-Prévôt, Maître des Cérémonies de l'ordre;
M. le Comte DE SÈZE, Grand-Trésorier de l'ordre (déjà nommé);
M. le Marquis DE VILLEDEUIL, Secrétaire de l'ordre (déjà nommé parmi les Ministres d'État);
M. le Prince OLOYS D'HOHENLOHE BASTENTENI.

OFFICIERS NON COMMANDEURS.

M. le Chevalier DESMAISONS, Héraut, Roi d'armes de l'ordre.
M. le Chevalier TIOLLIER, Huissier de l'ordre.
S. Exc. le Prince CASTELCICALA, Ambassadeur des Deux Siciles (déjà nommé au corps diplomatique).
S. Exc. le Duc DE SAN CARLOS, Ministre plénipotentiaire de Lucques, *id.*

GRANDS D'ESPAGNE.

M. le Prince DE MONTMORENCI.
M. le Duc DE CERESTE.
M. le Prince DE BEAUVAU.

ÉTAT-MAJOR DE LA GARDE ROYALE.

MM.
S. Exc. le Duc DE BELLUNE, Major-général (déjà nommé parmi les maréchaux);
le Comte DE BOURBON BASSET, Aide-Major;
le Vicomte DE VIRIEN, Sous-Aide-Major.

INFANTERIE.

MM.
le Comte PARTHOUNEAUX, Lieutenant Général;
le Comte DE SESMAISONS, Chef d'État-Major.

MARÉCHAUX DE CAMP.

MM.
le Comte DE QUINSONAS,
le Baron MALLET,

CAVALERIE.

M. le Comte DE BORDESOUL, Lieutenant-Général.

MARÉCHAUX DE CAMP.

MM.
le Baron DUJON,
le Comte DE SAINT-CHAMANS;
le Comte DE LA ROCHE-AMIAS, Colonel, Chef d'État-Major.

GENDARMERIE D'ÉLITE.

M. le Baron LECLERC D'OSTEING.

ARTILLERIE.

MM.
le Baron LAFONT, Maréchal de Camp;
le Comte DE CARAMAN, Colonel.

ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL DE LA 2e. DIVISION.

MM.
le Comte LION, Lieutenant Général, commandant la Division;
PIQUET DU BOISGUEP, Maréchal-de-Camp, commandant la Place de Reims.

INFANTERIE.

M. le Général DELCAMBRE, Commandant de l'Infanterie de la ligne.

CAVALERIE.

M. le Général WATHIEN, Commandant la Cavalerie de la ligne.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

MM.
le Comte DE LA PRUNARÈDE, chargé du soin du Sacre;
DE BONGARS, Inspecteur des Voyages de la Cour.

POSTE DE LA COUR.

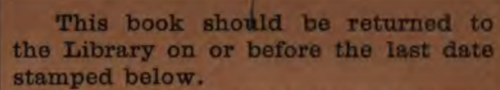
M. le Marquis DE RANTI, Directeur.

NOTA. Le nombre des personnnes mentionnées dans cette Liste peut être évalué à huit cent cinquante environ.

FIN.

ERRATUM.

A la note de la page 64, au lieu de : *Cum exsrcituo suo*, lisez : *Cum exercitu suo.*




DUE MAR - 9 '48
CANCELLED
CHARGE
MAY 30 '61
WIDENER
APR 0 9 1996
CANCELLED
MAY 20 '71 H
CANCELLED

